M

LA

MÉMOIRES
SUR
LA LOUISIANE.

M

H

LA

CONT
mén
qu'à
Colo
de l
direc
le cl
de ce
Sauv
& le
Compos

Ouvra

T

Chez C
des Au

Avec

MÉMOIRES 5.—

HISTORIQUES

SUR à-Vendrouf.

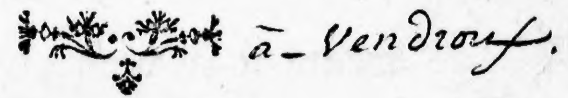
LA LOUISIANE,

CONTENANT ce qui y est arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687. jusqu'à présent ; avec l'établissement de la Colonie Françoise dans cette Province de l'Amérique Septentrionale sous la direction de la Compagnie des Indes ; le climat, la nature & les productions de ce pays ; l'origine & la Religion des Sauvages qui l'habitent ; leurs mœurs & leurs coutumes, &c.

Composés sur les Mémoires de M. DUMONT, par M. L. L. M.

Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.



à-Vendrouf.

A PARIS,

Chez CL. J. B. BAUCHE, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Ste Geneviéve.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

R
F
372
D89
v.1

A

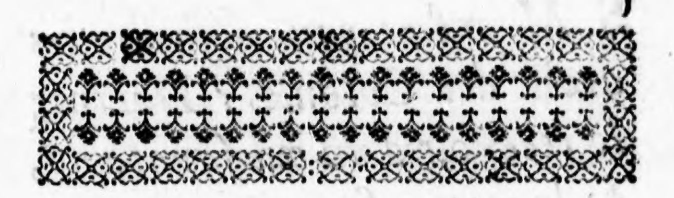
DE

Maît
ce
D
m
A

M



,
qu'à



A MONSIEUR

DE SILHOUETTE,

Maître des Requêtes, Chancelier de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, & Commissaire du Roi pour les Affaires de l'Amérique.

a Vendrous

MONSIEUR,

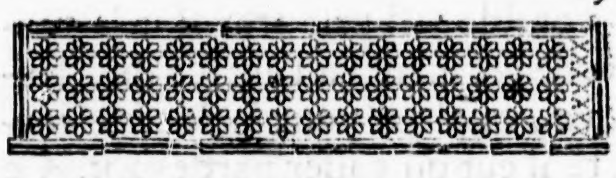
A *Qui pourois-je mieux offrir cet Ouvrage qui concerne la Louisiane, qu'à une personne choisie par*

S. M. même pour défendre les droits des Colonies ? Daignez le recevoir d'un œil favorable, & le mettre ſous votre protection. Il ne contient que ce que j'ai vû pendant l'eſpace de vingt-cinq ans, que j'ai ſervi en qualité d'Officier dans cette partie de l'Amérique, où j'ai été plus d'une fois détaché pour différentes découvertes.

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
DUMONT.



PRÉFACE.

ON peut regarder ces Mémoires Historiques, comme servant de continuation au Journal publié par le sieur Joutel en 1713. L'Auteur y traite du dernier Voyage que le sieur de la Salle avoit entrepris par mer, pour aller reconnoître l'embouchure du Fleuve Mississipy, qu'il avoit déja découverte dans le premier Voyage qu'il avoit fait à ce dessein par terre & par eau depuis Québec, Ville Capitale du Canada. Son Voyage par mer ne lui fut pas aussi fa-

vorable ; il prit trop ſur la gauche, & manqua l'entrée du Fleuve, quoique pour faire cette route il eût dû paſſer pardevant. Ce mauvais ſuccès ne fut pas capable de le décourager ; il débarqua ſur le Continent, & il ſe préparoit à aller pour la ſeconde fois reconnoître par terre l'embouchure de ce Fleuve, lorſque par la trahiſon d'un de ſes Compagnons de Voyage nommé Du Haut, il perdit la vie au mois de Mars 1687. On peut voir dans le Journal que j'ai cité le détail des faits que je ne rapporte ici qu'en gros, pour ne pas répéter ce qui a déja été dit par d'autres.

Ce ſont les fruits qu'on a pû recueillir des travaux, des fatigues & des découvertes de cet illuſtre & malheureux Voyageur,

qui vont faire le ſujet de ces Mémoires. L'Auteur y donne d'abord une deſcription exacte & aſſez étendue de cette vaſte Province de l'Amérique Septentrionale, appellée improprement par quelques-uns le Miſſiſſipy, & que nous nommons la Louiſiane, arroſée par l'eſpace de plus de cinq cens lieuës par un des plus beaux Fleuves de ce nouveau Monde: de là il paſſe à ce qui regarde le climat, la nature & les productions de ce Pays; les animaux terreſtres, les oiſeaux, les poiſſons qu'on y rencontre, les arbres & autres plantes qui y croiſſent, les différens uſages auſquels les habitans ſçavent les employer, & l'utilité qu'ils en retirent; il y traite enfin des Nations ſauvages par qui cette Province eſt habitée, de leur

origine & de leur Religion, de leurs mœurs & de leurs coutumes, de la forment de leur gouvernement, de leur maniere d'aller en guerre, &c. Ces divers objets réunis forment la premiere Partie de cet Ouvrage, dans laquelle l'Auteur a tâché de ne rien oublier de ce qui pouvoit instruire le Lecteur & l'amuser. C'est dans cette vûe qu'il a crû pouvoir profiter des remarques, qui lui ont été fournies sur cette matiere par un de ses amis qui a vécu avec lui dans ce Pays, & qui l'a accompagné dans quelques-unes de ses découvertes. Ses réflexions paroissent justes, entr'autres celles par où il nous indique une route pour trouver la mer de l'Ouest par la riviere des Missouris, sur la description qui lui en fut faite par un Sauva-

ge des Yazoux connu de l'Auteur.

On trouvera dans la ſeconde Partie tout ce qui concerne l'établiſſement des François dans cette Province : on y lira ſans doute avec plaiſir, quels ont été les premiers fondemens & les foibles commencemens de cette Colonie aujourd'hui très-floriſſante, quels ſoins & quelles dépenſes il en a coûté depuis 1716. à la Compagnie nommée d'abord Compagnie d'Occident & depuis Compagnie des Indes, pour procurer à la Nation un établiſſement utile & ſolide dans ce Pays ; on y verra les progrès ſucceſſifs de la Colonie, & ſes diverſes tranſlations de l'Iſle Dauphine au vieux & nouveau Billoxy, ſuivies de ſon établiſſement fixe à la Nouvelle Or-

léans aujourd'hui Capitale de toute la Province, de la dispersion de quelques-uns des membres qui la composoient dans les terreins respectifs qui leur avoient été accordés par la Compagnie, des guerres que les François eurent ensuite à soutenir contre les Naturels, qui sont les Sauvages, d'abord leurs amis, & devenus depuis par la faute d'un Particulier leurs ennemis les plus cruels; & dans le récit de ces événemens divers, on s'appercevra que l'Auteur s'est attaché à faire connoître, non-seulement les Postes établis dans ce Pays avant l'arrivée de la Colonie Françoise, mais encore ceux qu'elle y a occupés de nouveau, & même les habitations différentes des Concessionnaires.

Comme l'Auteur n'a rien né-

gligé pour rendre cette matiere également curieuse & utile, il ose se flatter de la part du Public d'un favorable accueil pour cet Ouvrage. Ce n'est ni un composé de descriptions chimériques & imaginaires, telles que celles que l'on a pû voir insérées depuis peu dans le *Journal Œconomique* par un Ecrivain peu exact & mal instruit, ni une compilation de relations faites sur des rapports douteux & incertains. L'Auteur n'écrit dans ces Mémoires rien dont il n'ait été témoin dont il ne se soit assuré : vingdeux ans de séjour qu'il a fait dans ce Pays au service de la France sa patrie, lui ont donné le tems d'examiner & de connoître tout par lui-même ; & comme il ne s'est proposé que la vé-

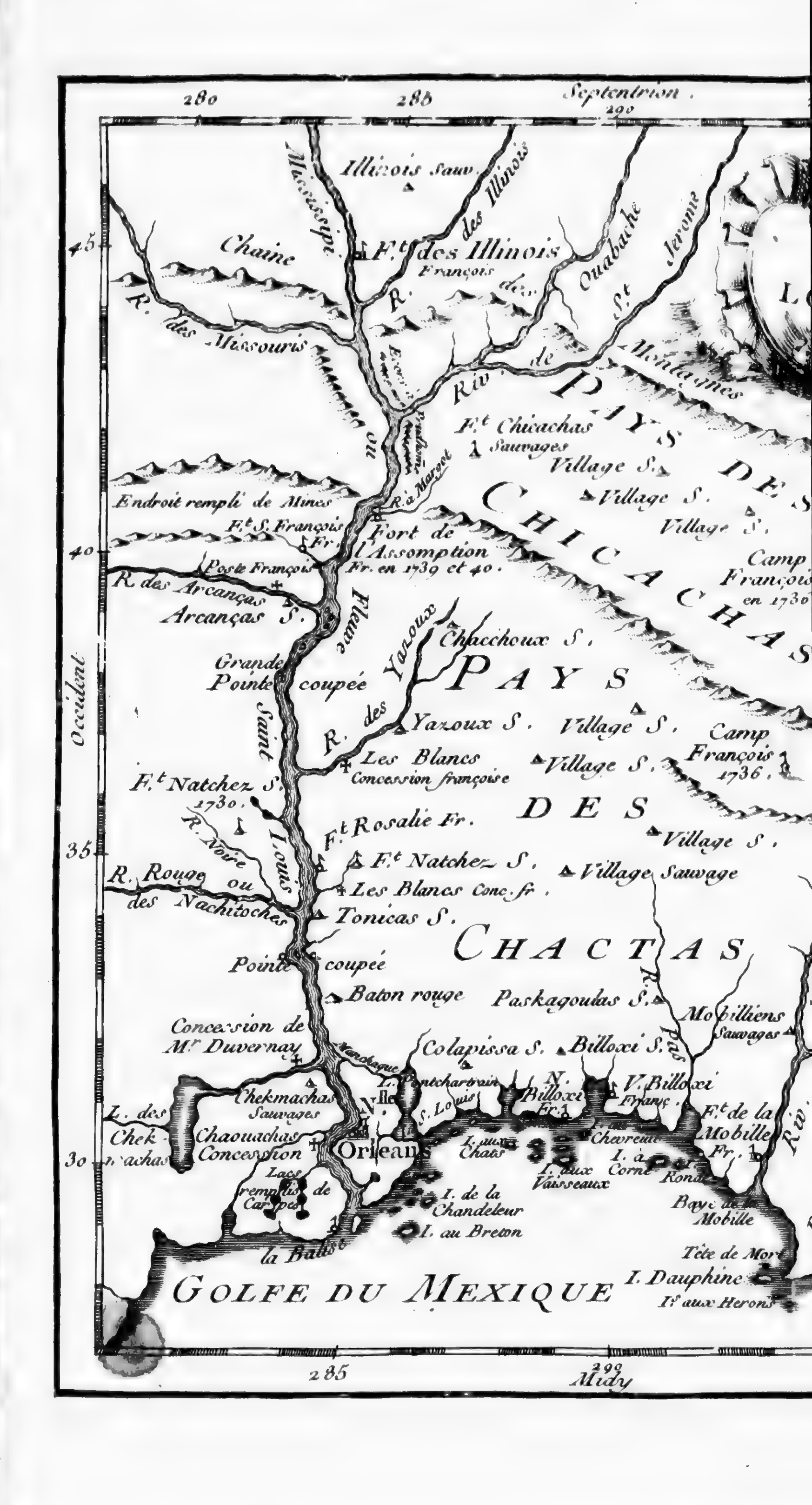
rité pour guide dans ces Mémoires, il croit pouvoir eſpérer que du moins par cet endroit ils ſeront reçus avec quelque ſatisfaction de toutes les perſonnes ſenſées.

MEMOIRES

E.

es Mémoi-
ſpérer que
roit ils ſe-
ne ſatisfac-
onnes ſen-

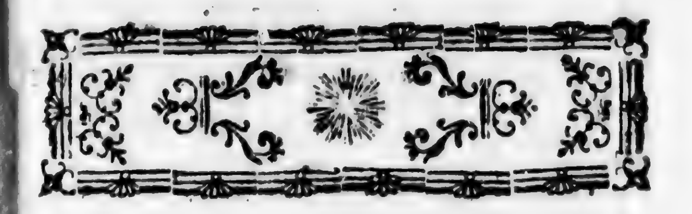
IOIRES



280
285
Septentrion
290
Illinois Sauv.
Mississipi
R. des Illinois
Chaine
F.t des Illinois
François
R. des Missouris
Ouabache
St Jerome
Riv. de
Montagnes
PAYS DES
F.t Chicachas
Sauvages
Village S.
Village S.
Village S.
R. à Margot
Endroit rempli de Mines
F.t S. François Fr.
Fort de l'Assomption Fr. en 1739 et 40.
CHICACHAS
Camp François en 1730
Poste François
R. des Arcanças
Arcanças S.
Fleuve
R. des Yazoux
Chacchoux S.
Grande Pointe coupée
PAYS
Occident
Saint
Yazoux S.
Village S.
Les Blancs Concession françoise
Village S.
Camp François 1736.
F.t Natchez S. 1730.
DES
R. Noire
F.t Rosalie Fr.
Village S.
Louis
F.t Natchez S.
Village Sauvage
R. Rouge ou des Nachitoches
Les Blancs Conc. fr.
Tonicas S.
CHACTAS
Pointe coupée
Baton rouge
Paskagoulas S.
R. aux Pas
Mobilliens Sauvages
Concession de Mr Duvernay
Colapissa S.
Billoxi S.
L. Pontchartrain
N. Billoxi Fr.
V. Billoxi Franç.
Chekmachas Sauvages
Nlle Orleans
S. Louis
F.t de la Mobille Fr.
L. des Chekmachas
Chaouachas Concession
I. aux Chats
Chevreuil
I. à Corne
Riv.
Lacs remplis de Carpes
I. aux Vaisseaux
I. de la Chandeleur
Baye de la Mobille
I. au Breton
la Balise
Tête de Mort
GOLFE DU MEXIQUE
I. Dauphine
Is aux Herons
45
40
35
30
285
290
Midy


CARTE de la LOUISIANE.
Septentrion
290
295
300
Midy
Orient
45
40
35
30
Ouabache
St Jerome
Montagnes du Mexique
PAYS DES CHICACHAS
Chicachas Sauvages
Village S.
Village S.
Village S.
Sources de la Mobille
Camp François en 1736.
F. Chicachas S.
Debarquement de l'Armée françoise
R. des Apalaches
Camp François 1736.
Tombeche
Mobille
Village S.
Village S.
Village Sauvage
PAYS DES
CHACTAS
Ft des Alibamons François
R. des Alibamons
Riv. de la
Paskagoulas S.
R. Pas
Mobilliens Sauvages
Billoxi S.
N. Billoxi Fr.
V. Billoxi Franç.
Ft de la Mobille Fr.
Apalaches Sauvages
I. aux Chevreuil
I. à Corne
I. aux Vaisseaux
Baye de la Mobille
R. Perdide
Fort Pensacole aux Espagnols
Tête de Mort
I. Dauphine
Is. aux Herons
I. Ste Rose
Cap St Blaise
Dressé et Gravé par Chambon.


R. Pe
Fort Pensacole
aux Espagnols
Rose
Cap St
Blaise
295
Dressé et Gravé par Chami n.



MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA
LOUISIANE.

PREMIERE PARTIE.

LA Province dont j'entreprens de donner la description dans ces Mémoires, a été pendant plusieurs années l'objet des découvertes du feu sieur de la Salle, qui pour récompense de ses peines & de ses travaux, y trouva la mort en 1687. par la trahison d'un de

ſes Compagnons, ainſi qu'on le voit par le Journal publié après ſa mort par le ſieur Joutel.

Cette grande & belle Province, que cet illuſtre & malheureux Voyageur nomma la Louiſiane, pour honorer la mémoire de Louis XIV. ſous le regne duquel il en fit la découverte, eſt ſituée dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt traverſée du Nord au Sud par le Fleuve S. Louis, & a environ cinq cens lieues de longueur ſur une largeur de près de deux cens. Au Nord-Eſt eſt Quebec, Capitale de la Nouvelle France, Ville bien bâtie & défendue d'une bonne Citadelle, avec un Gouverneur pour le Roi, Evêché, Séminaire, Hôpital général, Hôtel-Dieu pour les malades déſervi par des Religieuſes de l'Ordre de S. Auguſtin, & pluſieurs autres Couvens ou Maiſons Religieuſes, de Jéſuites, de Récollets, d'Urſelines, &c. Tout ce pays appartient à la France, ainſi que Louis-Bourg : les Eſpagnols poſſédent dans cette même partie de l'Amérique le vieux Mexique ou la Nouvelle Eſpagne, la Floride, avec les Forts de S. Auguſtin & de Penſa-

cole, & dans le Sud-Oueſt le Nouveau Mexique, autrement appellé la Nouvelle Grenade ; & les Anglois y ont la Nouvelle Yorck, la Virginie, l'Acadie, &c. Telle eſt la poſition de la Louiſiane, dont il eſt à propos de donner une connoiſſance exacte aux Lecteurs, avant de parler de la maniere dont la Colonie Françoiſe s'y eſt établie.

CHAPITRE PREMIER.

Du Fleuve S. Louis, & de ſon embouchure

CE grand Fleuve auquel nos François ont donné le nom de Fleuve S. Louis, porta d'abord celui de Fleuve Colbert au commencement de ſa découverte ; il fut auſſi appellé par quelques Sauvages Méchaſſipy, par d'autres Miſſiſſipy, & par quelques-uns encore Barbancha. Il prend ſa ſource à l'Oueſt du Canada, & coulant du Nord au Sud par l'eſpace de plus de ſix cens lieues, il va ſe décharger dans

le Golfe de Mexique, où il a ſon embouchure par les vingt-neuf degrés de latitude Nord, & à deux cens quatre-vingt-cinq degrés de longitude.

A l'entrée du Fleuve, on découvre ſur la droite pluſieurs petites Iſles nommées de la Chandeleur, ſur leſquelles au Printems il ne manque pas d'œufs d'oiſeaux de mer de toute eſpéce ; à gauche eſt le *Poſte de la Baliſe*, dont je parlerai dans la ſuite, & tout le long du rivage on n'apperçoit que ſables & que roſeaux. Après avoir fait ſept lieues en remontant le Fleuve, on rencontre deux autres paſſes auſſi larges que la premiere par où l'on eſt entré d'abord ; l'une ſe nomme *la paſſe à la Loutre*, l'autre *la paſſe de l'Eſt* : on m'a aſſûré qu'on ne ſe ſert plus aujourd'hui que de cette derniere, & que les Vaiſſeaux ont abſolument abandonné l'ancien paſſage. Une lieue au-deſſus de cette paſſe de l'Eſt eſt à droite un *Bayon*, ou petite riviere, qui va ſe rendre dans un Lac où il ſe pêche beaucoup d'huitres. Au reſte il eſt à remarquer que depuis cet endroit, & même trois lieues plus haut, juſqu'à l'embouchure du Fleuve, c'eſt-à-dire, par

l'eſpace de onze lieues, le rivage, comme je viens de l'obſerver, eſt tellement nud & ſi découvert, que l'on n'y trouve que deux arbres placés ſur la droite à une bonne lieue l'un de l'autre. On nomme l'un, *l'arbre à la bouteille*, & l'autre, *la potence à Picard.* Le premier, dit-on, a été ainſi appellé, parce que lorſqu'il fut découvert par nos François, on y trouva une bouteille pendante aux branches, & dans la bouteille une lettre par laquelle on marquoit à quelque Voyageur le lieu où ſes aſſociés étoient allés. A l'égard de l'autre, on raconte qu'un jour un nommé Picard paſſant en pirogue par cet endroit, dit que ſi jamais il étoit condamné à être pendu, il vouloit choiſir cet arbre pour ſa potence. Telle eſt l'origine des noms qu'on a donnés à ces deux arbres qui, comme je l'ai dit, ſont les ſeuls qu'on rencontre depuis l'embouchure du Fleuve.

Mais à peine l'a-t-on remonté pendant ces onze lieues de déſerts & de ſables, que l'on n'apperçoit plus à droite & à gauche le long du rivage que des arbres très-hauts, ſi nombreux & ſi ſerrés, que leur grande abondance em-

pêche le vent de souffler dans les voiles. Aussi les Vaisseaux sont-ils obligés pour avancer de porter le cordage assez loin, & de l'attacher autour d'un gros arbre, ensuite de virer au cabestan ; de cette maniere il arrive fort souvent qu'on emploie deux mois, pour faire dix-neuf lieues que l'on compte de cet endroit à la Capitale. Il n'est pas douteux qu'on ne doive attribuer ce retardement au défaut du vent, qui se trouve rompu & arrêté par ces forêts épaisses qui bordent le Fleuve; si ses rivages étoient défrichés, il est certain que les équipages seroient dispensés de cette manœuvre rude & pénible, & que les Vaisseaux pourroient le remonter commodément plus de cinq cens lieues.

Au travers de ces difficultés, après avoir fait environ vingt-quatre lieues, on arrive à un endroit qu'on appelle *le détour aux Anglois* ; c'est une espece d'ance fort large & fort spacieuse. On lui a donné ce nom, parce qu'au commencement de la découverte que le sieur de la Salle fit de cette Province, les Anglois en ayant été instruits, résolurent de prévenir les François & de s'y

établir les premiers. Dans cette vûe, ayant équippé un Vaiſſeau, ils y aborderent par le Golfe de Mexique ; & étant entrés dans le Fleuve, ſoit en chaloupe ou en canot, ils tomberent dans cette ance ou ce détour, qui à la vûe ne leur paroiſſant qu'un grand Lac, ils n'oſérent riſquer d'en faire le tour crainte de ſe tromper, & revirerent de bord, perſuadés qu'ils avoient manqué l'entrée du Fleuve.

Au milieu de l'ance que forme ce détour, eſt la demeure & le pays des Chaouachas ; c'eſt-là que M. le Maréchal de Belle-Iſle & ſes Aſſociés avoient précédemment une habitation, qu'ils ont vendue depuis la ſomme de cent mille livres. De-là on ne compte que ſix lieues juſqu'à la Nouvelle Orléans, Capitale de cette Province,

Le Fleuve S. Louis a dans des endroits plus d'une lieue de large, & les courans y ſont ſi forts, que pour le remonter, les bateaux ou pirogues ſont obligés de naviger à la rame de pointe en pointe ; c'eſt-à-dire, qu'après avoir gagné le haut d'une pointe de terre, il leur faut traverſer vers le coude oppoſé que le Fleuve fait en ſerpentant.

Ce ſont ces coudes qu'on appelle ances; & il eſt à remarquer que dans ces ances les courans ſont toujours plus rapides, & qu'il y a plus d'embarras de bois que de l'autre côté. C'eſt pour la même raiſon qu'en traverſant le Fleuve, on n'aborde jamais au rivage opposé vis-à-vis de l'endroit d'où l'on eſt parti : quoiqu'on nage toujours contre le courant, on dérive quelquefois plus d'une demi-lieue au-deſſous; d'où il arrive que pendant tout un jour, en ramant continuellement du matin juſqu'à la nuit, on ne peut gueres faire ſur ce Fleuve que cinq lieues, ou cinq lieues & demie.

CHAPITRE II.

Du climat, & de la température de l'air de la Louiſiane.

DANS cette Province, depuis la mer juſques vers la *Pointe coupée*, c'eſt-à-dire par l'eſpace d'environ quatre-vingt-deux lieues, l'air n'eſt pas

fort sain, à cause de l'inondation du Fleuve S. Louis, qui est débordé régulièrement tous les ans depuis le vingt-cinq de Mars jusqu'à la S. Jean, & qui couvre alors tous les environs; aussi dans tout cet espace de terrein on ne trouve que lacs & que marais dans les forêts immenses dont ces terres sont plantées. On a remarqué que depuis quelques années l'hiver y est plus rude qu'il n'étoit au commencement de l'établissement de la Colonie, soit qu'on doive attribuer ce changement au défrichement des terres, ou à quelqu'autre cause inconnue.

L'hiver commence dans ce pays à la fin de Novembre, & dure jusques vers la fin de Février. Dans tout cet intervalle il souffle un vent de Nord très-rude & fort pénétrant; dès que ce vent change, le froid cesse d'être continuel & commence à diminuer. Pendant cette saison de l'hiver on peut observer dans cette Province trois sortes de climats, dont la différence est bien marquée: vers la Capitale, & au-dessus jusqu'à la *Pointe coupée*, il gele quelquefois assez fort, quoiqu'il y neige rarement; depuis la *Pointe coupée* jus-

qu'aux Arcanças, l'air est plus doux & plus tempéré : mais du côté des Illinois, à cinq cens lieues de la Nouvelle Orléans, le froid est très-vif; le Fleuve S. Louis & les autres Rivieres y sont ordinairement tellement glacés, qu'on peut y passer en voiture comme sur le terrein le plus solide.

Cependant malgré les incommodités du froid, cette saison est préférable à l'été, parce qu'alors on ne manque dans cette Province ni de gibier de toute espéce, ni de bœuf & de chevreuil : dans l'été au contraire on est privé de ce secours, & l'on est alors réduit au poisson, qui à la vérité ne manque point, ainsi qu'aux fruits & aux légumes du pays, qui sont alors en abondance. Mais les salades y deviennent alors fort rares, parce que les chaleurs les font monter très-vîte.

Cette saison de l'été dure à la Louisiane depuis le mois de Mars jusqu'en Septembre, accompagnée de chaleurs fort grandes, qui souvent sont suivies d'orages très-violens. Ces orages sont ordinairement accompagnés de grêle & de tonnerres d'autant plus effrayans, que le pays n'étant composé que de bois,

de lacs, de collines ou écors, & de bas fonds, les coups répetés par les échos ſemblent être continuels. En l'année 1737. il tomba à la Nouvelle Orléans le jour du Dimanche des Rameaux de la grêle, dont les grains étoient auſſi gros que des œufs de poule.

Une autre incommodité de l'été dans ce pays, eſt que les nuits mêmes y ſont auſſi chaudes que le jour, & qu'on y eſt expoſé à des coups de Soleil ſi ardens & ſi vifs, qu'on a vû des perſonnes qui en ſont mortes, d'autres à qui la peau eſt tombée d'un bout à l'autre dans l'endroit où ils ont été frappés. Cependant ſi l'on eſt ſecouru à propos & dans le moment, il eſt facile d'y remédier; ce qui peut ſe faire de deux manieres. Si c'eſt ſur la tête qu'on a reçû le coup de Soleil, on prend un gobelet de criſtal plein d'eau fraîche, & l'on renverſe le gobelet ſans répandre l'eau ſur l'endroit qui a été frappé du Soleil, de maniere qu'en le ſerrant fortement, l'eau y reſte ſans s'épancher. L'ardeur du coup ſe communique à l'eau, qu'on voit boüillir dans le gobelet; ce qui appaiſe le feu, & adoucit

beaucoup la douleur qui ne manque jamais d'accompagner cet accident.

Mais pour en guérir sûrement, on se sert d'un autre reméde plus prompt & plus efficace ; ce sont des feuilles d'une plante qui porte des boutons garnis de petites pointes très-fines & fort aiguës, qui s'attachent aux bas, aux habits, en un mot à tout ce qu'ils touchent : on appelle ces boutons *appe mace*. Lorsqu'on a reçû un coup de Soleil, on applique sur le front de ces feuilles qui sont velues, & elles ont la vertu non-seulement d'arrêter l'inflammation, mais encore d'enlever la douleur de tête. Je crois pouvoir en parler d'autant plus affirmativement, que j'en fis l'expérience moi-même en 1736. Ces *appes* ou boutons renferment chacun deux petites amandes, dont les Perroquets sont très-friands : elles sont fort huileuses, & je me souviens d'avoir connu à la Nouvelle Orléans un certain Baron du Crenet, qui en tira de l'huile qui étoit fort douce & très-bonne.

Je finis ce Chapitre, en observant que dans ce pays de la Louisiane on ne connoît presque point d'Automne : des

chaleurs brûlantes de l'été on paſſe auſſitôt vers la mi-Septembre aux gelées blanches; ce qui n'empêche cependant point qu'on n'éleve alors dans les jardins toutes les ſalades de la ſaiſon, telles que chicorée, céleri, &c.

CHAPITRE III.

Des Terres de la Louiſiane, & de leur qualité.

J'AI déja dit que dans cette Province, à remonter depuis l'embouchure du Fleuve juſques vers la *Pointe coupée*, on ne trouve gueres que lacs & que marais formés par les débordemens du Fleuve; auſſi peut-on regarder ce terrein comme n'étant, pour ainſi dire, que l'égoût des eaux du pays d'en-haut. De-là vient que pour ſe garantir de l'inondation, ceux des habitans qui ſont au voiſinage de la Capitale, comme les Allemans à dix lieues, les Chaouachas à ſix, les Cannes brûlées à cinq, les Chapitoulas à

deux, les Jésuites mêmes à un quart de lieue, sont obligés de pratiquer des levées, ou élévations de terre assez hautes & assez larges. Derriere ces levées on creuse un fossé servant à recevoir les eaux qui peuvent transpirer au travers des terres; & de ce fossé partent de distance en distance différens canaux, destinés à faciliter l'écoulement des eaux dans la profondeur des terres, ou dans les Ciprieres qui bordent le Fleuve, comme je le dirai dans la suite. Comme il se trouve beaucoup d'écrevisses dans ce pays, il n'est pas rare qu'elles percent ces levées pendant la nuit; on s'apperçoit le matin qu'elles y ont travaillé, lorsqu'on y voit des espéces de petites fontaines d'eau qui jaillissent. Alors il faut avoir la précaution de remédier promptement au dégât qu'elles ont fait, sans quoi la levée venant insensiblement à crever, sa réparation deviendroit un ouvrage pénible, à cause de la rapidité des eaux qui s'écoulent, & qui emportent tout avec elles.

On conçoit par ce que je viens de dire, que ce terrein ne peut être des meilleurs: aussi n'a-t-il que huit

à neuf pouces de bonne terre un peu noirâtre ; au-deſſous on ne trouve qu'une terre graſſe, qui ſert à faire de la brique & de la thuile. Cependant tout mauvais qu'eſt ce terrein, ceux qui y ſont établis ne laiſſent pas d'en tirer un grand avantage, en ce que les terres y étant inondées pendant trois mois, elles deviennent par-là très-propres à produire le ris, eſpéce de froment qui, comme chacun ſçait, ne vient bien que le pied dans l'eau. C'eſt une bonne manne pour les Habitans, qui en font du pain, commme je le dirai dans la ſuite. Il eſt vrai que l'on cultive outre cela à la Nouvelle Orléans toutes les mêmes plantes qui croiſſent dans le pays d'en haut ; mais outre qu'elles n'y ont jamais la même qualité, elles coûtent toujours beaucoup de peine aux Eſclaves, & autant d'embarras au Maître, qui eſt obligé d'y donner des ſoins & une attention extrême.

Les terreins au contraire qui ſont ſitués vers le haut du Fleuve, n'étant point ſujets à l'inondation, ſur tout ceux qui ſont éloignés du rivage & élevés ſur des hauteurs ou écors, ſont

tous excellens à cultiver. Tels ſont les terreins du *Bâton rouge*, de la *Pointe coupée*, des Natchés, des Arcanças, des Yazoux, &c. Il eſt vrai que ceux qui y ſont établis n'ont pas l'avantage de pouvoir ſemer du ris, comme on le fait dans les terreins d'en bas; mais en revanche, outre que ce qu'ils recueillent ſur leurs terres eſt toujours d'un bien meilleur goût que ce qui croît dans l'eau, ils ont la facilité de pouvoir élever ſans peine & preſque ſans ſoin le mahi, qui n'eſt pas moins utile que le ris dans cette Province, le tabac, l'indigo, les féves, patates, giraumons, melons d'eau & autres plantes. La terre qui eſt noire & très-excellente dans tous ces endroits, les y porte toutes preſque ſans culture, comme elle y produit naturellement de l'oſeille, de l'eſtragon, des oignons, des champignons, des morilles, &c.



CHAPITRE IV.

Des Plantes, Fruits, Légumes & Herbes potageres, qui croiſſent dans ce Pays.

ON trouve à la Louiſiane, ainſi qu'en France, des plantes, herbes & légumes de toute eſpéce, des choux de pluſieurs ſortes, même des choux-fleurs, des laituës romaines, chicorée, céleri, raves, radix, &c. il y croît auſſi des pois de toute ſorte, de même que des haricots, féves de marais, féves appalaches, & autres nommées féves de quarante jours, parce qu'elles ſont dans leur maturité & bonnes à cueillir quarante jours après avoir été ſemées.

Au mois de Juin, & vers la S. Jean-Baptiſte, on commence dans ce pays à manger le raiſin, qui eſt alors parfaitement mûr; & ſi dans les premiers jours de Juillet on taille de nouveau la vigne, comme on l'a fait au com-

mencement de Janvier, il eſt certain qu'elle repouſſera non-ſeulement de nouvelles branches, mais même des grapes, dont le fruit ſera mûr au commencement d'Octobre : c'eſt une expérience que l'on a faite pluſieurs fois, & qui a toujours reuſſi. On trouve auſſi communément dans les bois, & même le long des rivages du Fleuve S. Louis, des pampres de vigne, qui ſans ſoin & ſans culture portent du raiſin blanc & noir, mais d'un goût piquant & fort aigre, & qui n'eſt propre qu'à faire du verjus. On y voit encore une autre eſpéce de vigne qui rampe, & dont les feuilles ſont fort larges. Au lieu de grapes, celle-ci ne produit que des grains ſéparés les uns des autres, qui ſont gros comme nos plus groſſes ceriſes. La couleur en eſt blanche, & la peau fort dure ; mais en les caſſant ſous la dent, on les trouve d'un goût aſſez ſucré. Chaque grain ne renferme que trois pepins. Je ne dis rien ici des autres fruits qui croiſſent dans ce pays ; j'aurai occaſion d'en parler, lorſque je traiterai des arbres fruitiers qu'on y rencontre.

C'eſt auſſi vers la S. Jean, que dans

cette Province on commence à cueillir des melons d'eau qui n'y ſont pas rares, & qui durent juſqu'aux gelées blanches. On leur donne ce nom, parce qu'en les mangeant, il ſemble que l'on preſſe dans ſa bouche une éponge imbibée de vin d'Alicant : car l'eau en eſt très-vermeille, & d'un goût exquis. Il y a de ces melons d'eau qui peſent juſqu'à vingt livres; la peau en eſt d'un très-beau verd. Après les avoir coupés par tranches vers la côte, on trouve l'épaiſſeur d'un bon pouce d'une chair blanchâtre; le reſte eſt d'une belle couleur de roſe, ſemé de diſtance en diſtance de petites caſes qui renferment une graine platte & noire. Ce fruit eſt fort rafraîchiſſant & très-ſain; auſſi eſt-il d'un grand ſecours dans ce pays qui eſt fort chaud, non-ſeulement pour les perſonnes en ſanté, mais encore pour les malades. On cueille ces melons le matin avant que le Soleil ſoit levé, & on les porte chez ſoi où on les met à l'ombre; de cette maniere ils conſervent parfaitement leur fraîcheur, qu'ils communiquent enſuite à ceux qui les mangent. En Juin, Juillet & Août on a auſſi des melons François,

d'un meilleur goût que ceux d'Angers, ainsi qu'une autre espéce qu'on appelle melons Anglois, qui quoiqu'assez bons, ne sont cependant pas de l'excellence des premiers, & ont la chair toute blanche.

On seme aussi dans ce pays des navets, qui y viennent parfaitement bien, sur-tout du côté des Natchés, où ils sont beaucoup meilleurs que partout ailleurs. On y recueille encore des citrouilles, ainsi que des giraumons, espéce de potirons, dont il y a de deux sortes, les uns sans côtes qui ont la peau fine, les autres à grosses côtes qui sont très-durs, & qu'on ne peut couper qu'à coups de hache. Ces derniers cuits au four sont un excellent manger. Il y a de même beaucoup de concombres, dont on fait des cornichons; & l'on y trouve des callebasses douces, qu'on met au pot ou qu'on mange en salade. Lorsqu'elles sont encore jeunes & tendres, si après en avoir ôté la peau & les avoir coupées par tranches très-minces, on les fait secher à l'ombre, on peut les conserver ensuite, & s'en servir dans les sauces & dans les ragoûts; on les prendroit alors pour de véritables mousserons.

Le terrein de la Louiſiane produit encore en abondance des artichaux, du houblon, du creſſon alenois & du creſſon ſauvage, du perſil, du cerfeuil, de l'appétit, de l'oſeille, de l'ognonette ou petit oignon, de l'ail, de la bourſette, &c. Ces plantes & ces légumes dont j'ai parlé juſqu'ici dans ce Chapitre, n'ont point beſoin pour croître des ſoins & de l'induſtrie d'un Jardinier habile & expérimenté: quelques graines répandues négligemment ſur le terrein & à l'aventure produiſent preſque ſans culture des légumes en abondance; pluſieurs même des plantes que j'ai nommées croiſſent naturellement dans les bois & dans les prairies, ainſi que l'eſtragon, les fraiſes, le gingembre, le millepertuis, les vulnéraires & mille autres ſimples utiles à la médecine. On y trouve auſſi toutes les fleurs que nous avons en France, comme les lys, les anémones ſimples & doubles, les roſes, les œillets, & beaucoup d'autres dont l'eſpéce nous eſt inconnue. Enfin dans l'Automne & vers le mois de Novembre, lorſqu'on a mis le feu dans les prairies, s'il vient à pleuvoir là-deſſus, on voit auſſi-tôt ſortir de terre, non

pas dans des cantons ſeulement, mais par-tout, des champignons en abondance pour le moins auſſi bons que le ſont les nôtres. On trouve auſſi à foiſon dans les forêts parmi les feuillages pourris de belles & longues morilles, ainſi qu'une eſpéce de champignons qui croiſſent ſur le bois de frêne ou de liar pourri, & qui cuits dans l'eau & accommodés en fricaſſées, reſſemblent à de véritable gras-double.

Je n'ai parlé juſqu'ici que des plantes ou légumes qui ſont connus dans notre Europe, & qui croiſſent également dans ce nouveau Monde; la Louiſiane en a encore d'autres qui lui ſont particuliers, ou qu'elle cultive avec ſuccès, & qui méritent d'autant plus notre attention, que les Habitans de ce pays en tirent beaucoup d'avantage. Tels ſont entr'autres le ris, le mahi, le tabac & l'indigo, dont je remets à parler dans des Chapitres particuliers; je finis celui-ci par des remarques ſur quelques plantes ou fruits, qui ne ſont pas beaucoup moins utiles à cette Province.

Une de celles qui y viennent le mieux & dont nos François font le plus d'uſage, ainſi que les Sauvages, eſt une eſ-

péce de pomme de terre qu'on appelle Patate. Il s'en trouve de la groſſeur du gras de la jambe & d'un demi-pied de longueur ; quelques-unes peſent plus de huit livres : d'autres ſont rondes; car on en voit de toutes ſortes d'eſpéces. Pour les planter, on prépare d'abord dans un grand terrein des buttes de terre faites en pain de ſucre, grandes & ſpacieuſes par le bas, & ayant par en haut à peu près la largeur d'une forme de chapeau. On prend enſuite des patates, de celles qu'on a recueillies & gardées d'une année à l'autre : on les coupe par morceaux petits ou grands, peu importe ; il ſuffit qu'il y reſte un peu de peau : on les plante dans toutes ces différentes buttes, un au haut, & ſept ou huit autour de chaque butte ; & peu de tems après ces morceaux plantés pouſſent à l'endroit où la peau eſt reſtée, des racines & des tiges, qui ſortant de terre, ſe diviſent en une infinité de lianes diſtinguées par pluſieurs nœuds, d'où partent autant de feuilles faites en cœur, & des eſpéces de pates ou racines. Ces feuilles cuites & accommodées à la ſauce blanche ſont aſſez agréables, & ont à peu près le goût

de nos épinards. Vers la fin de Mai on n'apperçoit plus le terrein sur lequel les patates on été plantées ; il est tout couvert des lianes & des feuilles qu'elles ont poussées. Ces premiers plans sont ordinairement d'environ huit à neuf cens buttes : vers la fin de Juin on choisit un terrein plus vaste, où l'on prépare d'autres buttes en plus grand nombre, quelquefois jusqu'à deux mille & plus ; & lorsque le tems est devenu favorable, c'est-à-dire, quand il a plû, on prend de ces lianes du premier plant que l'on coupe à peu près de la longueur du bras, de façon qu'à chacune il reste deux nœuds & deux pattes : ensuite on découvre les buttes, en y faisant un trou en forme de calotte d'un chapeau renversé, & l'on y place en croix double quatre de ces lianes qui forment huit tiges ; après quoi on remplit le trou de terre, de sorte que ces tiges forment une espéce de couronne autour de chaque butte. Ces lianes reprennent racine, & poussent en terre des patates, comme les premieres, & hors de terre d'autres lianes garnies de leurs feuilles. Les patates du premier plant sont bonnes, mais moins que celle

celles qui proviennent de la liane ; celles-ci ont un goût beaucoup meilleur & plus sucré. On cueille ordinairement les premieres à la S. Louis, les autres après les premiéres gelées blanches ; & on les conserve sans façon en monceau dans une chambre ou dans un grenier comme des pommes : cependant parmi les Habitans, quelques-uns sont dans l'usage de les couvrir de paille de ris. Les patates qui croissent dans les terres qui ne sont point sujettes à l'inondation, sont beaucoup plus agréables que les autres ; mangées cruës, elles ont à peu près le goût des marons ou des châtaignes cruës. C'est une très-bonne nourriture pour les Esclaves, un fruit même qui se sert sur les bonnes tables parmi les François, & un passe-tems en hiver pour les Soldats, qui lorsqu'ils sont de garde, s'amusent à les faire cuire sous la cendre ; elles ont alors le même goût qu'une pomme de reinette cuite. On en fait aussi cuire au four, ou sur le feu avec très-peu d'eau ; d'autres en font des confitures qui sont fort bonnes : quelques personnes en ont tiré de l'eau-de-vie ; pour moi je puis assurer que j'en ai fait une boisson, qui ne lecé-

doit en rien au meilleur cidre de Normandie. Je ne doute nullement que ſi l'on en plantoit en France, elles n'y vinſſent parfaitement bien ; ce ſeroit un très-bon aliment, tant pour le riche que pour le pauvre.

On trouve auſſi en quelques cantons de la Louiſiane des petites pommes de terre oblongues, qui ne ſont pas plus groſſes que des petites noix. Quoique pâteuſes, elles ne ſont point mauvaiſes étant cuites dans l'eau & mangées à l'huile : c'eſt la ſauce à laquelle les Sauvages les mettent.

Il y a encore dans cette Province un certain petit fruit qui croît dans de petites buttes de terre que l'on fait exprès, on le nomme Piſtache. C'eſt une véritable petite amande longue & ronde, couverte d'une peau ou eſpéce de parchemin tendre & velu : ces amandes ſont jointes en terre les unes aux autres par des eſpéces de petits filamens déliés. Ce fruit ne vaut rien, lorſqu'il eſt frais cueilli ; il n'a alors que le goût d'une féve aſſez fade : mais grôlé ou ſéché dans les cendres chaudes, il acquiert une ſéchereſſe qui le rend aſſez agréable. J'ai connu des perſonnes qui s'en

ſont ſervies en guiſe de cacao pour faire du chocalat ; elles y ont réuſſi au point de tromper même les connoiſſeurs.

Dans les bois & les forêts immenſes dont tout ce pays eſt couvert, il ſe trouve des cantons entiers & très-vaſtes, qui ne ſont remplis que de hautes & belles cannes ; ce ſont des eſpéces de roſeaux fort durs. On croit communément que les terres où elles croiſſent ſont les meilleures ; & l'on a raiſon, puiſqu'elles ne viennent point dans l'eau. On fait dans le pays plus d'un uſage de ces cannes. Après avoir défriché un terrein qui en eſt planté, & y avoir mis le feu pour le nétoyer, les ſouches repouſſent par-ci par-là pluſieurs rejettons, qu'il eſt facile d'arracher avec la main : on en fait des bottes ou paquets, on les fait cuire dans de l'eau, & après qu'elles ſont égoutées, étant ſervies à la ſauce blanche ou à l'huile, on jureroit que ce ſont de véritables aſperges : il y a cette ſeule différence, que dans les aſperges il n'y a de bon que le verd ; au lieu qu'on ne mange que le blanc de ces cannes. Leur graine reſſemble à de l'avoine ; & dans quelques diſettes les Eſclaves Negres en ont fait du pain, &

B ij

s'en sont nourris. Enfin des racines de ces cannes on fait de très-jolies badines; en 1720. on en apporta beaucoup en France, où elles furent fort à la mode : plus les nœuds sont serrés, & plus elles sont estimées.

CHAPITRE V.

Du Ris & du Mahi, & de la maniere d'en faire du pain.

J'AI déja observé que le ris ne vient bien que le pied dans l'eau; ainsi lorsque l'on en a ensemencé un terrein, on a soin d'arrêter l'écoulement par un des bouts, afin que l'eau s'y répande & couvre le champ. En cet état le ris germe, prend racine, pousse des tiges & fleurit. Alors on retire les eaux de dessus le terrein, afin de donner au grain la facilité de mûrir & de sécher; ce qui se fait en dix ou douze jours. Pendant tout ce tems-là il faut avoir la précaution de tenir autour du champ un Negre ou deux, pour frapper con-

tinuellement ſur des poëles ou des chaudrons, afin d'écarter une multitude prodigieuſe d'étourneaux qui s'y aſſemblent, & qui ſont ſi friands de ce grain, qu'en deux jours ils en détruiroient un arpent entier. Lorſque le ris eſt ſec, on le coupe avec la faucille, on le met en botte & on le ſerre pour le battre dans un tems convenable. Après cette premiere récolte, au lieu de labourer le terrein, on y ramene l'eau : le ris repouſſe auſſi beau qu'il étoit d'abord ; & l'on fait une ſeconde récolte, quelquefois même une troiſiéme. Il eſt vrai que le grain qu'on a recueilli la premiere fois, eſt toujours plus gros & mieux nourri. Telle eſt la maniere de cultiver le ris ; voici celle d'en faire du pain.

Après avoir battu le ris & l'avoir ſéparé de la paille, il faut encore l'*écaler*, c'eſt-à-dire, le nétoyer de cette peau dure qui l'enveloppe. On ſe ſert pour cela d'un gros tronçon de bois de deux à trois pieds de longueur, que l'on a creuſé en guiſe de mortier de la profondeur d'environ un pied & quelques pouces, ce qui ſe fait par le moyen du feu. En même tems on prépare un pi-

lon de dix à douze pieds de long, gros & pesant par le bout d'en haut, & diminuant ensuite proportionnellement, de façon que par en bas on puisse le tenir avec la main. En laissant tomber ce pilòn dans la pile où l'on a mis du ris en paille, & continuant l'opération, à force d'être battu & agité, la peau qui couvre le grain s'enléve; on le vanne alors, & le ris se trouve net. On avoit établi autrefois à la Nouvelle Orléans un moulin à *écaler* le ris; mais il a été abandonné, parce que, soit par le défaut de la meule ou autrement, le grain qui en sortoit étoit toujours plein de sable & de gravier.

Quand on a une quantité de ris net suffisante pour faire de la farine, on commence par le laisser tremper dans de l'eau tiéde depuis le soir jusqu'au lendemain matin. On le fait ensuite égouter sur une table ou sur tout autre plan incliné; & lorsqu'il est bien sec, une Esclave préposée à cet office le remet dans cette pile de bois dont j'ai parlé, & à grands coups de pilon le réduit en farine, qu'elle passe à mesure par des tamis très-fins faits de cannes que fabriquent les Sauvagesses, comme

je le dirai dans la ſuite. Cette farine eſt d'une blancheur à éblouir ; mais quoique très-fine & très-déliée, elle ne peut ſe lier ni ſe paîtrir ainſi que la farine de froment, parce qu'elle eſt toujours rude au tact comme le ſable, qu'on a beau mouiller ſans qu'il ſoit poſſible de le réduire en corps. Pour y parvenir, on eſt obligé de faire cuire dans beaucoup d'eau une certaine quantité d'autre ris, que l'on renverſe dans cette farine auſſi-tôt qu'il eſt réduit en bouillie : on paîtrit enſuite le tout, & l'on y met du levain ; mais en levant, cette pâte devient toute liquide, & il ſeroit impoſſible d'en former des pains, ſi l'on ne s'y prenoit de la maniere ſuivante. Quand le four eſt chaud & bien nétoyé, on met un peu d'eau dans une caſſerole, & enſuite de cette pâte de ris, que l'on couvre de quelques feuilles de choux ou de latanier. On enfourne alors la caſſerole emmanchée d'une longue perche, on la renverſe ſens-deſſus-deſſous ; & la pâte en forme de pain rond tombe dans le four, où l'ardeur dont il eſt embraſé la retient dans le même état. Telle eſt la maniere de faire le pain de ris ; il eſt excellent, & n'eſt

pas moins recherché des François que que des Esclaves.

Il en est de même du pain de mahi, qui se fait aussi de la même maniere. Il y a seulement cette différence, qu'au mahi on ne perd point la paille, comme au ris, quand on le pile pour le réduire en farine. On la ramasse proprement en le vannant, on la fait tremper dans de l'eau, on la passe au travers d'un linge en la pressant, & elle rend l'eau aussi blanche que du lait: on la met sur le feu avec un peu d'huile ou de sain-doux; & tournant toujours avec une cuiller, on fait une excellente bouillie.

Peu de gens ignorent ce que c'est que le mahi; c'est ce que nous appellons en France bled de Turquie: il y a cette seule différence, qu'en France ce grain ne rend qu'une farine jaune; au lieu que la farine de celui qu'on cultive à la Louisiane, est aussi blanche que celle du plus beau froment. Le mahi pousse des épis gros comme le poing, dont quelques-uns portent jusqu'à trois cens grains & plus, arrangés horisontalement sur l'épi, & gros comme des pois; d'où l'on peut juger quelle est la bonté

infinie du Créateur, puiſque d'un ſeul pied de mahi qui peut produire ſept à huit épis, & qui provient d'un ſeul grain, ſa Providence toujours admirable ſçait en tirer deux à trois mille.

On diſtingue deux ſortes de mahi, dont l'un eſt propre à faire de la farine, & l'autre non : ce dernier a le grain tout rond; l'autre l'a un peu plus plat, & ſe diſtingue par une eſpéce de coup d'ongle ou de raînure qui regne ſur toute la longueur des grains. L'un & l'autre a ſon uſage, & ſert également à la nourriture des Sauvages, des Negres, des François & des Voyageurs; on peut les apprêter en quarante-deux manieres, dont chacune a ſon nom particulier. Il eſt inutile que j'entre ici dans le détail de toutes ces différentes façons que l'on peut donner au mahi: il ſuffit d'apprendre aux Lecteurs qu'on en fait du pain, de la bouillie, de la farine froide, de la farine grolée, du bled boucané, ou ſéché au feu & à la fumée, qui étant cuit, a le même goût que nos petits pois, & eſt auſſi ſucré. On en fait encore ce qu'on appelle *le grut*; c'eſt-à-dire, qu'en le battant & le broyant pendant quelque tems dans

une pile de bois avec un peu d'eau qu'on y mêle, on en ôte la peau ou enveloppe dont il est couvert. Ce grain ainsi concassé & séché se transporte fort loin, & se conserve parfaitement; le plus fin qui reste, sert à faire *la sagamité*, qui est une espéce de bouillie cuite avec de l'huile ou de la viande: c'est un aliment très-bon & fort nourrissant.

CHAPITRE VI.

Du Tabac, de la maniere de le cultiver & de le faire.

LES terres de la Louisiane sont aussi propres qu'on puisse le souhaiter pour la culture du tabac; & sans mépriser celui qui croît en plusieurs autres pays où l'on en éléve beaucoup, j'ose dire sans chercher à en imposer, que celui des Natchés surpasse en bonté le tabac même de la Virginie & de S. Domingue. Je dis celui des Natchés, parce que le terrein de ce poste paroît être

plus favorable que tout autre à la culture de cette plante : cependant il faut convenir qu'il y a bien peu de différence entre le tabac qu'on y recueille, & celui qui croît dans quelques autres cantons, à la Pointe coupée, par exemple, aux Naquitoches, & même à la Nouvelle Orléans ; mais ſoit à cauſe de l'expoſition ou de la bonté du terrein, on ne peut nier que celui des Natchés & des Yazoux ne ſoit préférable à tous les autres. Voici la maniere de le cultiver & de le fabriquer, telle qu'elle eſt en uſage dans cette Province.

C'eſt dans les mois de Décembre, de Janvier & de Février, qu'on ſeme le tabac ſur des planches de terre qu'on a préparées à cet effet avec la pioche ou avec la bêche ; & parce que la graine en eſt d'elle-même aſſez fine & aſſez menue, on la mêle avec de la cendre, afin qu'elle ſoit plus clair ſemée. On polit enſuite les planches avec le rateau ; & l'on marche ſur cette terre enſemencée, ou bien on la bat avec une planche, afin que la graine prenne plus vîte. Elle ne commence à lever qu'un mois après, & même quelquefois da-

vantage ; & alors on doit avoir ſoin de couvrir les planches avec des paillaſſons ou des écorces de Cipres, pour mettre la plante à l'abri des gelées blanches, qui dans cette ſaiſon ſont aſſez fréquentes. Enfin lorſqu'elle eſt levée, elle pouſſe & croît inſenſiblement. Il y en a de deux ſortes : l'une a la feuille longue & pointue ; l'autre l'a ronde & un peu velue : cette derniere eſpéce eſt préférable à la premiere.

A la fin d'Avril, & vers la S. George, la plante ayant quatre feuilles, on choiſit les pieds les plus forts que l'on tire de terre. On tend en mêmetems ſur un autre terrein un cordeau, le long duquel on plante ces pieds de tabac arrachés à trois pieds de diſtance les uns des autres : on ſe ſert pour cela d'un plantoir de bois, quelquefois du doigt, avec lequel on fait un trou où l'on met le pied de tabac ; après quoi par le moyen d'un ſecond trou qu'on fait à côté, on ſerre doucement la plante, & on laiſſe ce ſecond trou ouvert pour recevoir l'eau qui doit l'arroſer. Le tabac étant ainſi tranſplanté, il faut le viſiter exactement ſoir & matin, parce qu'il ſe forme au pied des

vers de terre qui ſont noirs, & qui rongent l'œil de la plante. Si l'on en voit de rongées, comme cela arrive quelquefois, il faut auſſi-tôt chercher cet inſecte qu'on ne manque point de trouver enfoui dans la terre, & l'écraſer; après quoi on replante à côté un autre pied.

Je n'ai point dit qu'avant cette tranſplantation il fût néceſſaire d'arroſer le terrein, parce que pour cela on a ordinairement l'attention de choiſir un tems de pluie, & quand le tabac eſt tranſplanté, il ſuffit de l'arroſer trois fois pour l'aider à reprendre racine. Il n'eſt pas beſoin non plus d'aucune préparation pour le terrein; on ſe contente ſeulement de remuer la terre de quatre pouces en quarré autour de la plante.

Quand le tabac eſt parvenu à quatre ou cinq pouces de hauteur, on le ſarcle, & l'on purge le terrein de toutes les mauvaiſes herbes; en même-tems on chauſſe & on butte chaque pied. On réitere la même opération, lorſqu'il a un pied & demi : enfin quand la plante a huit à neuf feuilles & s'apprête à monter en fleur, on lui coupe

la tête; ce qui s'appelle *châtrer* : cette amputation lui fait pousser des feuilles plus longues & plus épaisses. C'est alors qu'il faut redoubler de soin & d'attention, visitant son champ de tabac pied à pied & feuille à feuille, parce qu'alors chaque feuille en repousse d'autres, qu'il faut cailler ; c'est ce qui se nomme *ébourgeonner*. Outre cela c'est dans ce tems là qu'il se forme sur ces plantes des chenilles vertes grosses comme le doigt du milieu de la main & aussi longues, qui en une nuit mangeroient en entier un pied de tabac.

Après tant de soins & tant d'inquiétudes, on n'est pas encore au bout de ses travaux ; c'est alors que tandis que les feuilles du tabac acquierent leur maturité, il faut préparer, si l'on n'y a pas pourvû d'abord, un lieu propre pour le pendre & le faire sécher : c'est ce qu'on appelle un Hangar. Nos Charpentiers sont stylés en France à cette espéce de bâtiment, & sçavent comment il faut s'y prendre pour le construire ; la maniere de la Louisiane est plus grossiere peut-être, mais en même-tems plus expéditive, & du moins aussi commode pour les usages ausquels

ces bâtimens ſon deſtinés : j'en parlerai dans la ſuite de ces Mémoires. L'hangar étant prêt, il faut attendre que le tabac ſoit à ſa maturité, & en état d'être coupé. C'eſt ce que l'on connoît, lorſqu'avant Soleil levé prenant avec les deux doigts la feuille en biais, & la ſerrant un peu, elle ſe caſſe d'elle-même; les connoiſſeurs n'ont pas beſoins de cette épreuve, & ſçavent le tems de la coupe au premier coup d'œil.

Ce tems étant enfin arrivé, on coupe les pieds de tabac le plus près de terre qu'il eſt poſſible; ce qui doit ſe faire en pied de Biche, & d'un ſeul coup de couteau : on les laiſſe enſuite étendus quelque tems ſur le terrein, afin que les feuilles ayent le tems de s'amollir, & qu'elles ne ſe caſſent point lorſqu'on tranſporte le tabac à l'hangar. Y étant arrivé, on ſuſpend les pieds par couples de deux pieds enſemble d'abord aux premieres perches d'en haut, continuant ainſi de ſuite, & deſcendant d'étage en étage, & l'on a ſoin que les pieds ainſi ſuſpendus ſoient éloignés entr'eux d'environ deux pouces, & qu'ils ne ſe touchent point,

de peur qu'ils ne se pourrissent. On remplit ainsi tout l'hangar de tabac, & on l'y laisse suer & sécher. Après cette opération, les Esclaves sarclent & nétoyent le terrein d'où le tabac a été enlevé; & le maître visite avec soin chaque pied, qui ne manque point de repousser plusieurs rejettons en couronne. Il abbat tous ceux qui ne lui conviennent pas, & n'en conserve qu'un seul qu'il cultive, & dont il prend le même soin que du premier. Avec cette attention il fait une seconde récolte sur le même terrein, & quelquefois une troisiéme. Il est vrai que le tabac de ces dernieres coupes ne monte jamais si haut que celui de la premiere; mais il est toujours fort bon.

Quand on veut avoir du tabac en carottes, on ne doit pas attendre que les feuilles soient parfaitement séches; mais dès qu'elles ont acquis une couleur d'un jaune brun, quoique la côte soit encore verte, on détache les pieds de tabac des perches où ils sont suspendus, on en ôte les feuilles qu'on entasse les unes sur les autres, & l'on jette dessus une couverture de laine, afin de leur donner le tems de suer; à l'égard

de la tige, on la jette comme inutile. On travaille enſuite à écôtonner ces feuilles, c'eſt-à-dire à les détacher de leur côte du milieu, qu'on jette encore comme n'étant propre à rien; & l'on met à part les feuilles les plus longues & les plus larges, & d'un beau noir brun, que l'on conſerve pour ſervir d'enveloppe & de couverture aux carottes. Après cela, ſelon le nombre de carottes que l'on veut avoir, on prépare autant de morceaux de groſſe toile de la largeur de huit pouces au moins & d'un pied de long; on les étend par terre, on arrange deſſus en travers ces belles feuilles qu'on a choiſies, & par deſſus celles-ci on met d'autres feuilles en long à poignées, & telles qu'elles ſe préſentent, ayant ſoin d'en mettre toujours plus au milieu qu'aux deux bouts. On roule enſuite ces feuilles avec celles qui leur ſervent d'enveloppe, & on les couvre de ces morceaux de toile dont j'ai parlé, qu'on attache au milieu & aux deux bouts avec des liens de tilleul. Quand on en a fait ainſi environ une douzaine, ſelon le nombre d'Eſclaves que l'on a, les Negres ſerrent ces carottes de toutes leurs for-

ces avec une corde groſſe comme le petit doigt de la main, & qui a ordinairement quinze à ſeize braſſes de longueur : ils réiterent cette opération juſqu'à trois fois, & par ce moyen les carottes acquierent la plus grande dureté. Pour les tenir en cet état, on met autour des lianes, ou même de la ficelle.

Mais depuis le tems de la Compagnie des Indes, on ne s'amuſe plus dans le pays à mettre le tabac en carotte, ſi ce n'eſt pour ſon propre uſage ; on en traite en manoque, c'eſt-à-dire, en feuille, & on le transporte ainſi en France dans des boucauds, d'où il eſt remis aux manufactures de la Ferme générale. Voici la maniere de mettre le tabac en manoque.

On attend d'abord que les feuilles & les côtes ſoient parfaitement féches : enſuite lorſque le tems devient humide, ſoit qu'il pleuve ou qu'il faſſe du brouillard, on détache les pieds de tabac ſuſpendus ſous l'hangar, & on les éfeuille l'un après l'autre ; ce qui ſe fait en prenant le pied de la main gauche, & paſſant l'autre le long de ſa tige pour en arracher les feuilles : on

continue juſqu'à ce qu'on en ait plein la main ; & c'eſt cette poignée de feuilles de tabac qu'on appelle manoque. Pour contenir ces feuilles enſemble & ſerrées, on ne ſe ſert point de lianes ou de cordes, mais d'une autre feuille de tabac qu'on attache autour à l'endroit qu'on a preſſé avec la main. Cette opération étant finie, on choiſit un lieu bien fermé, où l'on met en pile les unes ſur les autres toutes ces manoques, afin qu'elles ſuent ; & pour les y exciter d'autant plus, on met par deſſus des couvertures de laine, que l'on charge encore de planches ou madriers. Mais il faut alors avoir grand ſoin que le tabac ne s'échauffe point trop, & ne prenne point feu ; ce qui pourroit fort bien arriver : c'eſt pourquoi on a l'attention de découvrir ces piles de tems en tems, & de jetter les manoques deça & delà pour leur faire prendre l'air. On les remet enſuite en pile, & l'on continue juſqu'à ce que l'on n'y ſente plus de chaleur ; alors on peut les arranger dans des boucauds, & les tranſporter par-tout où l'on en a beſoin, ſans craindre que le tabac s'échauffe ou ſe pourriſſe.

CHAPITRE VII.

De l'Indigo ; maniere de le cultiver & de le tirer.

ON fait de l'Indigo dans toute cette Colonie, j'entens chez tous les Habitans qui ont un assez grand nombre d'Esclaves pour l'élever & le préparer. Car cette pierre bleuë à laquelle on donne ce nom & dont on fait tant d'usage, ne se tire point de quelques mines ou carrieres, comme des personnes peu instruites l'ont imaginé ; c'est l'extrait & la production d'une plante, que l'on cultive ainsi que toutes les autres. La graine en est petite, longuette & dure à casser. Après avoir sarclé le terrein sur lequel on veut faire venir l'Indigo, & l'avoir nétoyé des mauvaises herbes, on fait en terre avec une pioche sur une ligne droite de petits trous éloignés entr'eux d'environ cinq travers de doigt ; c'est la meilleure maniere, quoique d'autres le sement

en rayons : On met enſuite dans chacun de ces trous cinq ou ſix grains de cette ſemence, qui quand elle eſt levée, donne une feuille à peu près ſemblable à celle du buis, mais un peu plus longue, plus large, moins épaiſſe & dentelée. Lorſque la plante a cinq à ſix pouces de hauteur, on a ſoin de remuer la terre tout autour, & en même-tems de la purger des mauvaiſes herbes. Enfin lorſqu'elle eſt parvenue à trois pieds & demi de hauteur ou environ, c'eſt ſigne qu'elle a acquis ſa maturité ; ce qui ſe reconnoît encore, lorſque prenant plein la main de cette herbe & la ſerrant, elle craque.

Avant que de la couper, on prépare d'abord pour la recevoir un lieu couvert d'environ vingt-cinq pieds d'élévation, ainſi qu'on l'a fait pour le tabac ; c'eſt ce qu'on appelle l'*Indigoterie.* Dans ce bâtiment on arrange trois cuves appuyées l'une ſur l'autre à différens étages, dont la plus élevée doit être la plus grande ; celle du milieu eſt quarrée & la plus profonde ; la troiſiéme d'en bas eſt la plus petite.

Après ces précautions, on coupe

l'Indigo ; & lorsqu'on a plusieurs brassées ou fagots de cette herbe, autant qu'on juge qu'il en faut pour faire une cuvée, on en emplit la cuve d'en-haut au moins aux trois quarts ; après quoi on verse de l'eau par-dessus jusqu'à ce que la cuve soit pleine, & on y laisse tremper l'herbe, afin qu'elle se pourrisse : c'est ce qui a fait donner à cette cuve le nom de *Pourriture.* Pendant trois ou quatre heures que l'herbe emploie à se pourrir, la vertu de la plante se répand dans cette eau, & quoique verte, lui communique une couleur bleuë.

Au bas de la grande cuve, & du côté qui porte sur celle du milieu qui, comme je l'ai dit, est quarrée, est un trou assez grand bouché d'un bondon : on l'ouvre lorsqu'on juge que la plante est pourrie suffisamment, & toute l'eau de cette cuve mêlée avec la bouë formée par cette pourriture, tombe par ce trou dans la seconde cuve, sur les bords de laquelle sont placés de distance en distance des chandeliers ou fourches de de fer ou de bois, sur lesquels on pose de grandes & longues perches, qui des deux côtés vont gagner le milieu de

l'eau qui eſt dans la cuve ; le bout qui y trempe eſt garni d'un ſceau ſans fond. Des Eſclaves prennent ces perches par le bout qui eſt hors de l'eau ; & les tirant en bas, enſuite laiſſant retomber les ſceaux dans la cuve, ils battent continuellement cette eau, qui étant ainſi agitée, ſe couvre d'une écume blanche & épaiſſe. Elle eſt ſi abondante, qu'elle s'éleveroit & ſe répandroit hors de la cuve, ſi l'Indigotier n'avoit la précaution d'y jetter de tems en tems de l'huile de poiſſon, qu'il répand avec une plume par aſperſion ſur cette écume. On conçoit par cette deſcription pourquoi cette ſeconde cuve s'appelle *la Batterie.*

On continue à batre l'eau pendant une heure & demie ou deux heures, après quoi on ceſſe de battre, & on laiſſe repoſer l'eau. Cependant on ouvre de tems en tems trois trous placés de haut en bas de diſtance en diſtance ſur un des côtés de cette ſeconde cuve, pour en laiſſer écouler l'eau claire. Cela ſe répete juſqu'à trois fois ; mais quand à la troiſiéme on voit l'eau bourbeuſe vouloir ſortir par le trou d'en bas, on le bouche, & l'on en

ouvre un autre percé dans le bas de celui de ses côtés qui est appuyé sur la troisiéme cuve. Alors toute l'eau bourbeuse tombe par ce trou de la seconde cuve dans cette troisiéme qui est plus petite, & qu'on nomme *le Diablotin*. On a des sacs d'un bon pied de longueur faits d'une toile assez serrée; on emplit ces sacs de cette matiere liquide & épaisse, & on les suspend à des chevilles autour de l'Indigoterie. L'eau en tombe goute à goute, & la matiere qui y reste est comme une véritable bouë: on l'ôte de ces sacs, & on la met dans des moules faits en façon de petits tiroirs, ayant deux pieds de long sur un demi-pied de large, & un rebord d'un pouce & demi de hauteur. On les expose ensuite au Soleil qui attire toute l'humidité, & à mesure que cette bouë seche, on a soin de la paîtrir avec une truelle à Mâçon: elle forme enfin un corps qui se tient ensemble, que l'on coupe par morceaux avec un fil d'archal tandis qu'il est encore frais. C'est ainsi qu'on parvient à tirer d'une herbe, quoique verte, cette belle couleur bleuë si recherchée. Il y en a de deux sortes, dont l'une est à gorge de pigeon.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Des Arbres fruitiers ou ſauvages de la Louiſiane.

DE ce que j'ai dit juſqu'ici il eſt naturel de conclure que cette Province doit être un pays très-couvert & bien boiſé ; ce ne ſont en effet de toutes parts que forêts immenſes, qu'arbres ſans nombre & de toute eſpéce. Vers le bas du Fleuve, & tout le long des côtes de la mer en remontant vers la Mobile, la terre eſt couverte de Pins & de Sapins dont on tire le gaudron, comme je le dirai dans la ſuite ; & vers les Billoxis il croît un petit arbriſſeau, dont les feuilles n'étoient pas moins recherchées en France en 1720. que le Thé : on en faiſoit le même uſage. Pendant le ſéjour que j'ai fait à l'Orient, j'y ai vû cette eſpéce de boiſſon fort à la mode.

A onze lieues au-deſſus de l'embouchure du Fleuve S. Louis, en tirant

ſur la gauche vers les Lacs des Chéraquis, il y a beaucoup de chênes-verds, arbres dont le bois eſt d'autant plus propre à faire des courbes de Navires, qu'il ne ſe pourrit point dans l'eau. On trouve auſſi par-tout dans les forêts de ce pays des Lauriers francs, Lauriers d'Inde, Lauriers d'Eſpagne, Noyers blancs & bruns, mêmes marbré, & une eſpéce d'arbres appellé Bois puant, dont les feuilles bouillies dans l'eau donnent une couleur jaune-jonquille, que les Sauvages emploient beaucoup pour teindre les peaux de Chevreuil après qu'ils les ont paſſées. La terre y produit encore en abondance des Trembles, des Frênes, des Liars & des Cipres. Ces deux derniers arbres, dont il y en a de fort grands & de très-gros, ſont d'un grand uſage aux Habitans de ce pays; ils en font des Pirogues, voitures ſi commodes & ſi utiles pour naviger ſur le Fleuve. Outre cela on tire du Cipre des pieux ou palliſſades propres à fermer les terreins & conſtruire des cabanes: on en fait auſſi de belles planches; & de ſon écorce qu'on léve au Printems & à la ſéve d'Août, on s'en ſert pour couvrir les cabanes,

hangars, magasins, &c. même les maisons, comme on l'a fait d'abord à la Capitale.

Outre ces deux arbres, il en croît encore un autre dans les bois qui n'est pas moins utile à cette Province, quoiqu'en dise le sieur Joutel, qui assure dans son Journal qu'il n'est propre qu'à faire des balais. On l'appelle Latanier; & j'ose me flatter qu'en lisant cet article, les Lecteurs conviendront avec moi qu'il est bon à plus d'un usage. En effet les racines de cet arbre, cuites & mangées à la sauce blanche, ne sont point mauvaises; elles ont seulement le goût un peu fade, & qui approche de celui des Topinambous. D'ailleurs de cette plante il s'éleve une tige, souvent même plusieurs, du haut desquelles sort une espéce de bouquet d'une couleur de blanc jaune, d'où pendent soixante ou quatre-vingts calices ressemblant assez à ceux du lys. Ces Fleurs étant tombées, il paroît un fruit rond & gros comme une gobille, couvert d'une peau un peu épaisse & rempli de petites graines. Cette peau est d'un verd noir au commencement; elle devient ensuite d'un noir blanc à mesure

qu'elle mûrit, & est d'un goût assez sucré.

Mais le grand avantage qu'on tire de cet arbre, vient de ses feuilles, qui sont grandes & larges, & toujours vertes, en hiver comme en été; elles sont d'ailleurs plissées étendues, & à peu près comme une queue de Dinde ou un éventail, rudes, & si pointues qu'il n'y a rien qu'elles ne percent. Lors de l'établissement de la Colonie dans cette Province, comme tout le monde ne pouvoit pas avoir des écorces de Cipre, on imagina pour y suppléer d'employer ces feuilles de Latanier à couvrir les maisons & autres bâtimens qu'on fut obligé d'élever. La maniere dont on s'y prend pour faire ces sortes de couvertures, est assez simple. Lorsque le bâtiment est en état de la recevoir, c'est-à-dire, quand le faîte & les chevrons sont posés, on prend une canne de la longueur du bâtiment; ou deux chacune de la moitié de cette longueur; on attache au bout de ces cannes une de ces feuilles de Latanier, puis une autre à côté de celle-ci, de façon que la seconde couvre la moitié de la premiere, & l'on continue ainsi

de ſuite juſqu'à ce qu'on ait couvert de ces feuilles toute la longueur des deux cannes. Enſuite lorſqu'on croit avoir une quantité ſuffiſante de ces cannes ainſi préparées, on commence à les appliquer ſur les chevrons, où on les lie avec des écorces de tilleul, ayant ſoin de commencer toujours à couvrir par le bas, & que la rangée ſupérieure couvre à moitié celle qui eſt au-deſſous; & l'on conduit ainſi l'ouvrage juſqu'au faîte, ſur lequel on fait chevaucher en rondeur une treſſe de ces mêmes cannes. Après avoir ainſi couvert tout le toît, on poſe par-deſſus de deux pieds en deux pieds d'autres cannes longues, pour tenir ces feuilles en état, & empêcher que le vent ne les dérange; & pour en affermir l'ouvrage d'autant mieux, on paſſe encore des chevrons en travers de diſtance en diſtance par-deſſus ces cannes. Ces couvertures de Latanier durent ordinairement cinq ans; celles d'écorce de Cipre en durent juſqu'à dix ou douze.

On trouve encore dans cette Province un arbre qu'on appelle Copalme, qui eſt fort grand, mais dont les feuil-

les sont petites & nullement dentelées. Vers le Printems, en faisant une incision au tronc de l'arbre du côté du Midi, on en tire un baume d'une agréable odeur, qui est excellent pour les blessures. Il y a un autre arbre nommé Cotonnier, qui porte après sa fleur une espéce de noix remplie de coton; mais il est sans corps, & dès qu'il est mûr, il se répand au moindre vent. Le bois de cet arbre est d'un beau rouge, & seroit fort propre à faire des meubles: il est si pesant, qu'il ne surnage point quand on le met à l'eau après l'avoir coupé, comme font ordinairement les autres bois. Sa racine bouillie dans l'eau la rend d'une couleur vermeille, & est aussi un très-bon reméde pour les blessures. Sechée au four & réduite en poudre, elle a la même vertu que l'alun calciné pour manger les chairs; au moyen de cette racine, j'ai été guéri en moins de dix jours d'une blessure à la jambe très-dangereuse.

A une lieue de la Nouvelle Orléans, & vers le Bayon S. Jean, ainsi qu'au nouveau Billoxi, il croît un petit arbre qui n'a gueres plus de quinze à seize

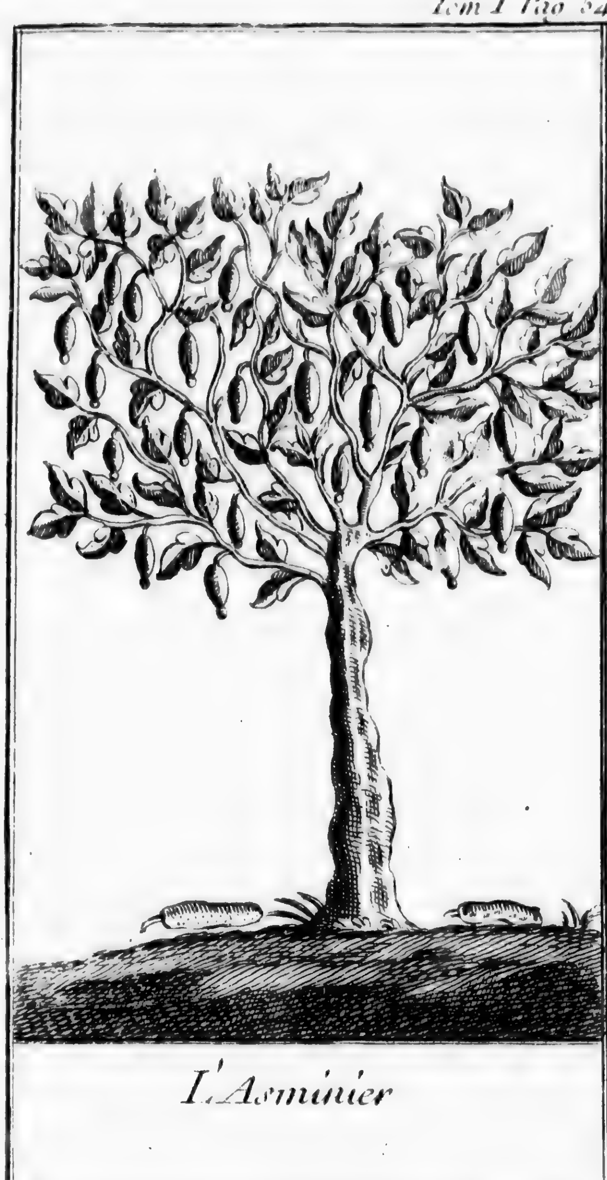
oriques

ement dente-
n faisant une
re du côté du
baume d'une
xcellent pour
re arbre nom-
après sa fleur
lie de coton;
dès qu'il est
noindre vent.
'un beau rou-
e à faire des
qu'il ne sur-
met à l'eau
mme font or-
is. Sa racine
d d'une cou-
ussi un très-
sures. Sechée
dre, elle a la
calciné pour
oyen de cette
noins de dix
jambe très-

elle Orléans,
, ainsi qu'au
un petit arbre
uinze à seize



Le Cotonier



L'Asminier

pieds de h
& qui au
petits gra
comme la
de la cire
ſé une gr
bouillir d
ſe détach
forme d'
par un t
avec l'hu
deſſous p
froidir l'
ſe conge
Cette ci
ſante. C
nommé
qui en
Billoxi,
Alexand
ceſſion
Si l'on
colte, i
tirât u

Il y
cias, d
pieux
point
ques-

pieds de haut, mais qui eſt fort touffu, & qui au mois d'Octobre eſt chargé de petits grains ronds, gros à peu près comme la coriandre; ces grains donnent de la cire verte. Après en avoir ramaſſé une grande quantité, on les fait bouillir dans de l'eau : la cire ſe fond, ſe détache des grains & ſurnage en forme d'huile. On paſſe alors le tout par un tamis très-fin, & l'eau tombe avec l'huile dans un vaſe préparé au-deſſous pour les recevoir; on laiſſe refroidir l'eau, & la cire qui ſurnage, ſe congele & prend la figure du vaſe. Cette cire eſt très-belle, ferme & luiſante. On doit cette invention à un nommé Martel, Charpentier Anglois, qui en fit la découverte au nouveau Billoxi, & qui la communiqua au ſieur Alexandre alors Chirurgien de la Conceſſion des ſieurs du Manoir & Coly. Si l'on vouloit s'appliquer à cette récolte, il n'eſt pas douteux que l'on n'en tirât un grand profit.

Il y a auſſi vers les Natchés des Akacias, dont le bois eſt dur & jaune. Les pieux faits de cet arbre ne pourriſſent point dans la terre : au contraire quelques-uns y prennent racine; & ſi à

une piéce équarrie de ce bois il reste de l'écorce seulement de la longueur d'un ongle, ce tronçon mis en terre ne manquera point de pousser une branche à l'endroit où l'écorce sera restée. Cet arbre est très-propre à faire une haie vive, ainsi qu'un autre dont j'ignore le nom, & qu'on peut fort bien appeller *Noli me tangere* : car depuis le pied jusqu'à la racine, ainsi que tout le long des branches, il est chargé de fines aiguilles longues de deux à trois pouces, dont les Voyageurs se servent en guise d'épingles. A Tombecbé, sur la Mobile, la terre produit encore quantité de Cédres blancs & rouges : le tilleul est commun par-tout ce pays, & on en fait de très-bon fil, ainsi que des cordes, qui servent à lier les carottes de tabac : le saule ne manque point non plus sur les battures ou pointes du Fleuve. On a aussi aux Illinois, comme en Canada, des érables, dont on tire du succre d'un très-bon goût, quoiqu'un peu noir. Nous avons eu des François qui ont tiré aussi d'excellent sucre des cannes ou tiges du mahi, concassées étant encore vertes & bouillies dans l'eau. Il croît en un mot dans cette

Province des arbres de toute eſpéce, ſi l'on en excepte le palmier, l'aube-épine, le ſureau, le genevrier & le buis que je n'y ai jamais découverts. On y voit des roſiers de différentes ſortes; mais toutes les fleurs en ſont ſimples.

Outre tant d'arbres ſauvages, le terrein de la Louiſiane produit différentes eſpéces d'arbres fruitiers. Il n'y a point d'habitation Françoiſe, où il ne ſe trouve des figuiers blancs & rouges dont le fruit eſt excellent, & qui rapportent preſque toute l'année. Il y a auſſi des pêchers de pluſieurs ſortes, dont le fruit quitte le noyau aux uns, & aux autres non. Les uns & les autres ſont bons, & ſe mangent depuis la mi-Juillet juſqu'à la fin d'Août. On y voit encore des grenadiers en quantité, & le fruit en eſt excellent. Quelques Habitans y ont auſſi élevé des orangers apportés du Cap, & ils y ont aſſez bien profité; mais il eſt rare qu'ils portent des oranges douces. A l'égard des Poiriers & des pommiers, quelques-uns ont été apportés dans cette Colonie, où ils ſont venus aſſez beaux quant aux bois; mais quoiqu'ils fleuriſſent aſſez bien, leur fruit ne vient jamais à ma-

turité. Il en est à peu près de même des noyers, qui croissent assez bien vers les Arcanças : ils portent des noix à la vérité ; mais il n'y a presque rien dedans. Les forêts de ce pays produisent aussi sans doute des châteigners, puisque dans le jabot de quelques tourterelles que j'ai tuées, j'ai trouvé de petites châteignes.

On trouve aussi par-tout dans les bois des mûriers, dont le fruit est excellent ; on le mange vers le mois de Mai. Leurs feuilles sont plus grandes que celles des mûriers de France. Il n'est donc pas douteux qu'on ne pût élever des vers à soie dans ce pays ; l'endroit le plus commode pour cela seroit le poste des Natchés. En 1722. on a établi une de ces manufactures aux Bayagoulas, Concession du sieur Paris du Vernay. Outre les mûres d'arbres, on en a encore d'autres dans cette Province qui croissent sur des ronces, & qui ne sont point mauvaises ; elles sont fort grosses, & ont à peu près le goût de la framboise : on en fait de bon sirop, & des confitures qui sont excellentes.

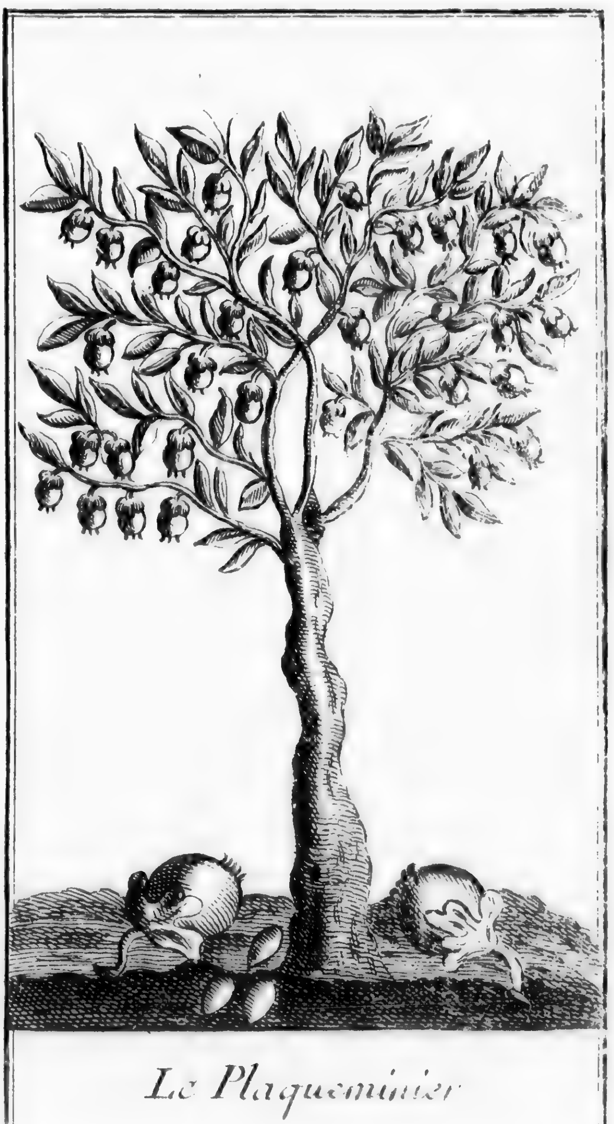
Il croît encore à une lieue de la

es

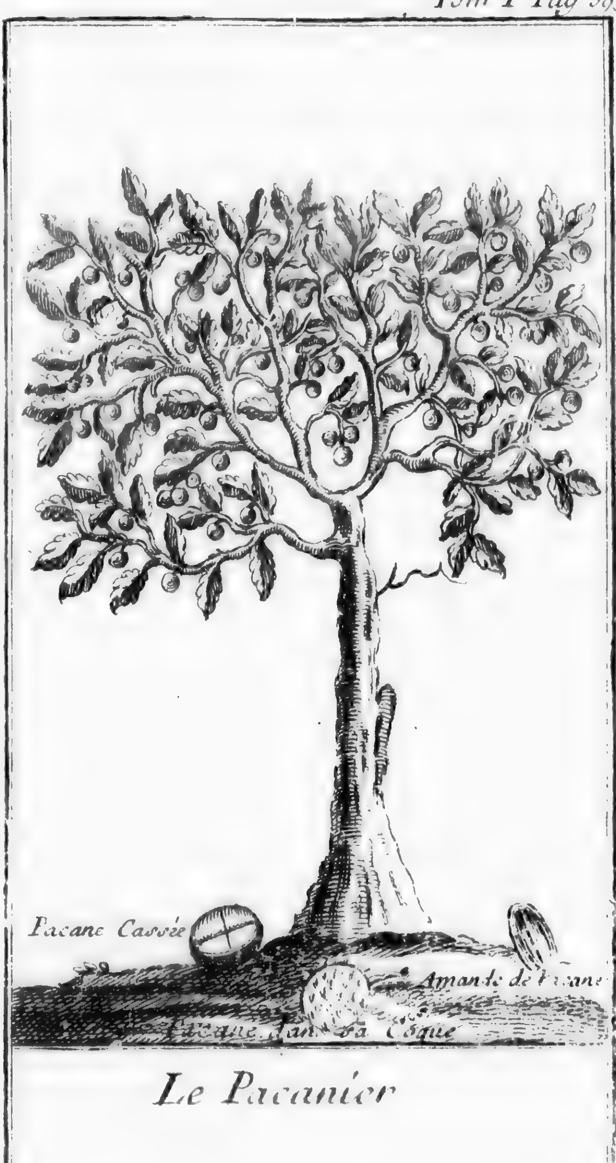
e même
ſez bien
des noix
que rien
produi-
eigners,
es tour-
ouvé de

dans les
t eſt ex-
mois de
grandes
nce. Il
ne pût
e pays;
our cela
n 1722.
factures
lu ſieur
es d'ar-
ns cette
onces,
; elles
près le
de bon
t excel-

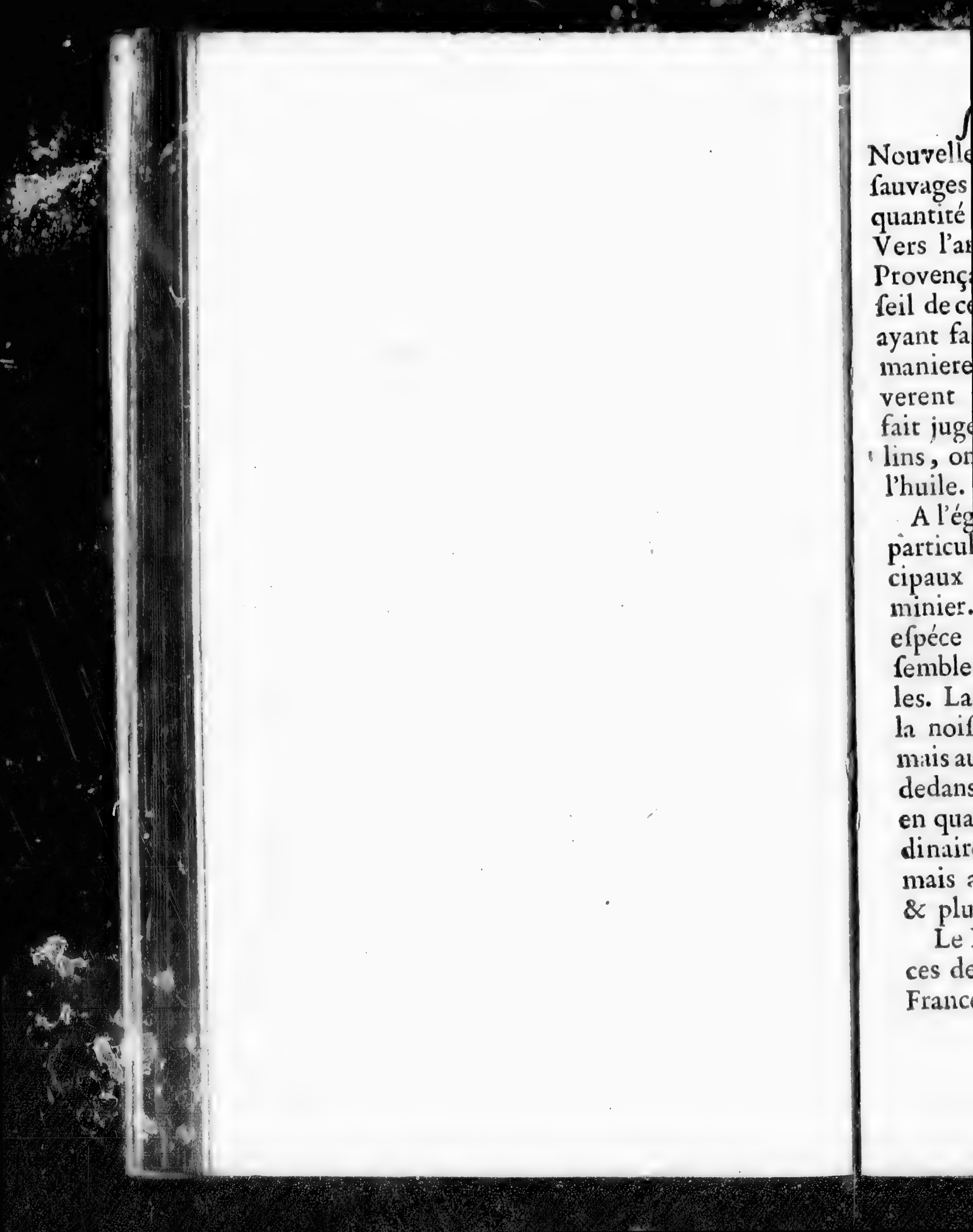
de la



Le Plaqueminier



Le Pacanier



Nouvelle
ſauvages
quantité
Vers l'a
Provença
ſeil de ce
ayant fa
maniere
verent
fait juge
lins, on
l'huile.

A l'ég
particul
cipaux
minier.
eſpéce
ſemble
les. La
la noiſ
mais au
dedans
en qua
dinaire
mais a
& plu

Le
ces de
France

Nouvelle Orléans beaucoup d'oliviers ſauvages, qui rapportent des olives en quantité dont on ne fait aucun uſage. Vers l'année 1722. le ſieur Facinde Provençal, un des Conſeillers du Conſeil de ce pays, en fit ramaſſer, & les ayant fait leſſiver & accommoder à la maniere de Provence, elles ſe trouverent parfaitement bonnes; ce qui fait juger qu'en établiſſant des moulins, on pourroit fort bien en tirer de l'huile.

A l'égard des arbres fruitiers qui ſont particuliers à cette Province, les principaux ſont le Pacanier & le Plaqueminier. Le fruit du Pacanier eſt une eſpéce de noiſette & de noix tout enſemble, de la groſſeur de nos mirabelles. La coque eſt la même que celle de la noiſette, & auſſi facile à caſſer; mais au lieu d'amande, on ne trouve dedans qu'une véritable noix partagée en quatre cuiſſes, comme nos noix ordinaires, couverte d'une même peau, mais ayant pourtant un goût plus fin & plus agréable.

Le Plaqueminier rapporte des eſpéces de neſles, ſorte de fruit connue en France; mais celles du Plaqueminier

ne sont ni de la même couleur, ni de la même grosseur & du même goût. Cet arbre est fort grand, & a pour fleurs des espéces de roses blanches à cinq feuilles, dont il paroît tout couvert dans la saison. En tombant, elles laissent appercevoir un fruit qui ressemble assez à des prunes vertes ; il grossit, devient jaune comme un coin, & gros comme une boule de Billard. On seroit tenté de croire qu'il est alors dans sa maturité : point du tout ; il faut pour cela qu'il devienne mol, & d'un rouge doré : c'est alors qu'il est d'un sucre charmant, & d'une pâte fine & délicate ; mais il faut se garder d'en faire excès : car il est fort astringent. Les Sauvages en ramassent beaucoup, en ôtent les pepins qui sont plats & noirs ; & l'ayant pilé dans une de ces piles de bois dont on se sert pour réduire le ris en farine, ils en font une espéce de pâte, qu'ils mettent en pains épais d'un pouce ou un peu plus : après cela ils les font boucaner pour les conserver. A voir ces pains ainsi préparés, on les prendroit pour de véritables morceaux de cuir bouilli. Les Sauvages en vendent aux François, qui s'en

ſervent avec ſuccès contre la dyſſenterie & le flux de ſang. Le goût en eſt aſſez agréable ; mais leur couleur noire & enfumée eſt ſeule capable de dégoûter les perſonnes un peu délicates.

Enfin vers le nouveau Billoxi on trouve une eſpéce de petit arbriſſeau, qui porte des fruits que l'on nomme Bluets : ils ne ſont gueres plus gros que des grains de génievre ; mais ils ont un goût exquis, & ſont très - rafraîchiſſans.

CHAPITRE IX.

Maniere de conſtruire des Pirogues, des Cabanes, &c.

J'AI mis dans le Chapitre précédent le Liars & le Cipre au nombre des arbres qui croiſſent le plus communément à la Louiſiane ; & parlant des uſages auſquels on les emploie dans ce pays, j'ai dit qu'on s'en ſervoit pour faire des Pirogues & pour conſtruire des cabanes. Pour ne rien laiſſer à dé-

ſirer au Lecteur, je décrirai ici la maniere dont on s'y prend pour cela ; je commence par ce qui regarde les Pirogues.

Quand on veut faire une Pirogue, on choiſit d'abord dans les bois un liar ou un cipre de la longueur & de la groſſeur qu'on veut donner à la Pirogue. Au Bâton rouge, Conceſſion du ſieur d'Artaguette, j'ai vû un de ces cipres qui avoit plus de cent dix pieds de haut, & onze braſſes de tour. Après avoir jetté bas un de ces arbres, ce qui ſe fait à coups de hache, on commence par le dépouiller de ſon écorce ; on lui ôte même tout ce qu'on appelle l'aubain : enſuite après l'avoir coupé de la longueur qu'on veut avoir, on aiguiſe & l'on forme en pointe celui de ſes bouts, qui doit ſervir de proue & d'éperon à la Pirogue. A l'égard du derriere, ou de la poupe, il eſt ordinairement quarré ; cependant on ne laiſſe pas de voir quelques-uns de ces eſpéces de bateaux, qui ſe terminent également en pointe par les deux bouts. On polit enſuite le deſſus de l'arbre autant que peut l'être une planche ou un madrier, & on le couvre d'un enduit de terre

glaiſe de l'épaiſſeur au moins d'un pouce & demi ; on perce cet enduit par intervalles de pluſieurs trous, qu'on remplit de ſouffre & de bois ſec pardeſſus : on y met le feu, qui après avoir brûlé ce bois ſec, agit immédiatement ſur le corps de l'arbre, & à meſure qu'il le conſume, on ratiſſe les charbons, afin de donner lieu au feu de pénétrer plus avant. Ce qu'il ne peut faire, on l'acheve, ſoit à coups de hache ou avec l'herminette, & l'on creuſe la Pirogue de la profondeur qu'elle doit avoir. On la garnit après cela d'autant de tacquets qu'on le juge à propos pour tenir les rames en état, ainſi que de bancs pour les rameurs ; on poſe auſſi des traverſes de diſtance en diſtance, pour ſoutenir les deux côtés de cette voiture, & empêcher qu'elle ne s'entr'ouvre : enfin on ménage auſſi un banc ſur le derriere pour aſſeoir celui qui doit gouverner, ſoit avec un gouvernail fait de planches qu'on attache à la poupe, ſoit avec une ſimple pagaille ; ce qui eſt aſſez ordinaire pour les petites Pirogues. La pagaille eſt une eſpéce de rame aſſez courte & fort large par un bout ; elle ſert éga-

lement à gouverner & à nager. Il y a des Pirogues faites de liars, qui ſur cinq pieds de large ont juſqu'à quarante-cinq & même cinquante pieds de longueur.

A l'égard des Cabanes, elles ne demandent pas tant de façon, & la maniere de les conſtruire eſt beaucoup plus expéditive. On prend d'abord autant de perches ou de fourches que l'on juge à propos, ſelon la longueur & la largeur qu'on veut donnr à la Cabane: ces fourches doivent avoir au moins douze pieds de longueur. On les plante en terre à diſtances égales, & à deux pieds & demi de profondeur, & on les joint enſemble par des traverſes que l'on fait paſſer par-deſſus; ce qui forme un quarré long, dont les deux petits côtés qui forment la largeur de la Cabane, tiennent lieu de pignon. Au milieu de cette longueur, ou de ces deux petits côtés, on éleve deux autres fourches de ſeize à dix-huit pieds de hauteur, ſur leſquelles on poſe le faîte; après quoi on y cloue de diſtance en diſtance des chevrons qui du faîte vont tomber ſur les traverſes, où ils ſont auſſi cloués. La carcaſſe de la Ca-

bane étant ainſi dreſſée, on la ferme avec des pieux de cipre qu'on enfonce un pied en terre, & qui par en haut vont aboutir aux traverſes, où ils ſont auſſi cloués, ayant ſoin de ménager dans la longueur & dans la largeur les portes & les fenêtres néceſſaires : on la couvre enfin, comme je l'ai dit, d'écorce de cipre ou de feuilles de latanier ; & voilà une Cabane faite. On conçoit par-là, que dans un pays auſſi bien boiſé que l'eſt la Louiſiane il ne doit pas être difficile de ſe loger, puiſque l'on peut à ſi peu de frais s'y bâtir une maiſon en vingt-quatre heures. Je ne parle point de la conſtruction des hangards; elle eſt la même que celle des cabanes : il y a cette ſeule différence, qu'ils ſont ordinairement plus élevés, qu'ils ne ſont point fermés, & que quand on les deſtine à faire ſécher le tabac, ils doivent être traverſés de diſtance en diſtance à quatre pieds & demi de terre au moins par de longues perches ou des cannes, auſquelles on puiſſe le ſuſpendre.

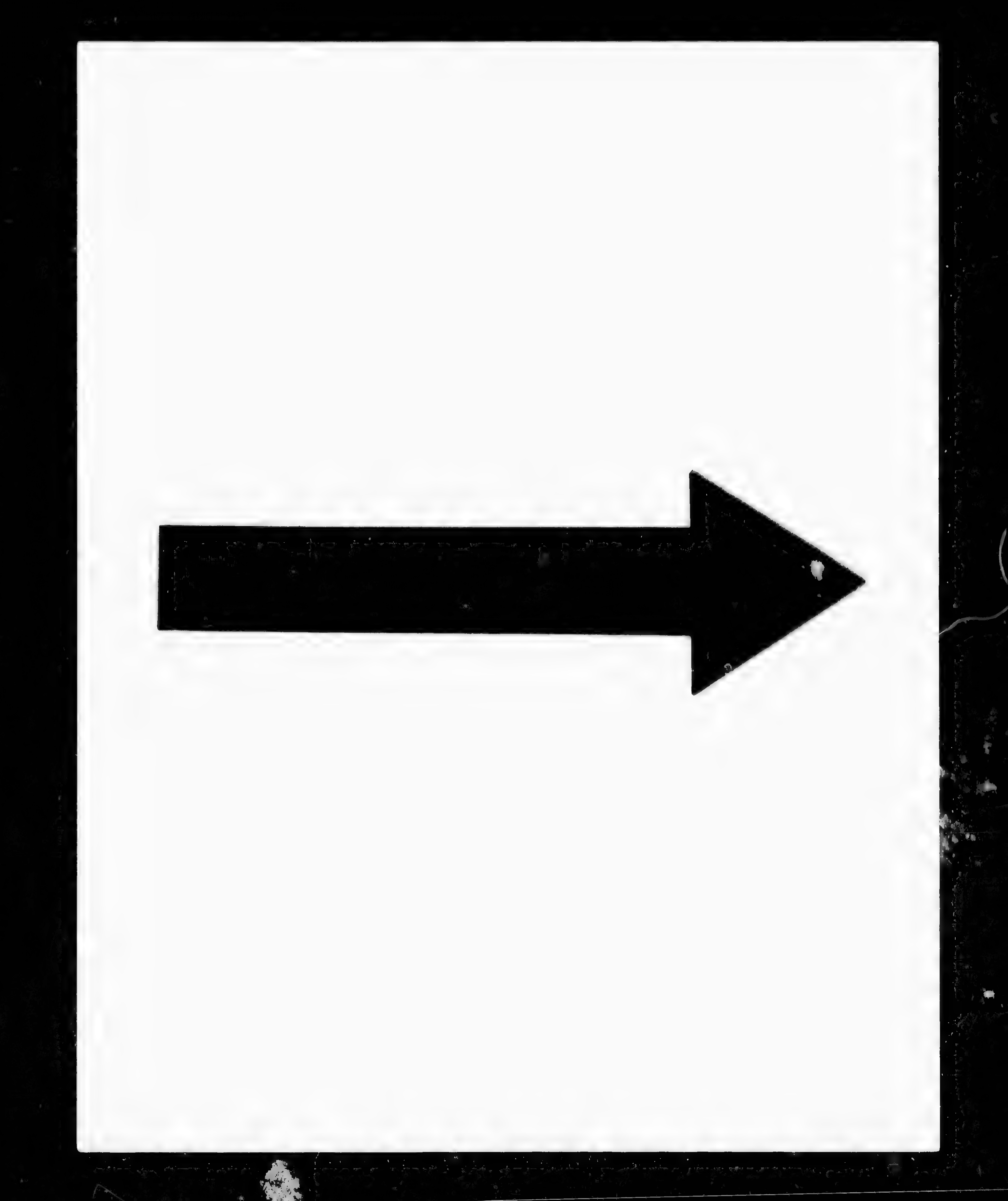
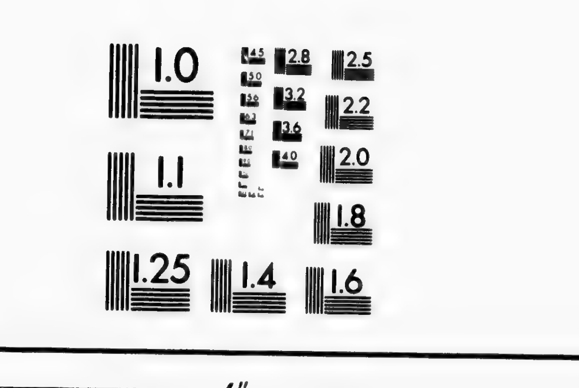




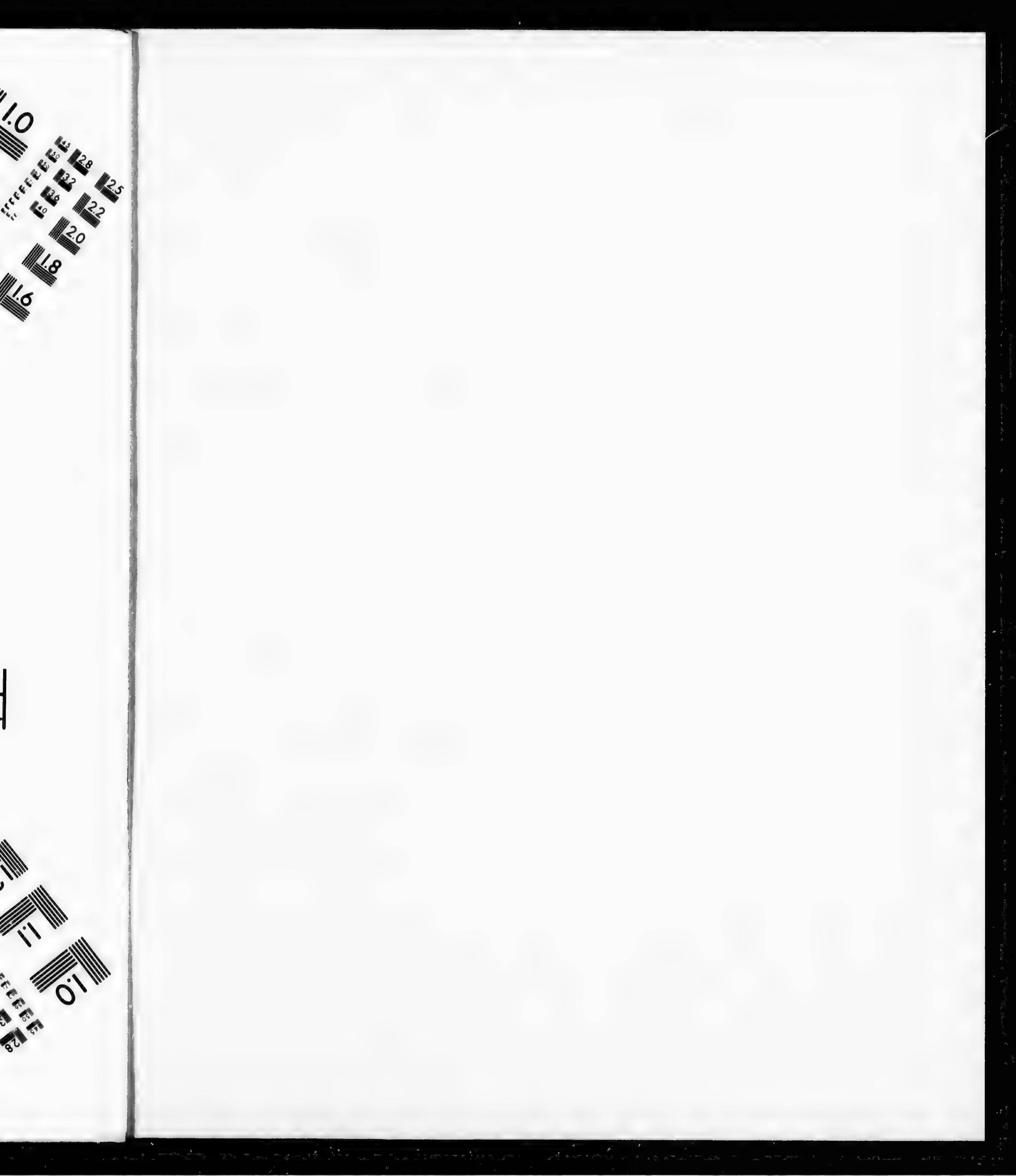
IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



CHAPITRE X.

Du Goudron ; de la maniere de le tirer, & d'en faire du Bray.

J'AI dit que dans cette Colonie on tiroit du goudron des pins & des sapins, & j'ai promis alors de décrire la maniere dont cela se fait ; c'est ce que je vais exécuter dans ce Chapitre.

On se trompe, si l'on croit que cette matiere si recherchée & si utile pour la marine qu'on nomme goudron, est la séve ou la gomme qu'on tire du pin par incision : le plus gros arbre de cette espéce n'en donneroit pas deux livres par cette méthode ; & si cela étoit, il faudroit naturellement choisir pour cette opération les pins les plus forts & les plus vigoureux, puisqu'ils sont censés être plus abondans en séve : au contraire on ne se sert pour cela que des plus vieux, parce que plus il vieillissent, plus ils acquierent de cette graisse ou espéce de bithume qui fait

le goudron ; il eſt même à propos que ces arbres ſoient abbatus long-tems avant qu'on les emploie à cet uſage.

C'eſt ordinairement vers le bas du Fleuve, & le long des côtes de la mer, qu'on travaille à faire le goudron, parce que, comme je l'ai fait obſerver déja, c'eſt dans ces cantons que les pins croiſſent en plus grande abondance. Lorſqu'on a de ces arbres un nombre ſuffiſant & de la qualité requiſe, on les fait ſcier par tronçons avec un paſſe-par-tout par des Eſclaves de la longueur d'environ deux pieds ; & tandis que ceux-ci ſont occupés à les tronçonner, d'autres travaillent à fendre ces tronçons dans leur longueur par petits éclats : les plus minces ſont les meilleurs. On emploie quelquefois des trois & quatre mois entiers à tailler & préparer ainſi ces arbres. On creuſe cependant ſur le terrein un quarré de la grandeur de quatre à cinq pieds & de cinq à ſix pouces de profondeur, d'un des côtés duquel part un canal ou écoulement, qui à quelques pas de-là va rendre dans un puits plus grand & aſſez profond. De ce puits ſort un autre canal qui communique à un ſecond

puits; & même du premier quarré peuvent partir trois ou quatre rigoles semblables, qui aillent aboutir à autant de puits, selon la quantité de bois que l'on a, & de goudron qu'on croit pouvoir en tirer. On met ensuite sur le quarré quatre à cinq barres de fer assez fortes, & sur ces barres on arrange en croix les éclats de bois de pin dont on a fait provision, de maniere qu'il y ait toujours de l'air entr'eux. On éleve ainsi une grande & haute pyramide de ce bois; & quand elle est dressée, on y met le feu par le haut. En consumant le bois, le feu fond cette graisse dont il est pénétré; le goudron liquide tombe dans le quarré, & du quarré il s'écoule dans les puits destinés à le recevoir.

De ce goudron veut-on faire du bray? on prend deux ou trois boulets de canon qu'on fait rougir au feu, & que l'on jette ainsi enflammés dans celles de ces fosses qu'on destine à cet usage. Aussi-tôt la matiere s'enflamme avec une détonation terrible & une fumée horriblement épaisse, l'humidité qui peut rester contenue dans cette graisse, se consume & se dissipe, le

goudron diminue à proportion ; & lorſque l'on juge qu'il eſt cuit ſuffiſamment, on éteint le feu, non avec de l'eau, mais avec une claie que l'on charge auſſi-tôt de gaſon & de terre. En ſe refroidiſſant, la matiere devient ferme & luiſante ; & on ne peut plus la tirer de terre qu'à coups de hache.

CHAPITRE XI.

De la Barbe Eſpagnole ; ce que c'eſt, & ſes uſages.

QUOIQUE je ſois entré dans un aſſez grand detail au ſujet des Plantes de la Louiſiane, on pourroit peut-être m'accuſer d'être peu exact à cet égard, ſi j'oubliois de parler d'une eſpéce de mouſſe, qui s'engendre dans les branches de preſque tous les arbres de ce pays. Les François l'ont appellée par dériſion Barbe Eſpagnole, comme les Eſpagnols lui ont donné par le même motif le nom de Perruque Françoiſe. On trouve cette eſpéce de mouſſe

par-tout dans les bois de cette Pr
ce suspendue aux branches des arbres ; & quoiqu'elle paroisse alors de couleur cendrée, elle a cependant une séve qui la nourrit, & qui entretient sa vigueur. Fraîchement cueillie, elle sert de foin aux bestiaux ; & dans cet état, les Alexis ou Médecins Sauvages l'emploient beaucoup & avec succès pour la guérison de leurs malades, comme je le dirai dans la suite.

Elle n'est pas même inutile lorsqu'elle est seche. On la paîtrit alors avec de la terre glaise, & on en fait du torchis & du bousillage, qui sert soit à fermer & à fortifier les cabanes, soit à construire des fours, des cheminées, &c. Elle a encore en cet état une autre utilité beaucoup plus considérable. Il y en a de deux espéces; l'une est grise quand elle est seche, l'autre noire. On prend de cette derniere, & après l'avoir battue fortement pour en ôter toute la poussiere, on en remplit un tonneau, & l'on étend par-dessus un grand drap avec des cendres. On la lessive ensuite comme du linge, c'est-à-dire, depuis dix heures du matin jusques vers les trois heures après midi,

que l'on ceſſe de couler : on retire alors cette mouſſe, on la fait ſécher ; & lorſqu'elle eſt ſeche, on l'emploie comme de véritable crin : elle en a la conſiſtance, ſert aux mêmes uſages, & a cet avantage par-deſſus le crin, qu'elle eſt incorruptible, & ne ſe pourrit point.

CHAPITRE XII.

Des Mines.

AVANT que de quitter ce qui regarde le terrein de la Louiſiane, je répondrai en finiſſant à une queſtion, qui m'a été faite par pluſieurs perſonnes. Y a-t-il, dit-on, des mines dans cette Province ? Il y en a ſans contredit ; & c'eſt une choſe ſi connue & ſi certaine, que ceux qui ont quelque connoiſſance de ce pays, n'ont jamais penſé à la révoquer en doute. Il eſt conſtant qu'il s'y trouve des carrieres de plâtre, d'ardoiſe, & de très-beau marbre jaſpé ; & j'ai appris d'un de

mes amis, qui comme moi avoit été fort loin à la découverte, qu'en courant cette Province, il s'étoit trouvé dans un canton tout rempli de cailloux de cristal de roche. Pour moi, je puis assûrer sans chercher à en imposer, que dans une de mes courses j'ai rencontré, comme je le dirai ailleurs, un ruisseau qui rouloit des paillettes d'or; ce qui donne lieu de conjecturer qu'il y a quelques mines de ce métal dans ce pays. A l'égard des mines d'argent, on ne peut douter raisonnablement qu'il ne s'y en trouve, puisque cette Province confine au nouveau Mexique.

On m'objectera peut-être que s'il y a quelque réalité dans ce que j'avance, j'aurois bien dû revenir de ce pays-là chargé d'or & d'argent; & que si ces précieuses mines existent comme je l'ai dit, il est étonnant que depuis plus de trente ans que les François sont établis à la Louisiane, ils n'ayent point songé à les découvrir & à les fouiller. A quoi je réponds que cette difficulté n'est fondée que sur l'ignorance & le peu de lumieres de ceux qui la font, & qu'un Voyageur, ou un Officier commandé par ses Supérieurs pour aller reconnoître

noître le pays, lever des plans, & venir de-là rendre compte de ce qu'il a vû, obligés de traverſer des bois & des déſerts immenſes, où ils n'apperçoivent d'autres routes que celles qui leur ont été frayées par les bêtes féroces, chargés outre cela de leur fuſil, de leur lit & de leur chaudiere; je dis encore un coup que de telles gens ſont aſſez occupés de l'objet qui les conduit, & du ſoin de pourvoir eux-mêmes à leur ſubſiſtance & à leur ſûreté, & qu'ils n'ont ni le tems ni la commodité de ſonger à revenir de ces longs voyages chargés de richeſſes : c'eſt beaucoup pour eux de pouvoir en rapporter leur peau.

A l'égard de la négligence que nos François ſemblent avoir apportée juſqu'ici à chercher ces mines & à les fouiller, on doit bien faire attention, que pour ouvrir une mine d'argent, par exemple, il faut faire des avances au moins de cent mille écus, avant qu'on puiſſe être à portée d'en tirer un ſol de profit, & que le pays n'eſt pas en état de ſoutenir une pareille dépenſe. Ajoutez à cela que les Habitans ſont trop ignorans ſur la poſition de

ces mines, les Espagnols leurs voisins trop discrets pour les leur enseigner, & nos François en Europe trop retenus & trop craintifs pour tenter une entreprise de cette nature. Cependant il est certain qu'elle a déja été faite, & que des raisons justes & légitimes sans doute, mais autres que d'impossibilité, ont obligé de l'abandonner.

CHAPITRE XIII.

Des Animaux Terrestres de la Louisiane.

De tous les animaux terrestres qui vivent dans cette Province, les plus considérables & les plus utiles au pays sont les Ours & les Bœufs sauvages. Ces derniers au lieu de poil, comme en ont nos bœufs de France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie & toute frisée; & ils en ont plus en hiver qu'en été: les Habitans en font un très-grand usage. Ils portent vers les épaules une bosse assez éle-

vée, & ont des cornes très-belles, qui ſervent aux Chaſſeurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer. Entre leurs cornes & vers le ſommet de la tête, ils ont une touffe de laine ſi épaiſſe, qu'une balle de piſtolet tirée à bout touchant ne peut pas la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté. La chair de ces bœufs ſauvages eſt excellente, ainſi que celle de vache & de veau; elle a un goût & un jus exquis.

On fait auſſi beaucoup d'uſage dans ce pays de la chair de chevreuil. Cet animal y eſt un peu plus grand qu'en Europe, & porte des cornes ſemblables à celles du cerf; mais il n'en a pas le poil ni la couleur. Il ſert aux Habitans ainſi que le mouton ailleurs; on le mange également bouilli ou rôti. On trouve auſſi dans les bois & dans les prairies du côté des Arcanças des cerfs & des biches en grand nombre.

A l'égard de l'Ours, il eſt très-commun à la Louiſiane. Ces animaux ont le poil d'un très-beau noir. Ils ſont très-friands des fruits du Plaquemi-nier: auſſi ne font-ils aucune difficulté de grimper ſur ces ſortes d'arbres;

& quand ils y ſont montés, ſe mettant à califourchon ſur une de ſes branches & s'y tenant d'une de leurs pattes, ils ſe ſervent de l'autre pour plier les autres branches, & attirer juſqu'à eux les plaquemines. On les voit auſſi très-ſouvent ſortir des bois, pour venir dans les habitations Françoiſes manger les patates & le mahi; ils traverſent à la nage, ainſi que font les bœufs ſauvages & les chevreuils, non-ſeulement les lacs, les bayons & autres petites rivieres, mais même le Fleuve S. Louis malgré ſa grande largeur. Les Sauvages ſe nourriſſent volontiers de la chair de cet animal; mais il faut pour cela qu'il ſoit maigre : en tout autre état, il n'y a que les quatre pieds que l'on puiſſe manger; le reſte n'eſt que graiſſe.

Mais c'eſt préciſément cette graiſſe même qui eſt très-avantageuſe au pays par la grande quantité d'huile qu'elle fournit, & dont on fait un uſage général dans cette Province. Quelques-uns de nos François veulent ſe mêler de ce commerce, & vers la fin de l'été vont à la chaſſe de l'Ours pour en tirer de l'huile; mais c'eſt le vrai métier des

Sauvages. Lorſqu'ils ont tué un de ces animaux , ils l'écorchent d'abord, attendant enſuite qu'il commence à ſe paſſer & que ſa chair ſoit preſque tournée ; ils le coupent alors par morceaux , qu'ils jettent dans une chaudiere ſous laquelle on a allumé du feu. Cette chair qui n'eſt que graiſſe , ſe fond peu à peu, & ſe réduit enfin toute en huile ; ils la ramaſſent, & la mettent dans des cruches de terre , dans des veſſies de bœufs , ou même dans des fans, qui ne ſont autre choſe que des peaux de chevreuil couſues avec du nerf du même animal tiré finement, qui leur ſert de fil. D'un ſeul Ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ; les Sauvages en traitent beaucoup avec les François. Elle eſt très-belle, très-ſaine & ſans aucun mauvais goût , & peut également ſervir aux ragoûts & à la friture ; elle eſt même très-bonne dans les ſalades. Elle ne ſe fige gueres que par un grand froid, & quand cela arrive, elle eſt toute en grumeaux & d'une blancheur à éblouir : on la mange alors ſur le pain en guiſe de beure.

En Europe les Ours ſe retirent or-

dinairement en hiver dans des cavernes, où ils se nourrissent, dit-on, en léchant leurs pattes. Dans cette Province de la Louisiane, au lieu de cavernes, ce sont des creux d'arbres que ces animaux choisissent alors pour retraite; sur quoi il faut observer que ces demeures sont quelquefois élevées de terre de plus de trente & quarante pieds, & que les Ours n'y logent jamais deux ensemble. Vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril, avant de quitter leur retraite, les femelles de ces animaux font leurs petits : elles ne sont point maigres alors malgré leur long jeûne; & c'est dans cette saison que les Sauvages vont leur rendre visite, soit pour attraper leurs petits Oursons, ou pour profiter de leur graisse. Pour les découvrir, ils parcourent les bois, examinant si sur l'écorce des arbres ils ne remarqueront pas l'empreinte des griffes de cet animal. Lorsqu'ils en ont rencontré quelqu'un qui porte ces marques, ils ne se contentent pas encore de cet indice; & pour s'assûrer d'autant plus, ils contrefont le cri de l'ours qui est celui d'un petit enfant. La mere Oursine en-

tendant pleurer au pied de ſon arbre, & s'imaginant que c'eſt un de ſes petits qui s'eſt laiſſé tomber, met auſſitôt la tête hors de ſon trou, & ſe décele ainſi d'elle-même. Alors les Sauvages ſûrs de leur coup, ſe préparent à la déloger; mais comment y parvenir? Déraciner un gros & grand arbre, ou l'abbatre à coup de haches, ſeroit une opération trop longue: ils ont une méthode plus expéditive; la voici.

Ils choiſiſſent d'abord l'arbre le plus voiſin qu'ils peuvent trouver de celui où cet animal fait ſa retraite; après quoi un d'eux monte ſur cet arbre, & ſe met à califourchon ſur une branche à la hauteur, s'il eſt poſſible, de l'ouverture du trou de l'ourſine. Alors ſes camarades qui ſont en bas lui mettent en main une groſſe canne de vingt-cinq à trente pieds de longueur, au bout de laquelle eſt attachée une liane ou une ficelle. A l'extrémité de cette liane ou ficelle les Sauvages lient quelques cannes ſeches qu'ils allument, & celui qui eſt ſur l'arbre dandinant la canne, jette le feu dans le trou qui ſert de retraite à l'animal. S'il ne peut réuſſir de cette façon, il attache au bout d'une fleche un peu de ficelle, & à cette ficelle un

morceau de tondre, espéce d'amadou qu'il allume; après quoi il tire la fleche dans le trou. Le tondre qui se trouve alors suspendu perpendiculairement au milieu du trou, prend feu peu à peu, brûle la ficelle à laquelle il est attaché, & tombe sur l'animal, qui en s'agitant pour le secouer, met le feu à de la paille, des herbes seches ou du bois pourri dont sa demeure est ordinairement parée. Alors l'oursine ne pouvant soutenir l'ardeur de cet élément, prend le parti de déménager; ce qu'elle fait à reculons, descendant posément, & montrant de tems en tems ses dents & sa langue, qui est de couleur de la plus belle écarlate. On ne lui donne pas le tems de descendre jusqu'à pouvoir poser ses pattes à terre; dès qu'elle est à portée, on l'assomme, ou bien on la tue d'un coup de fusil. De ses petits, quelques-uns voulant imiter leur mere, la suivent & descendent après elle; mais à peine sont-ils parvenus à hauteur d'homme, qu'on les prend, & qu'on leur passe une corde au col : c'est ainsi qu'on les apprivoise. D'autres cherchant à se sauver, grimpent sur les branches de l'arbre, où on les tire.

Il y a encore dans ce pays beaucoup de tigres, dont la peau est fort recherchée. On y voit aussi des loups ; mais je n'ai jamais entendu dire qu'ils ayent dévoré personne. Du côté des Naquitoches & vers le nouveau Mexique on trouve beaucoup de chevaux sauvages, que les Espagnols sçavent prendre en leur lançant une corde au col. Ils sont fort adroits à cette espéce de chasse. Un an & demi avant l'accident funeste arrivé aux François établis aux Natchés, il étoit venu à ce poste quelques-uns de ces Espagnols, qui en avoient vendu aux Habitans plus de deux cens cinquante, tant chevaux que que jumens, à assez bon compte ; un cheval coupé, jeune & fort joli, n'y coûtoit pas plus de trente livres.

Les écureuils sont encore fort communs à la Louisiane, où l'on en distingue de deux sortes. Les uns sont en tout semblables à ceux que nous connoissons en France ; les seconds sont d'une couleur un peu plus cendrée, & ont à leurs deux pattes de devant une espéce de peau ou de membrane qui s'enfle, & au moyen de laquelle ils peuvent s'élancer d'un arbre à un autre

à une diſtance aſſez éloignée : c'eſt ce qui leur a fait donner le nom d'écureuils volans. Les uns & les autres ſont fort jolis ; ils ſe nourriſſent de gland & de graine de cannes, dont ils ſont très-friands. On les ſert ſur les meilleures tables ; leur chair eſt fort délicate, ſur-tout quand ils ſont gras.

On voit auſſi dans ce pays des chats ſauvages, ſur-tout vers le bas du Fleuve, & dans les Iſles le long des côtes de la mer. Leur peau argentée eſt très-belle, & généralement eſtimée. Ces animaux ne vivent gueres que de petits oiſeaux, lorſqu'ils peuvent en attraper ; & ſi cette chaſſe ne leur réuſſit point, ils ont recours aux huitres & autres coquillages, dont ils ſe nourriſſent. Pour cela ils attendent que la marée ſoit tout-à-fait retirée, & que l'huitre ouvre ſon écaille, ſoit pour prendre l'air, ou pour recevoir une nouvelle eau de mer plus fraîche ; alors ils mettent la patte dans la coquille, enſuite le muſeau, & croquent l'huitre. Il eſt vrai que quelquefois ils manquent leur coup, & que l'huitre venant à ſe refermer tout-à-coup, la patte du chat ſe trouve priſe entre ſes écailles ;

auquel cas l'animal patient & docile eſt forcé d'attendre pendant trois heures le changement de la marée. La chair de ces chats n'eſt ni mauvaiſe, ni malſaine.

Celle des rats ſauvages eſt beaucoup meilleure; on les mange, & ils ont à peu près le goût du cochon de lait. Ces rats ſont beaucoup plus gros que ceux de France : ils ſont hideux à voir, & leur peau paroît toujours couverte de bouë. Leur muſeau allongé eſt accompagné de deux grandes mouſtaches qui lui ſervent d'ornement de chaque côté; ils n'ont preſque point de poil aux oreilles, & leur queuë qui qui n'en a point du tout, eſt longue, & gravée ainſi que ces limes que l'on appelle queuës de rat. Du reſte cet animal eſt ſi lent, qu'il eſt très-facile de l'attraper. Il eſt très-friand des oiſeaux & de la volaille : auſſi entre-t-il hardiment dans les baſſe-cours & dans les poulaillers; il va même dans les champs manger le mahi qu'on y a ſemé. L'inſtinct avec lequel il fait ſa chaſſe eſt très-ſingulier. Après avoir pris un petit oiſeau & l'avoir tué, il ſe garde bien de le manger : il le poſe

proprement dans une belle place découverte, proche de quelque gros arbre ; ensuite montant sur cet arbre, & se suspendant par la queuë à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelqu'autre oiseau carnacier vienne pour l'enlever. Alors il se jette dessus, & fait sa proie de l'un & de l'autre.

La femelle de cet animal n'est pas moins admirable dans la maniere dont elle nourrit & dont elle éleve ses petits. J'oserois presque dire qu'elle a un double ventre, puisque sous son ventre elle a en effet une espéce de poche qui semble lui en tenir lieu, & qui est formée par deux membranes si fortement attachées l'une à l'autre, qu'il est impossible de les désunir sans les déchirer ; la mere seule peut les ouvrir quand il lui plaît. C'est-là qu'après avoir mis bas, elle retire ses petits, qui s'attachant à ses tétines, s'y nourrissent de son lait, & s'y élevent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement ; à voir cette bête en cet état, on seroit tenté de croire qu'elle est encore pleine. Dès que les petits

ſont aſſez forts pour pouvoir ſortir & courir ſur l'herbe, la mere ouvrant ſa poche, leur donne une iſſue pour pouvoir aller chercher ſur la terre quelques vermiſſeaux pour ſe ragoûter. Entend-t-elle quelque bruit, quelque mouvement qui lui faſſe ombrage ? elle fait un certain cri, & à ce ſignal qui leur eſt connu, on voit auſſi-tôt ces petits courir à leur mere, & rentrer dans ſon ſein d'où ils ſont ſortis. Lorſqu'on tue quelqu'une de ces meres en cet état, ſa poche s'ouvre d'elle-même, & l'on en voit ſortir tous ſes petits. Ils ſont alors aſſez jolis, & pas plus gros que des rats de France. La peau de cet animal n'eſt point eſtimée ; on n'en fait aucun uſage.

Il y a auſſi dans cette Province des cochons ſauvages, qu'on appelle aux Iſles Cochons marons ; mais ils ne ſont point naturels à ce pays. Ce fut le premier Commandant que la Compagnie des Indes y envoya, qui fit mettre quelques-uns de ces animaux ſur l'Iſle à Corne : ils y ont beaucoup multiplié depuis ; & de domeſtiques qu'ils étoient d'abord, ils y ont acquis un naturel féroce, juſqu'à revenir fierement ſur les

Chasseurs, lorsqu'ils n'ont été blessés que légerement : ils se défendent aussi fort bien des chiens, ausquels ils sçavent ouvrir fort proprement le ventre avec les défenses dont ils sont armés ainsi que le sanglier. Nos François vont à la chasse de cet animal ; & quand ils en ont tué quelqu'un, ils le salent : c'est un bon manger, quoiqu'il ne soit pas des plus gras.

On trouve encore dans ce pays des lapins, qui ne se terrent point, & qui se retirent dans les creux des arbres. Les Negres les en font sortir par le moyen de la fumée, & les mangent. Enfin on y voit comme en France des renards, des fouines, des belettes, ausquelles on ne fait point la guerre. Il y a aussi une espéce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine ; c'est ce qui l'a fait appeller la Bête puante.



CHAPITRE XIV.

Des Oiſeaux.

LES perroquets ſont fort communs à la Louiſiane, où ils ſont à peu près de la groſſeur d'un pigeon, & d'une couleur fort verte. Ils ont la tête fort groſſe, & le bec fait comme tous les autres oiſeaux de leur eſpéce, mais accompagné des deux côtés en tirant vers le ſommet de la tête, d'une eſpéce d'arc de couleur jaune mêlé d'une petite plume rouge très-fine, & moins rouge dans les femelles que dans les mâles. Ces oiſeaux volent ordinairement par bandes de dix-huit ou vingt; & quand ils paſſent d'un vol rapide, ils font de ſi grands cris, que les oreilles en ſont étourdies. On les tire, & on les mange; la chair en eſt noire. Lorſqu'ils ont mangé de la graine de ces *appè mace* dont j'ai parlé, & dont j'ai dit qu'ils étoient très-friands, ſi après les avoir tués on en donne les iſſues aux chats, ils en crevent.

Les étourneaux ne sont pas plus rares dans ce pays ; on y en voit une multitude prodigieuse. Les uns sont noirs ; ce sont de v[illegible]bles merles : les autres sont gris, avec quelques petites plumes jaunes autour des aîles mêlées de quelques autres qui sont rouges. Ces oiseaux aiment beaucoup le ris, ainsi que je l'ai dit ailleurs ; & quoiqu'en dise le proverbe, *sec comme un étourneau*, je puis assûrer qu'à la Louisiane ils sont très-bons, fort gras, & valent bien les mauviettes que l'on mange en France. Quand ils sont plumés, on peut, sans se donner la peine de les vuider, les fendre sur le dos & les mettre sur le gril ; ils sont excellens à cette sauce : on les mange aussi rôtis ou en fricassée ; & de quelque façon qu'on les accommode, on en est toujours content. Dans les bois, & vers les bords de l'eau, sur les saules on voit quantité de serins & de tarins qui sont fort beaux, & qui font un charmant ramage.

L'oiseau Cardinal a été ainsi nommé, parce qu'il a tout le corps, le bec & les pattes aussi rouges que l'écarlate : les couleurs de la femelle ne sont pas

ſi vives que celles du mâle. Il y en a un autre qu'on appelle l'Evêque, parce qu'il eſt du plus beau bleu céleſte ; il n'eſt pas plus gros qu'une alouette. En 1737. pendant un orage où il tomba beaucoup de grêle, il parut dans le pays une autre eſpéce d'oiſeau qu'on n'y avoit jamais vû. Il étoit fort petit, & l'on pouvoit avec raiſon l'appeller l'Arlequin : car ſon plumage étoit mêlé de toutes ſortes de couleurs, de blanc, de noir, de jaune, de rouge & de verd, &c.

L'oiſeau mouche a été ainſi appellé à cauſe de ſa petiteſſe, & parce qu'en volant il fait une eſpéce de bourdonnement comme les mouches. Il eſt en effet ſi petit, qu'à peine peut-on l'appercevoir ; en revanche il a le bec très-long. Il voltige continuellement ſur les fleurs.

Vers la mer on prend des aiglons, des goëlons, goëlettes, poules d'eau, bécaſſines de mer, alouettes, &c. il y a auſſi un oiſeau qu'on appelle Spatule, parce qu'il a le bec plat & large par le bout, reſſemblant à peu près à l'inſtrument qui porte ce nom, & dont ſe ſervent nos Apoticaires. On en voit

un autre qu'on a montré long-tems ſur le Pont-Neuf ſous le nom de Pélican, quoique ce n'en fût point un, on l'appelle à la Louiſiane Grand goſier, à cauſe d'une eſpéce de jabot ou grande poche dont il eſt fourni. En volant ſur la mer, lorſqu'il apperçoit un poiſſon à ſa portée, il fond deſſus, l'attrape & le met dans ſa poche; enſuite quand il l'a remplie, il va ſe percher ſur un arbre, où il ſe repaît à loiſir de la pêche qu'il a faite. La chair de cet oiſeau ſent l'huile: auſſi n'en mange-t-on jamais; mais quand on en tuë quelqu'un, on l'écorche pour en avoir la peau & les plumes dont on fait différens uſages. A l'égard de ſa poche, les fumeurs l'emploient à mettre leur tabac; d'autres s'en ſervent en guiſe de bonnet d'été, ou de bonnet de nuit.

Le Carancro eſt encore un oiſeau particulier à cette Province: il reſſemble ſi fort à un Dindon pour la plume, la couleur & la groſſeur, qu'un Etranger pourroit facilement s'y méprendre; mais il ne fait jamais la rouë avec ſa queuë comme celui-ci. Cet oiſeau eſt très-carnacier, & ne ſe nourrit que de charogne.

Du côté du nouveau Billoxi, on trouve des Tourterelles & des Ortolans, & ſur le bord des Lacs, ainſi que le long des rivieres, beaucoup de Hérons gris, d'autres blancs, d'autres cendrés. On a auſſi dans ce pays toutes ſortes d'oiſeaux de paſſage : ce ſont en hiver des Butors, Outardes, Cignes, Grues, Oies, Sarcelles, Pigeons ramiers & Canards de toute eſpéce; en été, des Beccroches, des Roitelets, Hirondelles, Martinets, Aigrettes, &c. On y voit auſſi quelquefois des Frégates; ce qui, par bonheur, n'arrive pas ſouvent, vû que quand cet oiſeau quitte la mer pour venir à terre, c'eſt ordinairement un ſigne de quelque tempête

La Louiſiane fournit encore des Hiboux, des Tiercelets & autres oiſeaux de proie, qui mis au pot font d'excellente ſoupe. On y voit auſſi deux ſortes de Piquebois, l'un fort petit, l'autre de la groſſeur à peu près d'une poule, & auſſi bon. Il porte ſur la tête une houpe d'un rouge écarlate ; & avec ſon bec qui eſt très-pointu & fort dur, il frappe ſur des arbres ſecs dans les endroits à peu près où il croit que ſont

retirées des fourmis, & il y donne des coups si forts, que l'on croiroit entendre une personne travailler au bois. Par ce moyen il les perce, & dans le trou qu'il a fait, avançant sa langue qui a plus de quatre pouces de longueur & qui est fort gluante, les fourmis qui en sentent la fraîcheur, vont aussi-tôt s'y attacher. Lorsque l'oiseau l'en sent chargée, il la retire, & fait sa pâture de ces insectes.

Il n'y a point de Village Sauvage ni d'habitation Françoise dans ce pays, où il ne se trouve des cocqs & des poules, des chapons, des canards & des dindons : on y a aussi porté de France des poules pintades ; mais j'ignore si elles y ont profité. On voit enfin dans ce pays des perdrix grises, qui se perchent sur les arbres : il y a aussi des cailles dans les prairies vers le haut du Fleuve, ainsi que des corneilles, des pics-verds, des pêcheurs, & fort peu de corbeaux ; mais je n'y ai jamais vû de moineaux francs, de linottes, de chardonnerets, ni de mésangles.

CHAPITRE XV.

Des Poissons de ce pays, & de la maniere d'y faire la Pêche.

COMME la Nouvelle Orléans, Capitale de cette Province, est fort voisine de la mer, puisque de-là il n'y a que deux lieues à faire pour y arriver, l'une par terre, l'autre en pirogue, en descendant le Bayon S. Jean, qui va perdre ses eaux dans le Lac S. Louis, on a la commodité d'y aller pêcher quand on veut ; on y prend des rais, des mulets, des rougets, des aiguilles, des anguilles, des carpes, barbeaux, plies, soles, sardines, &c.

Il y a aussi sur cette côte beaucoup de coquillages, comme crabes, hommars, petoncles, araignées de mer, huitres vertes & autres ; il s'en rencontre même de ces dernieres, qui renferment des perles. Tout le long du rivage on trouve dans le sable de belles & grosses moucles, qui sont excel-

lentes. Vers le Détour aux Anglois, en prenant sur la droite & montant presque vis-à-vis des Chaouachas, après avoir traversé environ une lieue & demie de bois, on trouve un ruisseau qui conduit à un marais rempli d'herbes & de roseaux, où dans la vase il y a de même quantité de moules. Mais je ne conseille pas d'y entrer si ce n'est en pirogue : car les terres de ce marais sont mouvantes, & on risqueroit d'y être englouti.

On trouve encore sur les côtes de la mer de beaux coquillages faits en limaçon, qu'on appelle burgaux ; ils sont très-propres à faire de belles tabatieres : car ils portent leur nacre avec eux. C'est de ces burgaux que les Sauvagesses font leurs pendans-d'oreilles. Pour cela elles en prennent le bout, qu'elles frottent long-tems sur des pierres dures, & lui donnent ainsi la forme d'un clou garni de sa tête, afin que quand elles les mettent à leurs oreilles, ils y soient arrêtés par cette espéce de pivot. Car ces Sauvagesses ont les oreilles infiniment plus ouvertes que nos Françoises ; on pourroit y passer le pouce, quelque gros qu'il soit,

Les Sauvages portent aussi au col des plaques faites de morceaux de ce coquillage, qu'il taillent de même sur des pierres, & ausquels ils donnent une forme ronde ou ovale d'environ trois ou quatre pouces de diametre. Ils les percent ensuite vers le bord par le moyen du feu, & s'en servent comme d'ornement.

Si ceux qui sont établis dans les terres, vers le haut du Fleuve & loin de la mer, sont privés de ces avantages, ils en sont dédommagés d'ailleurs par la facilité qu'ils ont de pêcher d'excellens poissons dans le Fleuve S. Louis, ainsi que dans les lacs, étangs, rivieres ou bayons, même dans tous les trous ou fossés où il y a de l'eau. Il y en a de toutes les sortes, comme la barbue, différente des nôtres par sa rondeur, par trois pointes qu'elle a, l'une sur le dos, & les deux autres à côté des ouies, & par la qualité de sa chair, qui est blanche & semblable à celle de la morue. Ce poisson est sans écailles, & a la peau argentée; sa gueule est garnie de longues barbes, qui probablement lui ont fait donner le nom qu'il porte : ils s'en pêche de monstrueux,

qui pesent jusqu'à vingt-cinq & trente livres. On les accommode à la matelote, sans qu'on ait besoin pour les cuire ni d'eau ni d'huile; c'est un très-bon manger à cette sauce : on en fait aussi d'excellente soupe.

Le barbeau ne céde point en bonté à ce poisson, & n'est pas moins commun dans le pays. Il a la chair rouge ; mais pour le manger, il faut lui faire jetter une espéce de gomme gluante dont il est couvert.

Il y a aussi dans le Fleuve, & plus encore dans les lacs, beaucoup de carpes très-grosses & très-belles ; du côté des Natchés elles sont d'un meilleur goût que vers le bas du Fleuve, parce qu'elles ne sentent point la vase. On trouve aussi dans ce pays des éturgeons & des truites saumonées. Vers le bayon S. Jean, on prend avec une moyenne baguette au bout de laquelle on attache un fil, & pour hameçon une aiguille pliée, un fort joli petit poisson, long de quatre à cinq pouces & large de deux, dont les écailles sont toutes dorées ; on le nomme patazas : il est excellent en friture. La choupique est une autre espéce de petit poisson, mais

mais ſans écailles, il ſe pêche ſur les bords d'un petit bayon, qu'on trouve à une demi-lieue de la Capitale.

Mais le Roi des poiſſons de ce pays eſt ſans contredit le cazeburgot, tant à cauſe de la fermeté de ſa chair, que pour ſa délicateſſe & ſa bonté. Il a des écailles de la largeur de l'ongle & dorées, & ſe mange en friture ou ſur le gril avec une ſauce blanche, quelquefois auſſi au bleu, ou même, ſi l'on veut, en gibelotte. On trouve dans la tête de ce poiſſon deux eſpéces de pierres blanchâtres aſſez dures, ſur leſquelles eſt gravée la figure d'un T. Grec; on prétend que ces pierres réduites en poudre ſont bonnes pour les femmes en travail, & facilitent l'accouchement.

Tous les poiſſons dont je viens de parler, ſe prennent à la ligne; mais il faut qu'elle ſoit longue de vingt ou trente braſſes au moins, & de la groſſeur du petit doigt. On attache au bout un hameçon gros comme une plume à écrire, & à un pied ou un pied & demi plus haut un quarteron de plomb, afin qu'après avoir jetté la ligne en droiture de toute la force du bras,

elle ſoit entraînée à fond par ce poids. Sans cette peſanteur la ligne ſeroit infailliblement portée par le courant qui eſt très-fort & très-rapide, vers le rivage du Fleuve, où elle courroit riſque de s'accrocher aux racines des arbres dont il eſt bordé. C'eſt auſſi avec une ligne de cette eſpéce que l'on pêche dans les rivieres; il eſt vrai qu'on s'y ſert auſſi quelquefois de la ligne de volée, ou d'une ficelle attachée au bout d'une longue perche; mais ce n'eſt que pour le moyen poiſſon.

Mais ces foibles inſtrumens ne ſont pas capables de réſiſter à une eſpéce de poiſſon armé d'un long bec, qu'on rencontre en différens endroits, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais ordinairement ſeul, parce qu'il eſt l'ennemi declaré de tous les autres poiſſons qu'il fait fuir, & auſquels il fait une guerre cruelle. On l'appelle le Poiſſon armé, ſoit à cauſe de ſon long bec, ou parce qu'il eſt couvert d'écailles ſi fines, ſi dures, ſi ſerrées & tellement enchaſſées les unes dans les autres, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer; peut-être auſſi à cauſe de trois rangées de dents fort aiguës qu'il a

haut & bas, avec leſquelles il coupe toutes les lignes. Si le cas arrive, on ne doit pas pour cela déſeſpérer de ravoir ſon hameçon, & même de prendre le poiſſon qui l'a avalé : il s'agit ſeulement de remettre à ſa ligne un autre hameçon, & de la fortifier par le bas d'une branche de fil de laiton d'environ une braſſe de longueur : on la jette enſuite ; & ſi ce poiſſon vient mordre à l'appas, comme cela arrive ordinairement, on le prend, & on l'attire à terre. Mais il n'y a point de hache aſſez acerée, pour pouvoir jamais entamer ſa cuiraſſe & le couper ; & on eſt obligé de le mettre ſur les charbons pour lui enlever ſes écailles : Sa chair n'eſt point mauvaiſe, & a à peu près le goût de celle de bœuf ; cependant il n'y a que les Eſclaves qui en mangent, ou quelques Voyageurs, qui au défaut de mieux ſont obligés de ſe nourrir de ce qu'ils trouvent.

En parlant des levées de terre qu'on eſt obligé de faire vers le bas du Fleuve pour ſe garantir des inondations, j'ai dit qu'elles ſont fort ſujettes à être percées par les écreviſſes. Elles ſont très-nombreuſes dans ce pays, & il

eſt très-facile d'en prendre tant qu'on veut dans le Fleuve, dans des foſſes, dans des trous, par-tout enfin où il y a ſeulement un pied d'eau. Il ſuffit pour cela d'avoir deux ou trois perches de la longueur ſeulement d'un canne à main, au bout deſquelles on attache un fil, & au bout du fil un morçeau de chair crue. On jette à l'eau ces eſpéces de lignes; & en les retirant de quart-d'heure en quart-d'heure, on ne manque jamais de les trouver chargées de dix, douze ou quinze écreviſſes très-belles & fort groſſes, qui ſont toutes rouges; c'eſt leur couleur naturelle dans ce pays, où elles deviennent violettes lorſqu'elles ſont cuites : elles ſont fort bonnes; mais j'avoue que je n'en ai jamais trouvé qui euſſent des œufs, comme celles que l'on mange en France.

Ces écreviſſes ont dans ce pays un inſtinct qui leur eſt particulier : pendant la nuit elles fouillent la terre; & en la remuant, elles y forment des élévations de cinq à ſix pouces de hauteur à peu près ſemblables à des taupinieres : elles ſortent par-là pour aller brouter les laitues & autres légumes qui ſont dans les j[illegible]dins; & ſi chemin

faiſant elles rencontrent une poule ſuivie de ſes pouſſins, elles manquent rarement d'en attraper quelqu'un, qu'elles entraînent dans leurs trous pour s'en nourrir. Les beccroches, oiſeaux de paſſage dont j'ai parlé qu'on voit pendant l'été dans cette Province, ne vivent preſque que d'écreviſſes. On les nomme beccroches, parce qu'ils ont un bec fort long, mince & crochu, qu'ils fourrent dans les trous des écreviſſes pour les prendre.

On trouve encore à la Louiſiane des tortues d'eau & de terre. Ces dernieres ſont fort petites; mais leur écaille eſt mieux travaillée que celle des tortues d'eau. A l'égard de celles-ci, pour ſe multiplier, elles pondent leurs œufs au nombre de quatre-vingts, cent ou d'avantage, ſur les battures de ſable que le Fleuve laiſſe à découvert toutes les années après s'être retiré. Elles ſortent de l'eau pour cela, vont faire un trou avec leurs pattes ſur ces battures, & y poſent leur ponte, qu'elles recouvrent enſuite fort proprement avec du ſable; le ſoleil échauffe le ſable, & en même-tems fait éclorre les œufs : ils ſont ronds, & gros comme

une moyenne boule de billard. Quand les Voyageurs en rencontrent, ils ne manquent pas d'en faire des aumelettes, qui sont d'une très-belle couleur, & fort friandes si elles sont bien assaisonnées. A l'égard de la chair de la tortue, elle n'est point mauvaise, lorsqu'elle est accommodée à la sauce aux poulets.

On pêche aussi dans le Fleuve S. Louis de belles & grosses chevrettes; ce qui se fait au moyen d'un sac de toile fait en forme de coëffe de bonnet de nuit, & garni par le haut d'un petit cercle de bois, au fond duquel on met de la viande ou du son de mahi, & qu'on enfonce dans l'eau. En France vers la Rochelle, & dans plusieurs autres Villes ou ports de mer, comme Nantes, Port Louis, &c. on appelle communément ce poisson, de la viande à gens saouls, ce qui est vrai à l'égard des chevrettes d'Europe qui sont fort petites; mais je puis assurer que celles de la Louisiane sont assez grosses, pour qu'on puisse fort bien en rassasier sa faim.

Enfin il y a dans ce pays des loutres, de belles anguilles; & l'on peut dire

que le poiſſon y eſt par-tout fort abondant : on y trouve juſqu'à une eſpéce de grenouille qui eſt monſtreuſe, étant groſſe comme un ſceau, & ayant les yeux auſſi grands que ceux d'un bœuf. Lorſque ces ſortes de grenouilles coaſſent, on croiroit entendre meugler des veaux. Elles ſont excellentes, & l'on n'en mange pas ſeulement les cuiſſes, mais le corps entier ; on ne jette que les entrailles, encore les Eſclaves en font-ils quelquefois de bons repas.

Je finis par un animal bien connu, & qui n'eſt pas moins commun dans cette Province que dans pluſieurs autres contrées de l'ancien Monde. Je parle du crocodile, animal amphibie, qui vit également dans l'eau & ſur la terre. Il a quatre pattes qui ſont ſi courtes, qu'il ſe traîne plutôt qu'il ne marche ; enſorte qu'il eſt facile de reconnoître l'endroit par où il a paſſé par la trace qu'il laiſſe ſur la vaſe ou ſur le ſable, & même ſur l'herbe. Ses côtes ſont poſées en long, ce qui l'empêche de pouvoir ſe tourner aiſément ; où la tête tend, il faut que tout le reſte ſuive. Du reſte il eſt très-difficile à tuer, à cauſe de la dureté de ſes écailles & de ſa

peau, dont il eſt couvert comme d'une eſpéce de cuiraſſe ; le plus ſûr eſt de l'attraper aux yeux : alors, s'il eſt dans l'eau, il va à terre où il eſt facile de l'aſſommer, parce qu'il n'y eſt pas en force comme dans l'eau. Il y a de ces animaux qui ont juſqu'à vingt pieds de longueur & davantage ſur cinq à ſix pieds de groſſeur. Il vont ordinairement dormir à terre ; ce qu'ils font auſſi ſur des troncs d'arbres à moitié enfoncés dans l'eau. Si un bœuf vient boire dans un endroit où il ſe trouve quelqu'un de ces animaux, le crocodile le prend par le pied, l'entraîne dans l'eau, le noye & en fait curée.

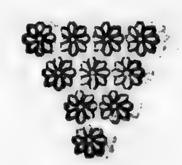
Ce ne ſont pas ſeulement les animaux qu'il attaque, quoiqu'en diſe le Journal Œconomique, qui ſur ce fait ne mérite pas plus d'être crû que ſur beaucoup d'autres ; une funeſte expérience ne prouve que trop qu'il ſe jette également ſur tout ce qui eſt à ſa portée, même ſur les hommes. J'ai connu une Françoiſe, qui étant à laver du linge au bord du Fleuve, un crocodile s'avança pour l'entraîner ; par bonheur il manqua ſon coup, & ne lui fit que deux trous au bras gauche. Une autre

Françoise courut un pareil danger, en débarquant au poste des Natchés; un semblable animal la jetta à la renverse, & l'auroit dévorée sans quelques coups de fusil que lui tirerent quelques Chasseurs qui arriverent fort à propos, & qui l'obligerent de lâcher prise. Un Soldat de la Compagnie des Indes dormant une après-dînée à l'ombre d'un arbre vers le bas du bayon S. Jean, un de ces animaux lui attrapa la jambe, & l'entraîna dans l'eau avec lui. Enfin un jeune Chirurgien fort expérimenté dans son art nommé Aubert, frere d'un Jouailler de ce nom demeurant à Paris proche du Palais, se baignant un jour dans le Fleuve, fut dévoré de même par un crocodile. Cet animal vorace & carnacier ose monter jusques dans les pirogues des Voyageurs, pour en enlever la viande qu'il y peut trouver; & qu'on ne pense pas qu'il s'amuse alors à la manger : comme s'il appréhendoit d'être pris sur le fait, il a l'instinct de la jetter toute à l'eau, où il est sûr de la retrouver. La vûe du feu suffit pour éloigner ces animaux. La chair des jeunes approche assez de celle du bœuf, & l'on peut en man-

ger ; mais pour celle des vieux, il est impossible d'en approcher, tant elle sent le musc : l'air même est infecté de cette odeur, quand on tue un de ces animaux à terre.

La femelle du crocodile a sa nature pareille à celle d'une jument. Elle pond ordinairement ses œufs ou sur des embarras de bois voisins du Fleuve, ou dans des recoins d'anses qui ne sont pas fort éloignés de l'eau, & toujours à l'aspect du midi. Ces œufs sont toujours au nombre de cent ou de six vingts, gros comme de grosses poires de bon-chrétien, couverts non d'une coque, mais d'une espéce de peau molle comme du parchemin mouillé, & bariolés de jaune, de blanc & de noir ; au milieu est une grosse tache noire, qui est le germe : ils ne sont point bons à manger. Après sa ponte faite, la femelle fixe ses œufs : elle est relayée par le mâle, qui les fixe à son tour ; de sorte que l'un ou l'autre ne les perd jamais de vûe. Au bout de neuf jours ils éclosent ; & l'on voit les petits sortir d'abord de l'œuf leur tête & leurs pattes de devant les premieres, & courir aussi-tôt à la riviere, entraî-

nant avec eux le reſte de leur maiſon; ce qui les empêche de plonger ; & les retient ſur la ſurface de l'eau. C'eſt alors que les oiſeaux de proie tombent deſſus, & en font un bon régal; & s'il arrivoit , comme cela ſe fait quelquefois , qu'un Pêcheur pût avoir un de ces petits nouvellement éclos pour le mettre au bout de ſa ligne , à peine ſeroit-elle à l'eau , que tous les poiſſons iroient y mordre. Tel eſt l'ordre de la Providence , qui a permis que tous les animaux de l'air & de l'eau ſe réuniſſent pour détruire l'eſpéce de ce monſtre , qui cherche lui-même à détruire tous les autres. Il reſſemble au lézard ; mais celui-ci eſt fort joli par ſa petiteſſe & ſa vivacité , au lieu que le crocodile eſt effroyable & très-laid, non-ſeulement à cauſe de ſa grandeur , mais auſſi par ſa figure , & ſa couleur de terre noire & griſâtre.



CHAPITRE XVI.

Du Serpent à sonnettes, & des autres Reptiles & Insectes de la Louisiane.

DE tous les reptiles qui, de même que les insectes, ne sont pas rares dans cette Province, le plus redoutable est sans contredit celui qu'on appelle serpent à sonnettes. Il est très-dangereux à cause de la subtilité de son venin, qui est renfermé sous les gencives de la machoire supérieure dans de petites membranes si fines & si délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles se crevent, & insinuent dans la blessure leur poison qui est si présent, qu'il infecte aussitôt toute la masse du sang, & cause la mort. On a appellé ce reptile serpent à sonnettes, parce que sa queue est terminée par plusieurs petits corps durs unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince, transparente &

ſéche, qui dès que le ſerpent ſe meut & que ces petits corps ſe choquent, fait un bruit ſemblable à celui des ſonnettes, & avertit ainſi du danger. On prétend qu'il a au bout de ſa queue autant de ces eſpéces de petites gouſſes, qu'il a d'années; ce qu'il y a de bien certain, eſt que j'en ai vû un qui en avoit vingt-cinq, & qui avoit au moins vingt-deux pieds de long. Sa grandeur la plus ordinaire eſt de cinq pieds. Du reſte il eſt fort gros, a la langue fourchue, les dents longues & pointues, & la gueule aſſez étroite; ce qui ne l'empêche cependant pas d'avaler un lapin entier avec ſa peau ſans l'endommager: j'ai mangé un de ces ſerpens, dans le ventre duquel on trouva un de ces animaux. La chair de ce reptile eſt fort bonne & très-délicate; & l'on tire de ſa graiſſe une huile qui eſt un beaume excellent pour les plaies, pour les rhumatiſmes & les douleurs de membres. On dit que ſi l'on attache au bout d'un gros bâton fendu des feuilles de pouliot ſauvage ou du dictame de Virginie, & qu'on les approche fort près des narines du ſerpent à ſonnettes, l'odeur le tue en moins de demi-heure.

Auſſi aſſûre-t-on que par-tout où croît le pouliot ſauvage, on ne voit point de ces ſerpens. Je n'atteſterai point le fait ; ce que je ſçai, eſt que ce reptile eſt beaucoup moins à craindre aujourd'hui dans ce pays, qu'il ne l'étoit du tems de l'établiſſement de la Colonie : à force de chercher, on a trouvé par le moyen des Naturels une eſpéce d'oignon ſauvage, qui mâché & appliqué ſur la plaie eſt un véritable antidote contre ſa morſure.

Outre cette eſpéce de ſerpent, il y en a d'autres dans ce pays qui ſont noirs, mais non pas ſi longs : leur morſure eſt auſſi très-dangereuſe ; on en guérit avec l'orviétan & la thériaque. Ils ſont fort friands de poiſſon, de grenouilles & de petits poulets ; & lorſque dans une habitation on entend crier un de ces deux derniers animaux, ou que l'on s'apperçoit de quelque mouvement vers le bord de l'eau, ſi l'on court auſſi-tôt du côté d'où vient ce bruit, il eſt rare qu'on manque d'y trouver un de ces reptiles. Leur peau ſert à conſerver les foureaux d'épée.

On en voit encore d'autres, qui ne ſont pas plus gros qu'une plume à

écrire. Leur peau eſt bariolée de jaune, de blanc & de rouge ; elle ſert à couvrir les pipes des Fumeurs, & le calumet des Sauvages.

Il y a auſſi dans ce pays des araignées fort venimeuſes, une ſur-tout qui eſt monſtreuſe ; elle eſt de la groſſeur d'une amande avec ſa coque. Sa couleur eſt cendrée, & ſes pattes ſont marquées de diſtance en diſtance de petites taches d'une blancheur à éblouir. Elle ſe trouve dans les bois vers le bas du Fleuve, à une lieue ou deux de la Nouvelle Orléans. Sa toile eſt tendue en rondeur, plus large que ne peut l'être le fond d'un tonneau. C'eſt au milieu de cet ouvrage, que cet inſecte ſe fabrique une retraite ; c'eſt une eſpéce de taliſman, ou ſi l'on veut, de chiffre argenté & de couleur de nacre de perle, qui forme à peu près cette figure. L'araignée ſe place dans ce centre ; & pour mieux ſoutenir ſa toile, elle porte pluſieurs de ſes fils d'arbre en arbre à une grande diſtance l'un de l'autre. Cette ſoie a aſſez de force & de réſiſtance pour pouvoir, dit-on, arrêter des oiſeaux en volant. Quoique je ne l'aye pas vû, j'e n'aurois cependant pas de

peine à le croire ; je ſçai qu'ayant rencontré un jour un de ces fils , j'en eus le nez coupé juſqu'au ſang. On peut croire que ſi quelqu'un vouloit ſacrifier quelques journées de ſon tems à ramaſſer de cette ſoie , il n'y perdroit pas ſes peines : car c'eſt une véritable ſoie torſe & dorée.

On trouve à la Louiſiane quantité d'inſectes volatils, qui ſont tout-à-fait incommodes. De ce nombre ſont les mouſtiques, eſpéce de petites mouches preſque imperceptibles, dont la piquûre eſt auſſi ſenſible que s'il tomboit une étincelle de feu ſur la peau ; elle y cauſe une démangeaiſon preſque inſupportable.

Il en eſt de même des maringouins que nous nommons couſins en France. Mais ſoit que ceux-ci ſoient naturellement plus humains , ou que vivant dans un pays plus civiliſé, ils y ayent appris la politeſſe , il eſt certain qu'ils ne ſont pas à beaucoup près ſi incommodes que les premiers , qui ſont ſi importuns, qu'un ſeul ſuffira dans un lit pour empêcher de dormir pendant toute la nuit. Outre le bruit continuel qu'ils font en volant , à peine ont-ils

piqué quelqu'un, qu'il s'éleve ſur la peau une tumeur qui démange très-vivement, & qui excite ſans ceſſe à gratter. C'eſt ordinairement vers le coucher du ſoleil & au point du jour, qu'ils rendent leurs viſites les plus fréquentes; on ne s'en garantit qu'avec des feuillages, ou par le moyen de la fumée.

Ces incommodités ne ſont pas les ſeules dans ce pays; on y eſt encore perſécuté des taons, des punaiſes de bois & des frappe-d'abord, eſpéce de mouches auſſi groſſes que des guêpes, & qui ont été ainſi nommées, parce que d'abord qu'elles ſe ſont poſées ſur la peau, elles y enfoncent auſſi-tôt leur aiguillon. Le reméde le plus ſûr contre leurs piqûres eſt de les écraſer ſur l'endroit qu'elles ont piqué; il n'en ſort point de ſang, & l'on n'en ſent aucune douleur.

Puiſque je viens de parler des guêpes, je rapporterai ici l'induſtrie de celles qui vivent dans cette Province. Elles ont l'adreſſe de tourner avec leurs pattes de devant de la terre de la groſſeur d'un pois, qu'elles vont enſuite appliquer contre les murs ou les plan-

che intérieurs des maisons, où par le moyen de cette terre elles élévent de petites cellules de la grosseur environ du petit doigt, qui ressemblent à des tuyaux d'orgues, allant toujours en diminuant. Après en avoir ainsi construit dix à douze ou davantage, elles travaillent à ramasser toutes les araignées de la maison, qu'elles vont porter dans ces loges où elles les entassent les unes sur les autres; ensuite elles font leurs œufs par-dessus, & bouchent les tuyaux. Leurs œufs y restent jusqu'à ce qu'ils éclosent; & leurs petits enfermés dans ces solitudes y trouvant de la nourriture, s'y élévent & s'y fortifient, jusqu'à ce qu'ayant épuisé leurs provisions, ils percent leurs retraites pour aller en chercher eux-mêmes.

D'autres choisissent des halliers, ou même des branches de rosiers ou d'autres arbrisseaux des jardins, & y font des espéces de tourteaux, où sont arrangées leurs petites loges semblables en tout à celles de nos mouches à miel. C'est-là qu'elles font leurs œufs, qui viennent en féves comme celles du ver à soie. Ces œufs sont un appas très-friand pour le poisson; & quand on

peut en garnir ſon hameçon, on eſt toujours ſûr de faire une pêche abondante.

Où l'on voit des guêpes, il ſemble qu'il doit s'y trouver des abeilles ou mouches à miel : auſſi y en a-t-il à la Louiſiane ; mais elles ſont ſauvages, vivant dans les bois, & faiſant leur miel dans des troncs d'arbres. Dans le voyage qu'on fit en 1722. dans la riviere des Arcanças pour découvrir cette contrée, comme je le dirai ailleurs, en voulant couper un arbre, on y trouva de la cire & du miel ; mais comme cela n'arriva que par hazard, & que ces hazards ſont rares, on peut dire qu'il y a des abeilles dans cette Province, mais qu'elles n'y ſont d'aucun uſage.

Il n'en eſt pas de même de certaines mouches longues comme le doigt & ayant quatre aîles, qui volent vers le coucher du ſoleil ; on les appelles demoiſelles. Elles ſont d'autant plus utiles, qu'elles ſont fort friandes des maringouins, auſquels elles donnent la chaſſe, & qu'elles détruiſent.

Après une longue ſécheresſe, lorſque le tems ſe diſpoſe à la pluie, on apperçoit vers les bois dans l'obſcurité de la

nuit des espéces de mouches, qui répandent une grande lumiere en volant : on leur donne le nom de mouches à feu ; aussi croiroit-on à les voir, que ce seroit quelqu'un qui avec un tison allumé rempliroit l'air d'étincelles & de flammes : les forêts en paroissent quelquefois tout en feu. Ces mouches lumineuses sont grosses comme nos mouches à miel ; elles sont vertes par le bas, & ont des deux côtés de la tête deux taches de couleur violette : quelques-uns prétendent que ce sont des cantharides. Dans les bois, & le long des sentiers qui traversent les prairies, on voit encore la nuit des vers luisans. J'en ramassai un jour une certaine quantité dans une fiole assez grande & d'un verre assez fin ; & je puis assûrer qu'ils m'éclairoient non-seulement à lire, mais même à écrire : cette clarté dura peu ; comme j'ignorois de quoi je devois les nourrir, ils moururent.

Enfin on trouve dans ce pays des viperes, des aspics, & en général presque toutes les espéces d'insectes connus en France, comme des chenilles, des fourmis, des cigales, des sauterelles, &c. Il y a jusqu'à des poux de

bois qui percent la peau des Voyageurs, lorſqu'ils les rencontrent dormans dans leurs lits qui ſont toujours poſés par terre. Quand cette vermine s'eſt une fois nichée dans la peau, il eſt dangereux de vouloir l'arracher, à moins qu'on ne ſe croie aſſez adroit pour être ſûr de l'en tirer en entier : car ſi la tête reſte par hazard dans la chair, elle y cauſe un abſcès qui eſt toujours accompagné de douleurs cuiſantes. Le plus court eſt de ſouffrir pendant quelque tems que cet inſecte ſe rempliſſe, & que de lui-même il lâche priſe.

CHAPITRE XVII.

Des Sauvages de la Louiſiane, & en général de l'origine des Sauvages de l'Amérique.

L'HISTOIRE naturelle de la Louiſiane m'a conduit inſenſiblement à celle de ſes habitans naturels; je parle de ces Peuples que nous nommons Sauvages & barbares, & qui ſans faſte &

ſans luxe, ſans ſciences & preſque ſans arts, ont trouvé le ſecret de vivre plus heureux que nous. Mais avant d'entrer dans le détail de ce qui les concerne, peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos de dire un mot de l'origine de toutes les Nations Sauvages de l'Amérique. Ce ſujet, je le ſçai, a déja été traité par de très-ſçavantes plumes; auſſi mon deſſein n'eſt-il point de joindre ici mes réflexions à ce qu'ils en ont dit : je rapporterai ſeulement ce qu'en a penſé un de mes amis (*a*) que j'ai connu dans ce pays, où il a demeuré comme moi ; & j'ajouterai à ce qu'il m'en a mandé quelques courtes remarques ſur la même matiere. Voici ce qu'il m'en écrivit, en me renvoyant mes Mémoires, dont il avoit ſouhaité que je lui permiſſe la lecture.

» J'ai demeuré, comme vous le ſça- » vez, huit ans aux Natchez, où j'avois » pris ma Conceſſion à moitié chemin » du Fort Roſalie au grand Village où » commandoit le Serpent piqué. Cette

(*a*) Le ſieur *le Page*, dont nous avons pluſieurs morceaux ſur la Louiſiane dans le *Journal Œconomique*, morceaux qu'il ſemble avoir en partie copiés de ces Mémoires.

» situation me procuroit des visites fré-
» quentes de la part des Sauvages ; les
» Soleils, les Guerriers, Femmes &
» autres s'arrêtoient souvent chez moi
» en passant, quelquefois jusqu'à m'im-
» portuner. C'est ce qui me procura
» l'occasion de satisfaire ma curiosité
» au sujet de leur origine ; après plu-
» sieurs questions que je leur fis, je
» compris que toutes les Nations Sau-
» vages de l'Amérique étoient sorties
» de deux différens endroits.

» Examinons d'abord celles qui ha-
» bitent la partie Septentrionale de ce
» grand continent ; c'est celle que vous
» & moi avons le mieux connue. Tou-
» tes ces Nations en général parlent
» un langage d'autant plus différent,
» qu'elles sont plus éloignées les unes
» des autres ; & j'ai remarqué que ceux
» de ces Peuples qui sont voisins des
» Chicachas & des Chactas, ont beau-
» coup d'idiômes de ces deux grandes
» Nations, dont la langue est presque
» la même, à l'exception de la pronon-
» ciation & de l'accent qui sont diffé-
» rens.

» J'ai interrogé plusieurs de ces Peu-
» ples sur leur origine dans le pays

» qu'ils habitent ; & tous, si l'on en ex-
» cepte les Natchez, s'accordoient à
» dire qu'ils venoient du Nord-Ouest
» de ce vaste continent. Réfléchissant
» ensuite sur cette réponse, j'y trouve
» beaucoup de vraisemblance, tant
» parce que le Nord-Ouest de l'Amé-
» rique peut être joint au Nord-Est de
» l'Asie, c'est-à-dire, au fond de la
» Tartarie Orientale, que parce que
» je trouve beaucoup de ressemblance
» entre les Tartares & les Américains
» dans la figure, la couleur, les mœurs,
» & les expressions figurées dont ils se
» servent.

» Je dis que le Nord-Ouest de l'A-
» mérique peut être joint avec le Nord-
» Est de l'Asie, parce que j'ai lieu de
» le croire sur le récit que font des
» Voyageurs dignes de foi, qui ayant
» été députés par les Etats Généraux
» pour chercher un passage par le Nord
» pour aller au Japon, assûrent n'en
» avoir jamais pû trouver. Cela sup-
» posé, peut-on douter de la jonction
» des deux continens, sur-tout si l'on
» fait attention à la tradition constan-
» te de ces Sauvages de l'Amérique,
» qui s'accordent tous à dire qu'ils vien-
nent

» nent du Nord-Oueſt ? Et que l'on ne » diſe pas que pour faire ce trajet, il » faudroit que ces Colonies Tartares » euſſent traverſé la Zone glaciale qui, » ſelon quelques-uns, eſt inhabitée, » puiſque le Nord de la Tartarie d'où » elles doivent être parties, quoique » très-froid, ne laiſſe pas d'être habité; » qu'indépendamment de la vie errante » que menent les Tartares, la néceſ- » ſité de chercher d'autres habitations » cauſée ou par quelque guerre, ou » par leur trop grande multitude, au- » ra pû les déterminer à cette tranſmi- » gration; qu'elle ne ſe ſera faite que » lentement, & dans le cours de quel- » ques ſiécles; qu'ils n'auront avancé » d'abord que pied à pied; qu'enſuite » ayant trouvé dans le continent de » l'Amérique des terres plus commo- » des & plus fécondes, ils s'y ſeront » répandus & même diviſés, ce qui » aura occaſionné la différence des lan- » gues qu'on remarque parmi les Na- » tions Américaines.

» Nous avons par nous-mêmes des » preuves de ce que j'avance : nous » ſommes ſortis de l'Allemagne; ce-

» pendant nous ne nous entendons
» plus les Allemans & nous, tant parce
» que notre langage a changé, que par-
» ce que les mots Allemans que nous
» avons conservés se prononcent dif-
» féremment parmi nous, quoiqu'ils
» s'écrivent de même, & signifient la
» même chose (*a*).

» A l'égard des Indiens de l'Améri-
» que Méridionale, je trouve leur ori-
» gine bien différente de celle des Na-
» tions qui habitent le Nord; & ma
» pensée est fondée sur ce que j'ai ap-
» pris par la fréquentation des Nat-
» chez, qui sortent de cette source,
» & qui, *suivant toute apparence* (*b*),

(*a*) Le sieur *le Page* n'a pas fait attention, que sa comparaison n'est pas juste, & par conséquent ne prouve rien. Lorsque les Francs entrerent dans les Gaules, ils y trouverent au moins deux langues bien établies, le Gaulois & le Latin : de-là la corruption de leur langue Allemande; mais en passant de leur pays en Amérique, les Tartares ont dû la trouver inhabitée : par conséquent point de langue qui ait pû corrompre la leur. La corruption des langues ne peut venir que d'un mélange de différentes Nations, ou d'un miracle.

(*b*) En comparant ce qui sera dit des Nat-

» étoient gouvernés par une branche de » ces fameux Empereurs du Mexique, » dont quelques-uns par une longue » fuite échapperent à la perſécution des » Eſpagnols. Après avoir interrogé plu- » ſieurs fois les plus ſenſés de cette Na- » tion des Natchez ſur ce qu'ils pou- » voient ſçavoir de leur origine & de » leurs ancêtres, tous s'accorderent à » dire qu'ils venoient du Soleil, en me » montrant du doigt le Levant juſqu'au » Midi, où ils firent une poſe pour me » faire entendre qu'ils s'y étoient éta- » blis; enſuite continuant de m'indi- » quer leur route, ils arriverent au » Nord-Eſt du Mexique, où ils habi- » toient.

» Réfléchiſſant depuis ſur cette ré- » ponſe, je me ſouvins d'avoir lû dans » un Auteur ancien que dans le tems » qu'Alexandre le Grand fit le ſiége de » Tyr, les habitans de cette ville voyant

chez dans la ſuite, avec ce que nos Relations nous apprennent des Mexicains, & ce que le ſieur le Page en dit lui-même à la fin de cette Lettre, on verra ſi, *ſuivant toute apparence*, ces deux Peuples ont jamais vécu ſous le même gouvernement.

» le progrès de la digue que ce Con-
» quérant avoit fait faire, & commen-
» çant à désespérer du succès, les plus
» riches d'entr'eux s'embarquerent sur
» quelques vaisseaux avec leurs famil-
» les & leurs effets les plus précieux,
» en sorte qu'il ne resta pour la défense
» de la place que le menu peuple; que
» ces fugitifs naviguant terre à terre,
» comme c'étoit alors la coutume, ga-
» gnerent d'abord les côtes de Barbarie
» au Nord de l'Afrique, pour y cher-
» cher *un séjour paisible*; mais qu'ayant
» appris par d'autres fuiards qui les sui-
» voient *apparemment* par terre, qu'A-
» lexandre faisoit ses conquêtes plutôt
» en Voyageur qu'en Guerrier, ils pri-
» rent tellement l'épouvante, qu'ils al-
» lerent sans s'arrêter jusqu'aux Isles
» Fortunées, qu'on a nommées depuis
» Canaries. Le même Auteur ajoute,
» qu'Alexandre les fit suivre jusques
» là; & que depuis on n'en a plus en-
» tendu parler, ni sçu ce qu'ils étoient
» devenus.

» Or c'est de-là que je les prens pour
» les conduire en Amérique (*a*). Ces

(*a*) Le sieur *le Page* n'est pas heureux à

» Voyageurs infortunés auront voulu » ſans doute continuer de ſuivre l'A-» frique en ſe rabattant vers le Sud,

placer ſes Phéniciens Voyageurs, pour les tranſporter en Amérique. Pour donner quelque vraiſemblance à la courſe qu'il leur fait faire juſqu'aux Canaries, il cite un Auteur ancien qu'il ne connoît point ; il croit que c'eſt Hérodote ou Quinte-Curſe. Mais Hérodote qui vivoit avant le ſiége de Tyr, n'a pû rien rapporter de ce qui s'y paſſa ; & Quinte-Curſe qui parle de la fuite de quelques Tyriens arrivée pendant ce fameux ſiége, ne dit point, ni qu'Alexandre les ait fait pourſuivre, ni qu'ils ſoient allés aux Canaries. Les circonſtances même de ce voyage, telles qu'elles ſont rapportées ici, ſont dénuées de tout fondement : 1°. Parce qu'il eſt abſurde de ſuppoſer, comme le fait le ſieur *le Page*, que ſes Voyageurs Phéniciens euſſent été atteints ſur les côtes de Barbarie par d'autres habitans fugitifs de la ville de Tyr, qui pour faire ce voyage *par terre*, comme il le ſuppoſe, auroient dû traverſer, 1°. les déſerts qui ſéparent l'Egypte de la Phénicie, 2°. toute la baſſe Egypte, 3°. les déſerts de ſables qui continuoient depuis l'Egypte juſqu'à Cyrene. 2°. Parce qu'il eſt également abſurde de ſuppoſer que ces Tyriens fugitifs euſſent cherché *un ſéjour tranquille* ailleurs qu'à Carthage, où ils ne pouvoient manquer d'être bien reçus de leurs freres.

» côte qu'ils ne connoissoient point, » & que nous sçavons être très-dange- » reuse. Navigateurs ignorans & trem- » blans, ils auront apparemment re- » connu par la perte de quelqu'un de » leurs Vaisseaux le danger qu'ils cou- » roient à la suivre : pour s'en éloigner, » & pour éviter leur perte assûrée, ils » auront mieux aimé tenir le large où » la mer est plus tranquille ; mais étant » parvenus dans le parage des vents ali- » sés qui soufflent continuellement de » l'Est à l'Ouest, ils se seront trouvés » peut-être malgré eux en Amérique. «

Pour répondre à l'objection qu'on pourroit faire, qu'il n'y a nulle apparence que les Navires des Anciens qui étoient très-petits, ayant pû faire ce trajet, mon ami rapporte l'exemple d'un petit Vaisseau de quatorze tonneaux seulement, qui ayant été construit de nos jours à la Rochelle, parvint heureusement à la Louisiane; après quoi il continue de la sorte. » Toutes ces observations prouvent, » qu'il n'y a rien d'impossible à l'arri- » vée des Tyriens fugitifs en Améri- » que ; j'y vois au contraire toute for-

» te de vraiſemblance. Joignez à cela » qu'on remarque entre ces Américains » & les Phéniciens beaucoup de con- » formité dans leurs mœurs, dans leurs » expreſſions figurées & relevées, dans » la richeſſe de leur langue. D'ailleurs » qui ſçait ſi ce reſpect qu'ils ont pour » leurs Chefs leurs Soleils & leurs Con- » ſidérés (*a*), & qui va preſque juſqu'à » l'adoration ; ce feu perpétuel, qui » n'eſt entretenu que d'un bois pur, » c'eſt-à-dire ſans écorce, qu'ils doivent » conſerver ſi religieuſement & avec » tant de ſoin ſous peine de la vie, & » qui, s'il s'éteint, ne peut-être rallu- » mé qu'avec le même feu pris d'un » autre de leurs Temples : qui ſçait, » dis-je, s'ils n'auront pas pris ces uſa- » ges des Perſes dont ils étoient voi- » ſins, & ſous la domination deſquels » ils ont long-tems vêcu ?

» Tous ceux qui ont lû les Relations » qu'on a publiées des conquêtes faites » en Amérique par les Européens, ſça- » vent qu'on y a trouvé des Villes,

(*a*) On verra plus bas ce que c'eſt que ces Soleils & ces Conſiderés.

» des Temples, des Palais, des Mai-
» ſons de pierre de taille ; pluſieurs de
» de ces édifices ſubſiſtent même en-
» core aujourd'hui dans la ville de Me-
» xique. Ces mêmes Relations nous
» apprennent, que les Peuples de ces
» contrées ſçavoient travailler l'or &
» l'argent avec un certain art : d'où il
» eſt naturel de conclure, qu'avant leur
» tranſmigration en Amérique, leurs
» ancêtres avoient la connoiſſance des
» métaux, & de la maniere de les met-
» tre en œuvre (*a*) ; ce qui convient
» parfaitement aux Tyriens. Au con-
» traire on peut obſerver que les ha-
» bitans du Nord de l'Amérique ont eu
» beau fouler aux pieds juſqu'ici des
» mines qui ſont dans leur pays ; on ne
» les en a pas trouvés plus riches ; ce
» qui vient de ce que les Tartares de

(*a*) A ces reſſemblances qui ne concluent point, il auroit été à ſouhaiter que le ſieur *le Page* eût pû en ajouter une autre qui auroit été plus convainquante ; c'eſt celle de l'uſage des lettres & de l'écriture. Les Phéniciens le porterent dans la Grece ; on ne voit pas pourquoi ils n'euſſent pas pû de même le porter en Amérique.

» qui ces Sauvages Septentrionaux ti-
» rent leur origine, ont toujours vêcu
» dans une grande ignorance au sujet
» des métaux, dont ils n'ont aucune
» mine dans leur pays, & que leur vie
» vagabonde ne les porte gueres au tra-
» vail nécessaire pour l'exploitation des
» mines. «

Tels sont les sentimens de mon ami sur l'origine des Sauvages de l'Amérique. On dira peut-être que dans le systême qu'il expose ici, il n'y a rien de neuf; qu'avant lui plusieurs Auteurs ont fait sortir les Peuples Américains, les uns des Phéniciens, les autres de la grande Tartarie; que ce qu'il dit de leur transmigration n'est fondé que sur des faits faux ou du moins très-douteux, sur des conjectures & des vraisemblances, dont un homme sage & éclairé a peine à se laisser convaincre: j'en conviens; aussi n'ai-je rapporté ce que cet ami m'a écrit à ce sujet, que pour faire voir, 1°. qu'il ne suffit pas d'avoir fait le voyage de la Louisiane & d'avoir demeuré long-tems aux Natchez, pour traiter pertinemment une matiere si délicate; 2°. qu'elle n'est pas en effet si

aisée à manier, que des esprits superficiels peuvent le penser, & qu'il n'est pas étonnant que mon ami ait déraisonné sur un sujet, où ont échoué les plus sçavans hommes.

Je le prouve entr'autres par l'exemple du célebre Grotius, qui en 1642. publia une dissertation sur l'origine des Nations Américaines. Ce Sçavant réfute d'abord dans cet Ouvrage le sentiment de ceux qui font venir les Américains de la grande Tartarie, par la raison qu'ils n'avoient point de chevaux avant la découverte que les Espagnols firent de ce continent, & qu'il n'est pas vraisemblable que des Peuples sortis de la Scythie qui abonde en chevaux, n'en eussent point emmené avec eux. Son sentiment est donc que l'Amérique Septentrionale a été peuplée par des hommes sortis de Norvége, qui de-là passant dans l'Islande, pénétrerent dans le Groënland, ensuite dans la Frislande, après cela dans l'Estotiland qui fait partie du continent de l'Amérique, & où les Pêcheurs de la Frislande avoient pénétré deux siécles avant que les Espagnols eussent décou-

vert le nouveau Monde. Il prétend que les noms de ces pays sont terminés par les mêmes syllabes que ceux des Norvégiens ; que les Mexicains & leurs voisins ont assûré aux Espagnols qu'ils étoient venus du Septentrion ; & que les pays que les Norvégiens habiterent après avoir quitté l'Estotiland, a presque retenu le nom de Norvége ; qu'on y voit encore une ville appellée Norimbega. Il soutient enfin qu'il y a dans la langue des Américains beaucoup de mots, qui ont rapport avec l'Allemand & le Norvégien ; & que les Américains conservent encore plusieurs coutumes du pays dont ils sont originaires. Quant aux Peuples du Iucatan & des environs, Grotius les fait venir de l'Ethiopie par l'Océan ; il se fonde sur ce que la Circoncision usitée par les Ethiopiens étoit aussi pratiquée chez ces Peuples de l'Amérique. A l'égard des Péruviens, il veut qu'ils descendent des Chinois, parce qu'ils ont, dit-il, du respect pour le Soleil, & qu'on a trouvé des débris d'un Navire Chinois sur les côtes de la mer Pacifique. D'ailleurs, ajoute-t-il, les Chi-

nois & les Péruviens écrivent du haut de la page en bas.

Cet Ouvrage de Grotius fut attaqué par Jean de Laët d'Anvers, qui avoit fort étudié ces matieres. Laët n'eut pas de peine à faire voir, que les conjectures de ce Sçavant étoient très-foibles; qu'il avançoit même plusieurs faits absolument faux, ou du moins fort incertains. Il nie l'existence de la ville de Norimbega; il nie qu'on ait jamais trouvé des restes de bâtiment Chinois sur les côtes de la mer Pacifique; & il reproche à Grotius comme une très-grande inadvertance ce qu'il a avancé au sujet de l'écriture des Péruviens. Enfin après avoir rendu justice à la grande érudition de ce sçavant homme, il approuve ce qui a été dit par Joseph Acosta, qu'il est plus facile de réfuter ce qui a été écrit sur l'origine des Américains, que de sçavoir au vrai ce qui en est, & qu'il y a de la témérité à promettre des vérités sur une matiere aussi

CHAPITRE XVIII.

Suite de ce qui regarde les Sauvages de la Louiſiane ; leurs mœurs & coutumes.

SI nous en croyons le Journal du ſieur Joutel, dans le ſecond voyage que fit le ſieur de la Salle pour découvrir par mer l'embouchure du Fleuve S. Louis, cet illuſtre Voyageur parcourut un grand nombre de Nations ſauvages & barbares, dont on trouve les noms dans ce Journal ; noms qui nous ſont aujourd'hui inconnus, à la réſerve de trois, qui ſont ceux des Naquitoches, des Arcanças & des Cadodakis. Ce changement auroit ſans doute de quoi ſurprendre, ſi l'on imaginoit que dans le court eſpace d'environ quarante années, je veux dire, depuis 1683. juſqu'en 1719. ces Nations nombreuſes euſſent dû quitter le nom qu'elles portoient pour en prendre un autre, ou

bien qu'elles eussent été tellement détruites & éteintes, que d'autres Nations se fussent établies à leur place. Mais la surprise cessera, si l'on fait attention que jusqu'à son arrivée aux Illinois le sieur Joutel ne fait mention dans son Ouvrage que de Nations éloignées du Fleuve S. Louis, plus voisines par conséquent du nouveau Mexique que de la Louisiane, & qui par cet endroit doivent être censées, du moins jusqu'ici, ne point appartenir à cette Province. Quoiqu'il en soit, je vais donner ici la liste & les noms de toutes les Nations Sauvages habitantes de ce pays, qui nous ont été connues depuis que les François ont commencé à s'y établir; l'astérique qu'on trouvera à la tête de quelques-uns de ces noms, marque que nous sommes actuellement en guerre avec les Nations qui les portent.

Alibamons.
Appalaches.
Arcanças.
Attaquapas.
Avoyellas.

Bayagoulas.
Biloxis.
* Chacchoumas.
* Chacchoux.
Chactas.

Chekmachas.	Naquitoches.
Cheraquis.	* Natchez.
* Chicachas.	Offogoulas.
Colapissas.	Ozages.
Episingles.	Panimassas.
Houmas.	Panis.
Hurons.	Paskagoulas.
Illinois.	* Renards.
Iroquois.	* Tioux.
Miamis.	Tonicas.
* Missouris.	Touzas.
Mobiliens.	* Yazoux.

Les Sauvages qui dans cette liste ne sont point notés par un astérisque, sont censés être de nos amis ; je l'ai dit : cependant on doit observer, que tout amis qu'ils sont, il est toujours fort sage de ne s'y fier que de bonne sorte. Ce sont tous des Peuples perfides & sans foi, dans lesquels il n'y a aucune assûrance, & qui dès qu'ils trouvent l'occasion favorable, soit de voler quelques marchandises, ou d'enlever la chevelure à quelqu'un, même de le tuer, amis ou ennemis indistinctement, ne manquent jamais d'en profiter. Aussi ne doit-on compter, ni sur leur amitié, ni sur leur parole, qu'a-

vec les plus grandes précautions, & en ſe tenant avec eux toujours ſur ſes gardes.

Ces Sauvages ſont en général d'un tein roux ou baſané : ils ſont forts & robuſtes, & n'ont jamais de barbe, pas même le moindre poil ſur aucune partie du corps ; ce qui vient de ce que dès leur jeuneſſe ils ont grand ſoin de ſe l'arracher. A l'égard des cheveux, les hommes les portent différemment ſelon la différence des Nations : quelques-uns les coupent tout-à-fait, ne conſervant qu'un toupet ſur le haut de la tête à la maniere des Turcs ; d'autres ne les coupent que d'un côté, à droite ou à gauche, & portent l'autre côté fort long : pluſieurs auſſi ont la tête toute raſe, & n'ont qu'une cadenette treſſée, qui pend de chaque côté ; & d'autres ſont tondus comme nos Moines, n'ayant qu'une couronne de petits cheveux.

Les femmes & les filles portent au contraire leurs cheveux fort grands & fort longs ; auſſi n'ont-elles point d'autre coëffure. Elles les ont fort noirs & très-beaux, & les portent, ou bien treſſés en cadenettes, ou bien ſerrés en

queue avec une ceinture de ce poil de bœuf que j'ai dit être auſſi fin & auſſi doux que de la laine, au lieu d'un ruban. Ces treſſes ſont ordinairement entre-lacées pour l'ornement de grains de *raſſade* (*a*) bleus, blancs, verds ou noirs, ſelon leur goût ; quelquefois auſſi de poils de porc-épic, eſpéce de hériſſon plus gros que celui que nous connoiſſons, & qui eſt plus commun au Canada qu'à la Louiſiane, où je n'en ai jamais vû.

Le reſte de l'habillement des Sauvages répond parfaitement à ce que je viens de dire de leur coëffure. Ces Peuples vont preſque nuds ; les hommes portent ſeulement une eſpéce de ceinture, où ils paſſent un quart d'un drap rouge ou bleu, que dans le pays on appelle *Limbourg*, qui ſert à cacher leur nudité : quelquefois ils emploient au même uſage un morceau de toile. C'eſt ce qu'ils nomment un *Brayet*. Ce drap attaché par devant à leur ceinture,

(*a*) On appelle *Raſſade* de petits grains de verre de toutes couleurs, percés comme des grains de chapelet. Les femmes Sauvages ſont fort curieuſes de cette verroterie.

passe entre leurs cuisses, & va gagner par derriere la même ceinture, où il s'attache aussi, de façon que des deux côtés il en pend un assez grand bout.

A l'égard des femmes, elles ont une espéce de petit jupon fait d'une aune de ce même drap, qui ne va que jusqu'à mi-jambe, & qu'elles appellent un *Alconand*. Il n'est point permis aux filles de prendre ce jupon, tant qu'elles ont leur virginité ; ce n'est qu'après qu'elles l'ont perdue, soit par le mariage ou autrement, qu'elles peuvent s'en servir. Jusques-là, au lieu de cet ajustement elles portent une espéce de rézeau attaché à leur ceinture, & terminé en pointe ainsi qu'une espéce de corps d'enfant, dont les deux côtés sont ornés de rubans de fil de tilleul travaillés aussi en rézeau. De leur ceinture pendent jusqu'aux genoux plusieurs ficelles du même fil, au bout desquelles sont attachées des serres d'oiseaux de proie, comme d'aiglons, de tiercelets, de carancros, &c. ce qui, lorsque ces filles marchent, forme une espéce de cliquetis qui leur fait plaisir. Cette sorte d'ornement ne ressemble

pas mal à ces filets, dont on couvre nos chevaux pour les garantir des mouches. Du reſte ces femmes Sauvages ont toutes la taille aſſez bien priſe, & ſont en général d'une figure aſſez agréable, mais les unes plus, les autres moins, ſelon la différence des Nations. Chez les Paskagoulas, par exemple, & les Billoxis, elles ſe négligent beaucoup & ne ſont pas extrêmement propres; au lieu que celles des Natchez ont très-grand ſoin de leur figure, & ſe piquent d'une extrême propreté.

Mais la plus grande parure de tous ces Sauvages de l'un & de l'autre ſexe conſiſte dans certaines figures de Soleils, de ſerpens ou autres, qu'ils portent peintes ſur leur corps, à la façon de ces anciens Bretons dont Céſar nous parle dans ſes Commentaires. Les Guerriers, ainſi que les femmes des Chefs & des Conſidérés, ſe font peindre de ces figures au viſage, aux bras, aux épaules, aux cuiſſes, aux jambes, & principalement au ventre & à l'eſtomac. C'eſt pour eux non-ſeulement un ornement, mais encore une marque d'honneur & de diſtinction, qui

ne s'acquiert qu'après pluſieurs actions de bravoure ; & voici de quelle maniere ſe font ces peintures. On fait d'abord , ſelon la couleur qu'on veut choiſir , ou du noir , avec du charbon de pin ou bien de la poudre à tirer délayés dans de l'eau , ou du rouge , avec du cinabre ou vermillon ; après quoi on prend cinq aiguilles à coudre d'une groſſeur médiocre , qu'on arrange ſur un petit bois plat & uni , où on les attache à la même hauteur de façon qu'une pointe ne paſſe pas l'autre : on trempe enſuite ces aiguilles dans la couleur , & on les porte avec vîteſſe , en appuyant légérement , ſur le deſſein qui auparavant a été tracé ſur le corps ; & la couleur s'inſinue entre la peau & la chair par ces trous d'aiguilles. Cette opération ne manque jamais de cauſer la fiévre à ceux qui s'y ſoumettent , & il s'éleve ſur leur peau une gale , qui ſéche enſuite & tombe en farine ; mais la figure imprimée ſur la chair par ces piquûres d'aiguilles , ſoit en rouge ou en noir , ne s'efface jamais : on la porte juſqu'au tombeau.

On conçoit par ce que j'ai dit juſ-

qu'ici de la parure & de l'habillement de ces Peuples, qu'ils doivent être fort endurcis au froid : aussi ne l'appréhendent-ils nullement; on les voit, même dans des gelées assez fortes, hommes, femmes & enfans aller dès la pointe du jour se baigner dans la riviere, pour se rendre plus durs & plus insensibles. Ils ont aussi coutume de se frotter souvent d'huile d'ours; ce qui contribue encore à leur endurcir la peau, & à les garantir des piquûres des maringouins & des moustiques. Quand leurs enfans viennent au monde, ils ont soin de leur écraser & de leur aplatir le haut du front avec une planche, afin que quand ils seront grands, ils soient plus en état de porter toutes sortes de charges.



CHAPITRE XIX.

Suite des mœurs & coutumes des Sauvages.

LORQUE certaines personnes peu instruites entendent parler des Sauvages de l'Amérique, elles s'imaginent aussi-tôt que ce sont autant de Peuples vagabonds, errans par les bois, sans maisons, ni demeures fixes. J'ose les assûrer ici qu'il n'en est rien; que la plûpart des Nations Sauvages ont feu & lieu; qu'elles ont des terres qu'elles cultivent, qu'elles ensemencent & où elles font la récolte, & des Villages où elles habitent dans des cabanes assez bien bâties. Celles des Arcanças & des Yazoux sont toutes rondes, & ont à peu près la forme de nos glacieres. Elles sont construites de grosses & longues perches plantées en terre à la distance d'environ deux pieds sur un grand cercle de quarante à cinquante

pieds de diametre, qui ſe rapprochant par le haut où elles ſont jointes enſemble & attachées, forment une eſpéce de dôme. Autour de ces perches les Sauvages nattent des bois plians placés horiſontalement à la diſtance d'environ un pied de haut, qu'ils attachent avec des liens de perche en perche; enſuite paîtriſſant bien avec les pieds de la terre glaiſe, qu'ils mêlent avec cette eſpéce de mouſſe dont j'ai parlé, qu'on appelle Barbe Eſpagnole, ils font un torchis dont ils enduiſent leurs cabanes, qui lorſque cet ouvrage eſt achevé, paroiſſent toutes bâties de terre. On les couvre enſuite d'écorces de cipre ou de latanier. Telles ſont les maiſons des Sauvages, où l'on n'apperçoit ni fenêtres, ni cheminées, mais ſeulement une porte étroite de cinq pieds de haut. Il y a auſſi de ces cabanes qui ſont quarrées, & où l'on a ménagé pluſieurs trous percés de diſtance en diſtance; ces trous ſont des eſpéces de meurtrieres qui ſervent à découvrir l'ennemi & à tirer deſſus: c'eſt ce qui a fait donner à ces cabanes le nom de cabanes fortes. Il eſt aſſez pro-

bable que c'eſt pour ſe garantir des mouſtiques & des maringouins, que les Sauvages ne laiſſent aucunes ouvertures à leurs cabanes. Du reſte comme c'eſt au milieu de ces cabanes qu'ils font du feu, il arrive que la fumée montant en haut & n'y trouvant aucune iſſue, après avoir rempli le dôme, ſe répand enſuite dans toute la cabane, & va ſortir par la porte; de ſorte qu'en y entrant, on commence par n'y voir goute & par être étouffé de fumée. Dans l'été, & lorſqu'il fait beau, on fait le feu dehors vis-à-vis de la cabane.

Autour de ces cabanes ſont rangés de diſtance en diſtance les lits de tous ceux qui y demeurent. Ces lits ne ſont ni tournés, ni façonnés; ce ſont ſeulement quatre pieux fourchus plantés en terre, & élevés d'environ deux pieds & demi, ſur leſquels ſont poſées de longueur deux perches rondes, qui avec cinq ou ſix traverſes font la longueur & la largeur du lit tel qu'on veut l'avoir. Ces traverſes ſont couvertes d'une natte de cannes vertes & longues; & voilà en quoi conſiſte le

lit d'un Sauvage, ſans draps, ſans matelas ni lit de plumes. Sur cette natte de cannes on étend ou une couverture de laine qu'on aura eue des François; ou ſi l'on n'en a point, on ſe ſert d'une peau de bœuf. Deux deces peaux ſuffiſent à un Sauvage; il couche entre deux, en hiver du côté où elles ont leur laine, & en été où elles n'en ont point.

Parmi les Sauvages, les hommes en général ne s'occupent qu'à la guerre, à la chaſſe ou à la pêche. Ils n'avoient autrefois pour armes que l'arc & la fléche; mais aujourd'hui preſque tous ſont fournis d'armes à feu, & ils font paroître beaucoup d'adreſſe à s'en ſervir. La plûpart ſont excellens chaſſeurs; auſſi nos François les emploient-ils volontiers à chaſſer pour eux pendant l'hiver. Ils leur donnent pour cela des fuſils, de la poudre, des bales, du plomb, du vermillon, du limbourg, des chaudieres & autres marchandiſes; & en retour ces Sauvages leur fourniſſent du gibier de toute eſpéce, des oies, des canards, des bœufs, des chevreuils, &c. ils traitent auſſi avec

eux de l'huile d'ours, ainsi que des peaux passées d'ours, de bœufs ou de chevreuils, qu'ils leur donnent pour d'autres marchandises.

La maniere dont ils s'y prennent pour passer ces peaux, mérite d'être rapportée. Lorsqu'ils ont une peau de bœuf, de chevreuil ou d'autre animal, ils commencent par faire plusieurs trous tout au tour avec un couteau ; après quoi ils la font tremper dans l'eau pendant deux ou trois jours. Ils la tendent ensuite sur un cadre de bois, où ils l'attachent avec des lianes, la bandant fortement ; & ils en font tomber le poil. Après cela avec un morceau de bois fendu par un bout, dans la fente duquel ils ont fait entrer de force un éclat de pierre à fusil, ils grattent & raclent cette peau pour l'amolir ; & pour la rendre moëlleuse & blanche, ils se servent de cervelle de chevreuil cuite. Après cette opération cette peau est aussi molle & aussi blanche, que peuvent l'être nos peaux de veau ou de mouton. C'est sur ces peau ainsi passées qu'ils mattachent ou peignent des figures de toute espéce, dont ils

tracent le deſſein ſelon leur idée, employant à ces peintures du rouge, du jaune, du noir, du verd & du bleu, ſans ſe ſervir d'huile pour délayer ces couleurs, mais ſeulement de la cole qu'ils tirent de ces mêmes peaux. Ces peaux ainſi mattachées ſervent aux François de tapis pour des tables à jouer. Les Sauvages ont auſſi l'adreſſe de paſſer & de travailler de la même maniere des peaux de bœufs d'un ſeul côté, conſervant précieuſement de l'autre le poil ou la laine. Celles-ci ſervent de courtepointes pour des lits, & ſont très-chaudes : c'eſt auſſi dans ces peaux ainſi paſſées, que les Sauvages couchent, comme je l'ai dit, pendant l'hiver ; & je puis certifier qu'elles valent bien un bon matelas.

Il eſt vrai que quoique ces peaux ſoient bien paſſées & bien blanches, elles ne peuvent aller à l'eau : car dès qu'elles ſont mouillées, ſi elles viennent enſuite à ſécher, elles ſe reſſerrent de façon qu'on ne peut en faire ni des mitaſſes, ou bas ſans pied, ni des ſouliers, des culottes ou autre eſpéce d'habillement. Pour pouvoir ſervir

à ces usages, il faudroit qu'elles fussent passées à l'huile; mais les Sauvages en ignorent la maniere : ils ont seulement trouvé le secret d'y suppléer; & voici comme ils s'y prennent.

Ils font d'abord un trou dans la terre d'environ deux pieds de profondeur, ayant par le haut seize pouces de diametre, & un peu moins vers le bas. Ils emplissent ce trou de fiente de vache, de bois pourri, d'épis de mahis, & placent au-dessus deux baguettes en croix, dont les quatre bouts plantés en terre forment une espéce de berceau, sur lequel ils étendent la peau qu'ils veulent tanner. Ils mettent ensuite le feu aux matieres combustibles qui sont dans le trou; & bandant la peau tout autour par le moyen de plusieurs petites chevilles qu'ils plantent en terre, & qui la retiennent, ils la couvrent encore de terre par-dessus & par les bords, afin de fermer le passage à la fumée. Alors les matieres qui sont dans le trou venant à se consumer sans jetter de flamme, & la fumée grasse qui en sort, sur-tout à cause de la fiente de vache, ne trouvant point

d'iſſue pour s'échapper, elle s'attache à la peau qu'elle boucane, & la teint d'une couleur jaune. Après cette premiere façon on lui en donne une ſeconde, en la tournant de l'autre côté; & quand elle eſt ainſi préparée, on peut ſans riſque s'en ſervir à toutes ſortes d'uſages. Qu'on la lave, qu'on la ſavonne; pourvû que l'on ait la précaution de la faire ſécher à l'ombre, elle ne s'endurcit jamais, & eſt toujours auſſi molle & auſſi ſouple que du chamois. Nos François s'en font des culottes & des veſtes fort propres, & les Voyageurs des mitaſſes ou bas ſans pied, ainſi que des eſpéces de ſouliers qui approchent beaucoup de nos chauſſons, avec cette différence qu'ils ſont pliſſés ſur le pied, & ſe ferment comme une bourſe. Ils ſont à l'épreuve des cannes & des racines; mais ils ſeroient de peu d'uſage dans nos chemins pavés de galets & de cailloutage.

Ces Peuples ont encore une adreſſe admirable pour joindre de près toutes ſortes d'animaux ſauvages, même le gibier; & voici comment ils s'y pren-

nent. Quand un Sauvage a pû tuer un chevreuil, il lui coupe d'abord la tête jusqu'aux épaules; enſuite il en écorche le col ſans en couper la peau, & en ayant ôté les os & la chair, il tire toute la cervelle de la tête. Après cette opération, il remet fort proprement les os du col, qu'il fait tenir à l'aide d'un cercle de bois & de quelques petits bâtons: il les recouvre de leur peau; & ayant fait ſécher cette tête, partie à l'ombre & partie à la fumée, il a ainſi une tête de chevreuil entiere & fort légere, qui avec ſa peau conſerve auſſi ſon poil, ſon bois & ſes oreilles. Il la porte avec lui pendue à ſa ceinture lorſqu'il va à la chaſſe; & dès qu'il apperçoit un bœuf ou un chevreuil, il paſſe la main droite dans le col de cette tête dont il ſe cache le viſage, & commence à faire tous les mêmes mouvemens que l'animal vivant pourroit faire. Il regarde en face, enſuite tourne la tête avec vîteſſe de côté & d'autre; il la baiſſe pour broûter l'herbe, & la reléve auſſi-tôt après. Enfin en ſe cachant toujours le viſage de cette tête, il amuſe par ſes geſtes l'animal dont il

veut approcher; & ſi pendant ce tems là il arrive que cet animal s'arrête à le conſidérer, le Sauvage eût-il alors la jambe en l'air pour avancer, il s'arrête de même, & a la patience de demeurer en cette poſture, juſqu'à ce que l'animal vivant le prenant pour un autre animal de ſon eſpéce, commence à s'approcher de lui. Alors le Sauvage le voyant à portée, laiſſe tomber à terre ſa tête de chevreuil, paſſe ſon fuſil bandé de la main gauche à la droite avec une adreſſe & une promtitude admirables, tire l'animal & le tue : car il eſt très-rare qu'il le manque. Et ce qui prouve combien ces Peuples ſont économes, après que le Sauvage a tué l'animal, s'il voit que la bale ait traverſé de part en part, il va droit à l'endroit, où par le coup qu'il a tiré il juge qu'elle doit être tombée; il l'y cherche, & l'ayant retrouvée, comme il arrive aſſez ordinairement, il s'en ſert pour un autre coup.

Les femmes Sauvages ne ſont ni moins adroites, ni moins induſtrieuſes que les hommes, & ſont d'ailleurs fort laborieuſes; auſſi ſont-elles

chargées de tout le détail de la vie & du ménage. Ce ſont elles qui préparent les terres, qui les ſement, qui font la moiſſon, & qui apprêtent à manger à leurs maris, leſquels mangent ſeuls lorſqu'il leur plaît ; ce qui arrive fort ſouvent. Lorſque le mari va à la chaſſe autour du Village, s'il tue quelque chevreuil ou quelque bœuf, il ne le rapporte jamais à la maiſon, mais ſeulement la langue du dernier animal ou la tête du premier, qu'il jette en arrivant aux pieds de ſa femme, tant pour lui faire hommage de ſa chaſſe, que pour l'avertir d'aller chercher ce qu'il a tué. Il lui indique à peu près l'endroit où il a laiſſé la bête ; & afin qu'elle puiſſe le trouver plus ſûrement, il a ſoin à ſon retour de caſſer ſur ſa route des branches d'arbriſſeaux de diſtance en diſtance, ce qui marque qu'il a paſſé par-là. La femme part avec ſes Eſclaves, ſi elle en a, marchant ſur les traces de ſon mari ; & lorſqu'elle a trouvé la bête, elle la rapporte à la cabane. Là elle en fait cuire ce qu'elle juge à propos, & traite du reſte avec les François, s'il y en a ; s'il n'y en a

point, elle le boucanne, c'eſt-à-dire, qu'elle le fait ſécher à la fumée, afin de pouvoir le conſerver.

Ces femmes élevent auſſi beaucoup de volailles, ſans avoir beſoin pour cela de poulaillier. Leurs poules & leurs coqs vont ſe percher le ſoir ſur des arbres voiſins de la cabane, où ils paſſent la nuit ; & le matin au cri que fait la maîtreſſe, ils viennent tous ſe préſenter à la porte, où elle leur donne à manger. En voilà pour tout le jour ; on ſuppoſe que de-là juſqu'au ſoir ils doivent chercher leur nourriture. A l'égard des œufs, comme les Sauvages n'en font aucun uſage, on laiſſe la liberté aux poules de les pondre où il leur plaît. C'eſt ordinairement dans des brouſſailles, où elles prennent elles-mêmes le ſoin de les couver ; après quoi lorſqu'ils ſont éclos, elles amennent le matin leurs pouſſins à la cabane, pour faire voir à la maîtreſſe que ſans qu'elle y ſongeât, ſon bien s'eſt accrû, & que le nombre de ſes penſionnaires eſt augmenté.

L'adreſſe de ces femmes paroît ſurtout dans une infinité de petits ouvra-

ges auſquels elles s'occupent, & où elles réuſſiſſent parfaitement. Avec la peau qu'elles lévent de deſſus les cannes, elles font des tamis très-fins; elles en font auſſi dont les trous ſont plus grands, qui ſervent de cribles, & elles en travaillent d'autres qui ſont ſans trous, & qui tiennent lieu de van. Elles vendent ces petits ouvrages aux François, qui les ont d'elles pour des bagatelles. Elles font encore des paniers travaillés très-proprement, des mannes à mettre le mahis; & avec des plumes de queuës de dindes qu'elles ſçavent arranger, elles font des évantails, non-ſeulement qui leur ſervent, mais dont nos Françoiſes elles-mêmes ne dédaignent pas de faire uſage.

Ce qu'il y a de plus admirable, est que ſans tour, avec leurs doigts ſeuls & de la patience, elles font toute ſorte de vaiſſelle de terre, des plats, des aſſiettes, des pots qui vont ſur le feu, & d'autres aſſez grands pour contenir vingt-cinq à trente pots d'huile. Elles filent auſſi ſans rouët & ſans quenouille du poil, ou plutôt de la laine de bœuf, dont elles font des jarretieres &

du ruban ; & avec le fil qu'elles tirent de l'écorce du tilleul, elles ſe font des eſpéces de mantes, qu'elles couvrent de plumes de cignes des plus fines attachées une à une ſur cette toile : ouvrage long à la vérité ; mais elles ne comptent leurs peines & leur tems pour rien, lorſqu'il s'agit de ſe ſatisfaire.

Toutes les femmes Sauvages aiment paſſionnément le vermillon, dont elles ſe ſervent pour ſe mattacher, c'eſt-à-dire, pour ſe barbouiller, non-ſeulement le viſage, mais quelquefois auſſi le haut des épaules & l'eſtomac. Les filles ſe louent volontiers aux François en qualité d'Eſclaves & de Maîtreſſes tout enſemble ; & pour une aune de limbourg qui dans ce pays-là ſe paye ſeize livres en billet, elles demeurent avec eux en ces deux qualités pendant l'eſpace d'une Lune. Comme chez ces Nations il n'y a ni religion ni loix qui défendent ce libertinage, elles s'y abandonnent ſans honte & ſans ſcrupule, ſe donnant tantôt à l'un & tantôt à l'autre, & leur vertu n'étant jamais à l'épreuve d'un préſent qu'on leur fera, ne fût-ce que d'une bagatelle. Ce n'eſt

pas que parmi ces filles Sauvages il ne s'en trouve quelqu'une qui soit sage; mais il faut convenir qu'elles sont fort rares.

Lorsqu'un jeune Sauvage veut épouser une fille qui a encore pere & mere, après avoir obtenu d'elle son consentement, il va en faire la demande aux parens. S'ils la lui accordent, il ne manque point quelques jours après de faite présent à son futur beau-pere d'un fusil, par exemple, & à sa future bellemere d'une couverture entiere de limbourg; & si la fille qu'il doit épouser a des sœurs, il faut aussi qu'il leur donne du vermillon, de la rassade, des bracelets : en un mot, avant de se marier, il est obligé de faire quelque présent à tous les plus proches parens de sa future. Ce qu'il y a d'admirable, est que malgré la corruption & le libertinage qui regnent parmi ces Barbares, le lien du mariage y est beaucoup plus respecté, que parmi les Peuples les plus policés. Excepté le grand Chef de la Nation, qui seul a le privilége parmi eux de pouvoir épouser plusieurs femmes, tous les autres n'en ont

qu'une ; & il eſt inoui qu'on y entende parler de ſéparation & de divorce : on n'y voit jamais un Sauvage changer ; la femme qu'il a une fois épouſée, il la garde juſqu'à la mort.

CHAPITRE XX.

De la Religion des Sauvages, & de leur ſentiment ſur la Divinité.

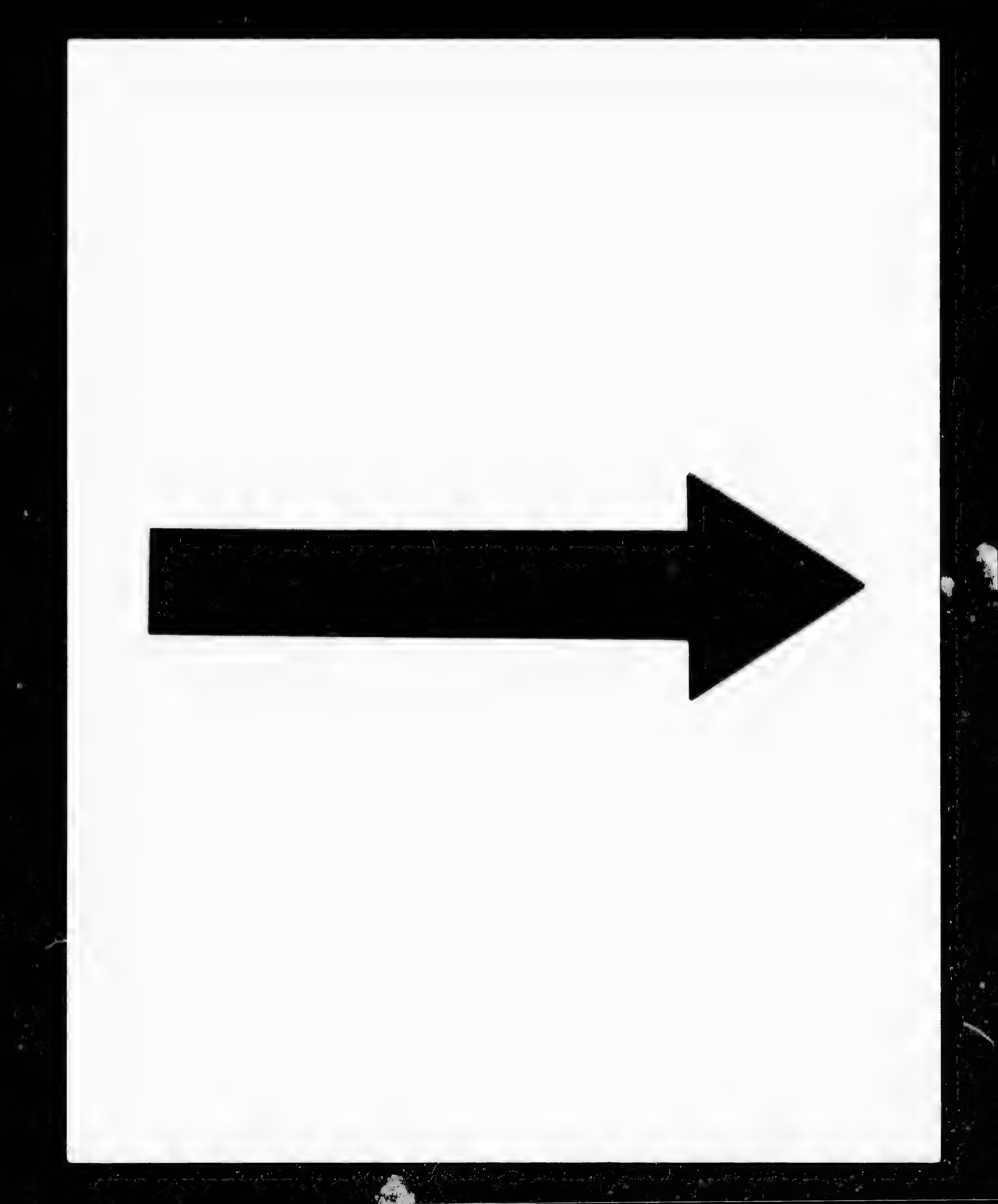
DE toutes les Nations ſauvages, il n'y en a peut-être pas une de qui on puiſſe dire avec vérité, qu'elle ait aucune idée de Religion & de culte. Cependant on remarque chez pluſieurs de ces Peuples certains uſages, certaines cérémonies, certaines pratiques, qui ſemblent donner lieu de croire que ces Barbares ne ſont pas dénués de toute connoiſſance d'un Etre ſuprême, & que par ces pratiques ils ont deſſein de rendre à ce ſouverain Etre ou à quelque autre qu'ils ne connoiſſent point, une eſpéce d'adoration.

Pour me renfermer dans ce qui regarde la Louisiane, on a remarqué que les Natchez, par exemple, avoient des jours de jeûne, dans lesquels ils se barbouilloient le visage de noir, & ne mangeoient jamais qu'après le Soleil couché; encore falloit-il qu'ils se fussent débarbouillés auparavant. Si dans ces jours de jeûne ils entroient dans quelque maison Françoise où on leur présentât du pain, quoiqu'ils l'aiment beaucoup, ils le refusoient, & il n'étoit n'étoit pas possible de leur en faire manger.

Indépendamment de ce jeûne, lorsqu'un Sauvage vient dans une maison, si on lui présente du pain, il l'accepte; mais avant de le manger, il ne manque jamais d'en casser quatre petits morceaux qu'il jette vers les quatre parties du monde Qu'on lui demande pourquoi il le fait, & ce que cette cérémonie signifie : il l'ignore, & n'a d'autre réponse à faire, sinon que c'est leur coutume.

Les Natchez avoient aussi un Temple, c'est-à-dire, une cabane assez grande, à laquelle il a plû à nos Européens

de donner ce nom; mais il n'étoit nullement orné de la façon que l'a écrit un certain Auteur, qui dit que ce prétendu Temple étoit couvert d'or. S'il a pris pour de l'or des nattes de cannes qui couvroient cette cabane, à la bonne heure, je ne m'y oppose point; mais j'ai peine à lui passer ce qu'il ajoute, que ce Temple étoit entouré d'une palissade de pieux pointus, où ces Sauvages plantoient les têtes de leurs ennemis pris ou tués en guerre, puisqu'il est de notoriété que les Sauvages ne s'amusent point à couper la tête à leur ennemi, & qu'ils se contentent de lui lever la chevelure. D'ailleurs il est certain que ce prétendu Temple situé dans un coin de la plaine à droite en allant du poste François au Village sauvage, n'étoit entouré d'aucune palissade, & qu'il n'avoit nul autre ornement qui le distinguât des cabanes ordinaires. Il est encore faux, que dans ce Temple, comme ose l'avancer le même Ecrivain, il y eût cent ou deux cens personnes préposées à la garde du feu perpétuel. Je conviens qu'on y conservoit toujours du feu,



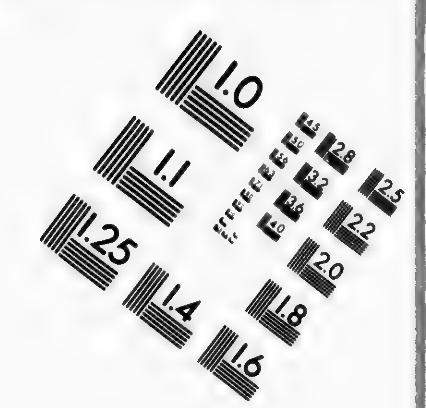
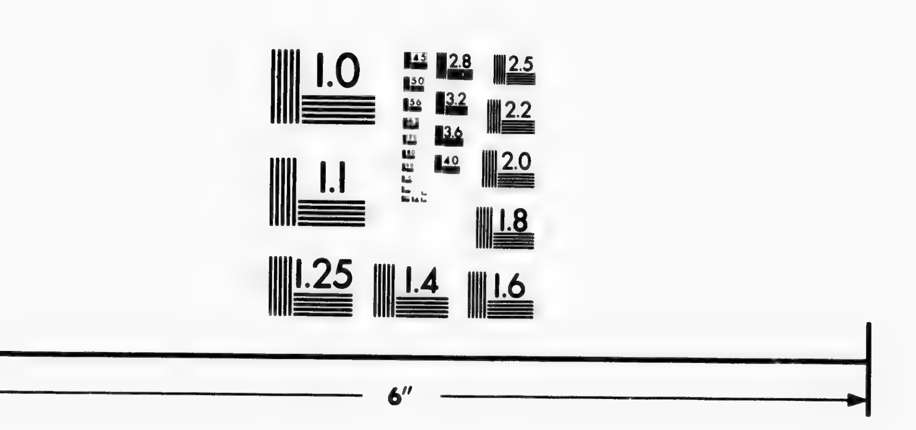
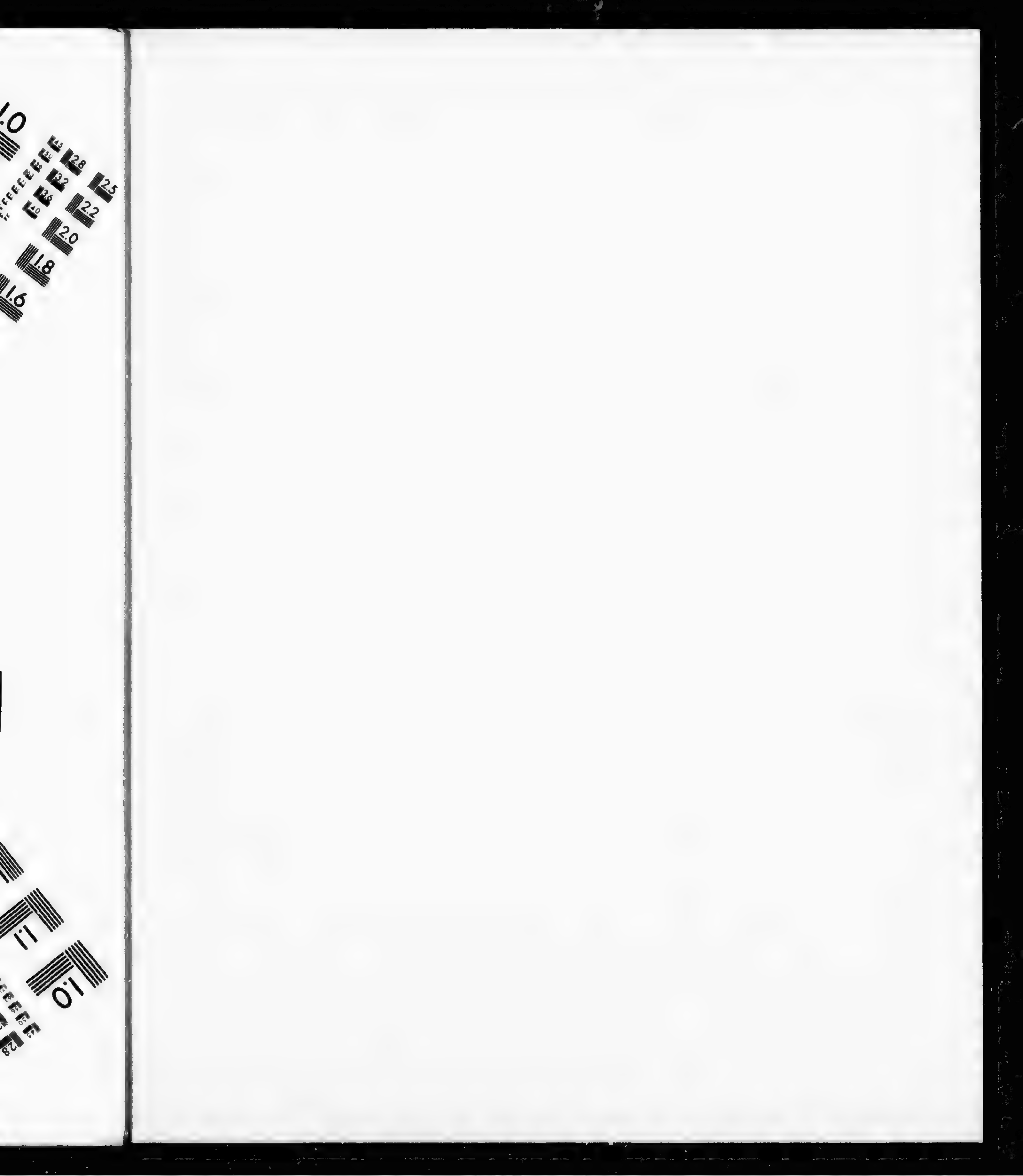


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

ſans qu'aucun Sauvage ait jamais pû expliquer ſur quoi cette cérémonie étoit fondée ; du reſte il eſt conſtant qu'il n'y avoit en tout que quatre gardiens deſtinés au ſervice de ce Temple, qui ſe relevoient tour-à-tour tous les huit jours, & qui étoient chargés d'y porter du bois pour l'entretien du feu. Si par leur négligence il venoit à s'éteindre, il eſt certain que non-ſeulement il devoit leur en coûter la vie, mais encore à leurs femmes & à leurs enfans ; mais comme il n'y avoit que le Grand Chef de la Nation qui entrât jamais dans ce Temple, ainſi que quelques Conſidérés & la femme Chef, qu'ils n'y alloient pas même tous les jours, mais ſeulement lorſqu'il leur en prenoit fantaiſie, on conçoit que ces gardiens étoient parfaitement les maîtres de ce feu ; que s'il venoit par hazard à s'éteindre, ils n'avoient garde de s'en vanter, & qu'ils le rallumoient ſur le champ. C'étoit dans ce Temple que les Natchez enterroient leurs Chefs, & conſervoient les os de leurs ancêtres.

Malgré ce que je viens de dire, on

ne peut diſconvenir que ce feu perpétuel conſervé avec tant de ſoin chez cette Nation n'ait beaucoup de rapport avec le feu ſacré des Perſes, & celui qui chez les Romains étoit gardé par les Veſtales. Du reſte il eſt certain que ces Peuples avoient une grande connoiſſance de l'Etre ſuprême, de ſes attributs, & de ſes opérations au ſujet de la création de l'homme & de l'univers. Voici ce que m'en a écrit un de mes amis (*a*) qui avoit interrogé les plus éclairés d'entr'eux ſur cette matiere.

» Ils conviennent, dit-il, qu'il y a » un Etre ſuprême auteur de toutes » choſes, qu'ils nomment *Coyocop-Chill*. Le mot de *Coyocop* ſignifie en » général un Eſprit; mais celui de *Chill* » ne peut gueres bien ſe rendre en notre langue : pour le faire entendre, » je me ſervirai d'une comparaiſon. Le » feu par exemple, eſt appellé *Oüa* par » ces Sauvages, & le Soleil *Oüa-Chill*, » c'eſt-à-dire, le feu par excellence,

(*a*) Le ſieur *le Page* déja cité.

» le plus excellent de tous les feux, ou
» si l'on veut, le feu suprême ; ainsi
» dans ce sens, *Coyocop-Chill* signifie-
» roit l'Esprit par excellence, l'Esprit
» suprême. Ils disent que ce grand Es-
» prit a tout créé par sa seule bonté,
» même les Anges qu'ils nomment
» *Coyocop-Thecou*, c'est-à-dire, Esprits
» serviteurs. Selon eux, ces Esprits ser-
» viteurs ont été créés, pour être tou-
» jours présens devant l'Esprit suprê-
» me ; c'est par eux que toute la na-
» ture a été formée par l'ordre & la
» volonté de l'Esprit suprême, excep-
» té l'homme, qui seul a été formé par
» ce même Esprit d'un peu de terre &
» d'eau pêtries ensemble. Ils ajoutent
» que lorsqu'il l'eut fait, formé, ache-
» vé, tourné & trouvé bien, il le mit
» à terre, & souffla dessus ; qu'aussi-
» tôt cette petite figure se mit en mou-
» vement, eut vie & prit accroisse-
» ment. Je leur demandai comment la
» femme avoit été formée : ils me ré-
» pondirent qu'ils n'en sçavoient rien ;
» mais qu'apparemment elle avoit été
» formée de même. Je leur dis que

» non, & leur expliquai la maniere » dont cela s'étoit fait; ils parurent » fort contens de cet éclaircissement (*a*).

» Je leur demandai encore s'ils » avoient entendu parler du déluge: » ils me dirent qu'oui; mais il faut » convenir que ce qu'ils m'en raconterent paroissoit moins tenir de » la vérité que de la Fable. Ils disoient » qu'une grosse pluie tomba si abondamment & pendant si long-tems sur » la terre, qu'elle en fut toute couverte, excepté une très-haute montagne où quelques hommes se sauverent; que tout le feu étant mort » sur la terre, un petit oiseau nommé » *Coüy-oüy* qui est tout rouge, (c'est » celui qu'on appelle à la Louisiane l'oiseau Cardinal) l'apporta du Ciel. Je

(*a*) Il n'est pas difficile d'appercevoir, que dans ce long récit l'imagination du sieur *le Page* a beaucoup aidé celle des Sauvages. L'endroit sur-tout où il leur fait dire que l'univers a été créé par les Anges, est admirable: pour le rendre parfait, il ne restoit à l'Auteur que de nous apprendre par quel hazard les Natchez qu'il fait ailleurs originairement Phéniciens, étoient devenus tout d'un coup Ebionites.

» compris par-là, qu'ils avoient ou-
» blié preſque toute l'Hiſtoire du dé-
» luge (*a*) &c. «

A ce récit de mon ami je joindrai ce qu'un Sauvage des Yazoux dit un jour à l'Abbé Juif, Aumônier de la Conceſſion établie à une lieue du Village que cette Nation habitoit. Cet Eccléſiaſtique lui ayant demandé un jour, s'il avoit quelque connoiſſance de la maniere dont ſon pays avoit été fait, ainſi que le premier de ſes ancêtres, le Sauvage répondit, que pour ce qui étoit du premier homme, il ne pouvoit lui en rien dire; qu'à l'égard de celui qui avoit fait tout, c'étoit le grand Eſprit, *Minguo-Chitou*; qu'il étoit bon, & ne faiſoit de mal à perſonne; que quand même l'homme ſeroit méchant, il lui pardonneroit tou-

(*a*) Ils ne l'avoient donc pas oubliée toute entiere. Heureux Sauvages! d'avoir encore conſervé du moins quelque ſouvenir d'un événement, dont, au rapport de S. Auguſtin, on ne trouve aucunes traces dans l'Hiſtoire des Grecs ni des Romains: *Quod nec Græca, nec Latina novit Hiſtoria.* Auguſt. de Civit. Dei, lib. 18. c. 9.

jours. L'Aumônier sur cette réponse crut l'occasion favorable pour lui parler de Dieu, & pour lui faire connoître, que ce grand Esprit qui étoit si bon, ayant créé toutes choses, il avoit par conséquent fait l'homme, & que celui-ci par reconnoissance devoit le prier & l'invoquer. » Bon ! pourquoi » le prier, répartit le Sauvage, puis» qu'il est la bonté même, & nous » donne tout ce dont nous avons be» soin ? Celui qu'il faut prier, c'est le » petit Esprit, *Minguo-pousoulou*, » qui est méchant, puisqu'il peut nous » faire mourir, nous rendre malades, & » gâter nos biens par des orages & des » tempêtes ; c'est celui-là qu'il faut in» voquer, afin qu'il ne nous fasse point » de mal. «

Tel est le déplorable aveuglement de ces Peuples, dont le Démon a fasciné l'esprit au point de s'attirer leurs adorations & leur culte : aveuglement d'autant plus funeste, qu'entêtés qu'ils sont des coutumes de leurs ancêtres, il est presqu'impossible de les en guérir. Il est vrai que malgré leur obstination dans l'erreur, le sieur le Maire

Missionnaire eut de mon tems la consolation de convertir au Christianisme le grand Chef des Tonicas. Ce Chef ayant été instruit, reçut le baptême avec son fils; mais ni ses exhortations ni ses exemples ne purent porter sa Nation à l'imiter, & elle est toujours demeurée depuis dans les ténébres de l'infidélité.

Cependant ces Peuples sauvages conviennent presque tous, qu'après cette vie ils doivent aller dans un pays beaucoup meilleur & plus abondant que celui-ci; que là ils ne manqueront jamais de rien, qu'ils y auront des bœufs & du gibier à foison, & qu'ils y jouiront de toutes sortes de plaisirs. Mais on peut dire que c'est presque à cela que se borne toute leur Religion, sans que cette idée d'une vie future influe sur leurs mœurs & sur leur conduite. Ils ont pour principe de ne point prendre la femme d'autrui, & de ne point tuer ceux qui ne leur font point de mal: voilà dans ces deux articles le sommaire & l'abrégé de leur Morale.

Cependant quoique ces Peuples barbares n'ayent que peu ou point de Re-

ligion, comme on peut en juger par ce que je viens de dire, ils ne laissent pas d'avoir leurs superstitions; & ces superstitions varient suivant les Nations & les Contrées. Je rapporterai à ce sujet un fait arrivé aux Arcanças dans le tems que j'étois dans ce pays. C'étoit en 1722. qu'un jour vers les trois heures après midi un corbeau étant venu se percher sur un arbre proche du Village de cette Nation, & s'étant mis à croasser, ses cris répandirent l'allarme chez tous ces Sauvages. Peut-être croira-t-on que comme il est rare de voir ces oiseaux dans cette contrée de la Louisiane, c'en est assez pour que ces hommes ignorans & grossiers en soient épouvantés, lorsqu'il y en paroît quelqu'un; ce qu'il y a de certain est qu'ils furent si consternés des cris de celui-ci, qu'aussi-tôt les femmes & les filles, les jeunes gens & les vieillards s'enfuirent dans une grande cabane où ils se réfugierent, tandis que les Guerriers sortant d'une autre cabane & frappant sur le pot, se préparerent à aller présenter le Calumet & demander grace à cet oiseau funeste qui, selon eux, ne leur annonçoit rien de bon.

Tandis que tout ce Village étoit ainsi dans la crainte & dans le trouble, il arriva qu'un Soldat François prenant son fusil, tira le corbeau, qui tomba mort au pied de l'arbre. Aussi-tôt tous ces Guerriers qui s'étoient déja mis en marche pour la cérémonie qu'ils méditoient, doublerent le pas, & vinrent présenter le Calumet à ce Soldat, qui d'abord refusa de l'accepter, dans la pensée que ces Sauvages se moquoient de lui; mais ils lui représenterent que puisqu'il avoit tué celui qui leur présageoit sans doute quelque grand malheur, il étoit juste qu'ils vinssent lui offrir le signe de paix, & qu'ils l'honorassent comme leur libérateur. En un mot le Soldat fut obligé d'accepter le Calumet, avec quelques présens de peaux passées dont il fut accompagné; & il n'y eut point de vieillard dans le Village qui ne se fît honneur de venir lui baiser la main: le reste du jour se passa dans la joie, & toute la nuit les femmes & les filles ne firent que danser, & chanter les louanges du François, qu'elles nommoient leur protecteur & leur défenseur.

CHAPITRE

CHAPITRE XXI.

Des Alexis, ou Jongleurs.

PUISQUE, comme on vient de le voir, les Sauvages n'ont aucune Religion, du moins apparente, & par conséquent point de culte extérieur, il s'ensuit naturellement qu'ils n'ont parmi eux ni Prêtres ni Prêtresses. Il s'y trouve cependant certains hommes, qu'on pourroit croire en tenir la place; du moins peuvent-ils être regardés comme des Devins, des Sorciers ou des Magiciens, puisqu'on les consulte en effet comme tels, & que par des cérémonies ridicules ils se vantent d'opérer des choses qui, si elles étoient vraies, passeroient sans difficulté tout pouvoir humain.

Ces hommes qu'on apppelle Alexis ou Jongleurs se mêlent aussi de Médecine; & il faut convenir que sans science & sans étude, sans drogues & ordinairement sans beaucoup d'ap-

prêts, ils guérissent quelquefois leurs malades aussi sûrement, que pourroient le faire les Médecins les plus habiles.

La Barbe Espagnole, cette mousse qui croît aux arbres & dont j'ai parlé ailleurs, est un des remédes qu'ils emploient le plus souvent dans leurs cures : ils s'en servent principalement dans les pesanteurs, les lassitudes dans les membres, les courbatures, & même les douleurs internes ; & voici la méthode qu'ils observent dans ces maladies. Ils font dresser d'abord dans la cabane du malade un lit élevé de terre d'environ un pied & demi, & différent des autres, en ce que les cannes dont il est couvert, au lieu d'être serrées, sont écartées entr'elles d'un bon pouce. Le Médecin sauvage étend ensuite sur ce lit de cette mousse, ou Barbe Espagnole, l'épaisseur de sept à huit pouces ; après quoi ayant fait coucher son malade tout nud sur ce matelas, il lui couvre encore tout le corps de la même mousse, de façon qu'il n'y a que sa tête qui paroisse. Alors ces Alexis mettent sous le lit des charbons ar-

dens, qu'ils étouffent avec des herbes qu'ils ont fait bouillir, & entourent le lit de couvertures. La fumée de ces herbes paſſant au travers de la mouſſe, excite dans le malade une ſueur abondante : car on peut dire qu'ils ne le ménagent point, & qu'ils le font ſuer malgré lui & juſqu'à l'excès. Auſſi, lorſqu'il ſort de ce bain, n'ont-ils pas beſoin de ſerviettes pour l'eſſuyer ; le coin de leur main en fait l'office, & fait couler de tout ſon corps des ruiſſeaux de ſueur. Si après ce reméde violent le malade n'eſt pas d'abord abſolument guéri, il en reçoit au moins beaucoup de ſoulagement; & ordinairement quelques jours après il recouvre enfin ſa ſanté parfaite.

Je dis que cela arrive ordinairement ; du reſte ce reméde n'eſt pas ſi ſûr, qu'il ne trouve quelquefois des maladies opiniâtres dont il ne peut venir à bout. C'eſt ce que j'ai vû dans un Sauvage des Yazoux, qui depuis deux ans au moins étoit tourmenté de douleurs aiguës. Il n'avoit qu'une fille qui prenoit ſoin de lui ; & il avoit paſſé par les mains de tous les Alexis de ſon Vil-

lage, sans pouvoir trouver ni guérison, ni soulagement à son mal. Ennuyé enfin de souffrir, & de la durée d'une maladie qui le mettoit hors d'état d'aller à la chasse ou à la guerre, même de sortir & de se promener, il ordonna un jour à sa fille d'aller lui chercher quelque chose dont il disoit avoir besoin dans un endroit qu'il lui indiqua. Elle partit; & à peine étoit-elle sortie de la cabane, que le Sauvage se leva, chargea son fusil de trois bales, & se cassa la tête. Cette résolution & ce mépris de la vie n'est pas extraordinaire dans les Sauvages. Non-seulement ils se livrent eux-mêmes volontairement à la mort, comme on le verra lorsque je traiterai de leurs funérailles; mais même lorsque quelqu'un d'entr'eux a eu le malheur d'avoir une jambe ou un bras cassé, comme ils sont bien sûrs que leurs Alexis n'auront pas l'art de le remettre, & que d'ailleurs ils n'ont parmi eux ni bossus ni tortus, ils font un festin à celui qui est ainsi estropié, & après quelques jours de divertissement ils l'étranglent.

Les Alexis ne se servent point de lan-

cettes pour tirer du sang ; mais lorsqu'ils ont un malade qu'ils croyent avoir besoin d'être saigné, ils prennent un éclat de pierre à fusil, avec lequel il font plusieurs incisions sur la chair du malade dans l'endroit où il sent de la douleur. Après cela ils sucent le sang, ou avec la bouche, ou avec un bout de corne de bœuf qu'ils ont sciée, & dont ils ont fait une espéce de cornet qu'ils appliquent sur la plaie. Voilà ce qu'ils appellent une saignée. Du reste, quoiqu'ils n'emploient dans leurs cures que des simples & des racines, ils ne laissent pas de réussir ; plusieurs François ont eu recours à eux, & se sont bien trouvés de leur méthode & de leurs remédes.

Outre le talent de la Médecine qui rend ces Alexis fameux chez ces Peuples, ils ont encore parmi eux, comme je l'ai dit, la qualité de Jongleurs, c'est-à-dire, de Sorciers & de Devins ; & lorsqu'il survient quelque besoin pressa, soit particulier ou public, comme d'une sécheresse extraordinaire, on a recours à ces imposteurs, qui

de quelque façon qu'ils s'y prennent, manquent rarement de donner satisfaction de ce qu'on leur demande. Je rapporterai à ce sujet un trait dont j'ai été témoin, & qui prouve l'habileté de ces Charlatans.

En 1723. l'été fut si sec, qu'on ne se souvenoit point dans le pays d'en avoir gueres vû de semblable : le tabac & les autres plantes qu'on avoit semées, languissoient sur la terre faute d'eau ; & si le tems ne changeoit, on ne prévoyoit qu'une très-mauvaise récolte & une disette presque certaine. On avoit alors à la Concession de feu M. le Blanc aux Yazoux un Aumônier nommé l'Abbé Juif, qui avoit servi en cette même qualité dans les Armées de Sa Majesté. Dans cette calamité publique, ce pieux Ecclésiastique ordonna un jeûne général avec l'Oraison des quarante heures dans la Chapelle de la Concession ; & il fit faire des Processions pour fléchir la colere de Dieu, & obtenir de sa miséricorde le secours dont on avoit besoin. Le Ciel fut inéxorable à leurs vœux. Désespéré de ce côté-là, celui qui commandoit à ce

poſte fit venir le Chef des Jongleurs de la Nation des Yazoux, auquel il demanda s'il pouvoit lui faire avoir de l'eau ? Le Sauvage lui en promit pour le lendemain; & je puis certifier qu'il plut non-ſeulement ce jour là, mais encore le jour ſuivant. Je laiſſe à d'autre à examiner par quel art le Jongleur put réuſſir à tenir parole; mais le fait eſt certain. Après tout il me ſemble qu'on pourroit l'expliquer fort naturellement, & que pour cela il ne ſeroit pas néceſſaire d'avoir recours à l'art diabolique.

CHAPITRE XXII.

Du Gouvernement des Sauvages, de leur Nobleſſe & de leur Langue.

ON peut conſidérer dans chacune des Nations ſauvages, comme dans toutes les Nations de la terre, deux eſpéces d'hommes, dont les uns

semblent nés pour commander & pour jouir de tous les honneurs, les autres pour obéir & pour ramper dans l'obscurité ; c'est ce que nous nommons les Grands & le Peuple. Les premiers sont chez les Sauvages les Chefs, les Soleils & les Considérés : tous ceux qui ne sont pas renfermés dans cette classe & décorés de quelqu'un de ces titres, composent le Peuple, & s'appellent Puants.

La soumission des Sauvages est extrême pour leur Chef, qui leur commande avec le pouvoir le plus despotique. Ils lui obéissent en tout ce qu'il peut leur ordonner : quand il leur parle, ils heurlent neuf fois pour lui applaudir, & lui témoigner leur contentement ; & s'il demande la vie de quelqu'un d'eux, lui-même vient lui présenter sa tête. Mais à la mort de ce Chef, ses enfans, garçons ou filles, n'héritent point de son pouvoir, & ne succedent point au commandement : ses descendans rentrent dans l'ordre des Puants ; & c'est aux garçons à faire des actions de valeur qui puissent les élever à la dignité de Considérés. Il

n'appartient qu'à la femme Soleil, qu'ils nomment auſſi la Femme blanche, de perpétuer la tige d'où ſortent leurs Chefs. Elle a plus de pouvoir, tant qu'elle vit, que le Chef même, qui peut être ſon fils ou ſon frere, & jamais ſon mari, qu'elle peut choiſir, ſi elle veut, parmi les Puants, & qui eſt plutôt ſon Eſclave que ſon maître. Les mâles qui ſortent de cette femme, ſont les Chefs de la Nation; & ſes filles deviennent comme elle Femmes Soleils ou Femmes blanches.

Pour entendre cette propagation de la Nobleſſe & du Gouvernement dans ces Nations ſauvages, remontons juſqu'à la loi qui en établit parmi elles la ſucceſſion, & ſuppoſons que lors de cet établiſſement il ne reſtoit qu'une *Oüachill-Tamaïll*, c'eſt-à-dire, une Femme Soleil, ou Femme blanche. Suppoſons encore que cette femme eût deux enfans, un garçon & une fille. Alors, ſelon la loi qui veut que la Nobleſſe ſe perpétue par les femmes & dégénere par les hommes, ce garçon ſorti de la Femme blanche fut établi à la vérité *Oüachill-Liquip*, c'eſt-à-dire,

grand Chef ou grand Soleil ; mais à sa mort ses enfans ne furent que Nobles, les enfans de ceux-ci devinrent simples Considerés, & les enfans de ces derniers retomberent dans l'ordre des Puants. Au contraire des fils de sa sœur, qui fut-elle même Femme blanche, ou Femme Soleil, l'aîné dut être grand Chef, ou grand Soleil, le second fut petit Soleil Chef de guerre, & les autres seulement Soleils, leurs enfans devant dégénerer suivant la proportion que j'ai marquée. Quant à ses filles, elles furent non-seulement Femmes blanches ou Femmes Soleils ; mais aussi ce fut par elles que les Soleils & la Noblesse se perpétuerent dans la Nation.

Lorsqu'on demande raison à ces Sauvages de l'établissement de cette loi, ils répondent que comme suivant leur usage, à la mort de leur grand Chef ou grand Soleil ses femmes doivent aussi mourir avec lui, de même que ses serviteurs & ses servantes, sans quoi il seroit sans femmes & sans suivans en l'autre monde, il arrive de-là que les Femmes Soleils ne veulent ja-

mais être mariées avec le grand Chef ; qui par cette raison est toujours obligé d'épouser des femmes Puantes. Or s'il arrivoit, disent-ils, que cette femme Puante s'abandonnât par hazard à un Puant, & que l'enfant qui sortiroit de ce commerce vint à nous commander, il s'ensuivroit que nous serions gouvernés par un Puant ; ce qui ne seroit pas dans l'ordre. Au contraire, ajoutent-ils, que la Femme Soleil ait des enfans de son mari ou d'un autre, quel qu'il soit, peu nous importe : ils sont toujours Soleils du côté de leur mere ; ce qui est le plus sûr, puisque le ventre ne peut mentir.

A l'égard des Considérés, on voit par ce que je viens de dire que la naissance donne ce rang à tous les petits-fils du grand Chef. Mais outre la naissance, il y a encore des moyens par lesquels un Puant peut s'élever à ce degré de Noblesse dans la Nation. Un des plus ordinaires est de se rendre fameux par quelque action de valeur & de bravoure. La chevelure d'un ennemi, par exemple, qu'un Guerrier aura enlevée, ou même la queuë d'une ju-

ment ou d'un cheval, suffira pour lui faire obtenir ce titre, & pour le mettre en droit, ainsi que sa femme, de se défigurer le corps, en portant sur leur peau ces figures bisarres, dont j'ai dit qu'ils faisoient leur principale parure.

Voici encore un autre moyen par lequel un Puant, pourvû qu'il soit marié, peut parvenir au rang de Considéré. A la mort du grand Chef de la Nation, si ce Puant a un enfant à la mammelle ou du moins dans un âge fort tendre, il se rend avec sa femme & son enfant dans la cabane où ce Chef est exposé; là aussi-tôt qu'ils sont arrivés, le pere & la mere tordent le col à leur enfant, qu'ils jettent aux pieds du cadavre, comme une victime qu'ils immolent aux manes de leur Chef. Après ce sacrifice barbare, ils tournent entre leurs mains quelques rouleaux de Barbe Espagnole qu'ils mettent sous leurs pieds, comme s'ils vouloient signifier par-là qu'ils ne sont pas dignes de marcher sur la terre, & dans cet état ils restent tous deux de bout devant le corps du grand Chef, sans changer

de place ni prendre aucune nourriture de tout le jour. Pendant ce tems-là la cabane est visitée par toutes sortes de personnes qui viennent, les unes par pure curiosité, d'autres pour voir encore une fois celui qui les a gouvernés, & lui souhaiter un bon voyage. Enfin lorsque le Soleil est couché, l'homme & la femme sortent de la cabane, & reçoivent les complimens de tous les Guerriers & des Considérés, au nombre desquels ils viennent d'être aggregés par cette cérémonie bisarre & cruelle.

Voilà ce que j'avois à dire de la Noblesse & du Gouvernement des Sauvages. A l'égard de leur langue, je remarquerai, 1°. que comme on distingue parmi eux des Nobles & des Puants, chacun de ces deux ordres a aussi sa langue qui lui est particuliere; ensorte que pour signifier la même chose, les Grands & le Peuple se servent de mots qui n'ont aucune ressemblance: 2°. que quoique dans ce grand nombre de Nations qui habitent la Louisiane, chacune ait une langue qui lui est propre; il y a cependant une

eſpéce de langue mere qui eſt générale pour toutes, & qui s'entend par-tout : c'eſt celle de la Mobile. Lorſqu'on la ſçait, on peut voyager par toute cette Province ſans avoir beſoin d'interpréte.

CHAPITRE XXIII.

De leur maniere de faire la Guerre, & de compter.

LES Sauvages ſont très-vindicatifs ; & il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour venger la mort de ceux de leurs parens qui auront été tués en guerre. Mais ils ne s'y prennent jamais en braves ; c'eſt toujours en trahiſon qu'ils attaquent : s'ils croyoient avoir quelque choſe à craindre, ils ſe garderoient bien de s'y riſquer. Ils ont des tours plus fins que le Renard pour aſſûrer le ſuccès de leur vengeance, & une patience admirable pour épier l'occaſion de réuſſir ; pour avoir la che-

velure d'un ennemi, ils l'attendront huit jours de ſuite au paſſage, ne vivant pendant tout ce tems-là que d'un ſeul épi de mahis grolé.

C'eſt cet eſprit de vengeance ſi naturel à ces Nations ſauvages, qui perpétue entr'elles ces guerres fréquentes, qui les déſolent & les détruiſent; mais on ne doit pas s'imaginer qu'elles ſe faſſent, comme chez nous, en groſſe troupe, avec beaucoup de bruit & de dépenſe: leurs armées ne ſont que de ſimples partis; & leurs bagages, ainſi que leurs munitions, ne ſont jamais ſi conſidérables, qu'ils ne puiſſent bien les porter eux-mêmes. Lorſque ces Sauvages ont réſolu d'aller en guerre, ils partent de leur Village vingt ou trente enſemble, plus ou moins, munis de vivres, de haches, de fuſils & de caſſe-têtes, & commandés par un Chef de guerre auquel ils obéiſſent. Ils traverſent en cet équipage ces forêts immenſes dont tout ce pays eſt couvert; & quoiqu'ils n'y trouvent aucuns chemins frayés, ils ne marchent cependant point à l'aventure, conſultant toujours le Soleil qui leur ſert de conducteur &

de guide, & dirigeant sur cet astre leur route au Levant, au Couchant, au Nord ou au Midi, selon la position du Village qu'ils vont attaquer. Aussi-tôt qu'ils y sont arrivés, ils s'en approchent le plus qu'il leur est possible, & se logent dans le plus fort des bois, où ils ont la précaution de ne point faire de feu & de ne point tirer de peur d'être découverts. Cependant ils se détachent pendant la nuit pour aller séparément à la découverte, & pour examiner sur quelle cabane ils doivent tomber. Sont-ils convenus de celle qu'ils veulent attaquer ? ils choisissent ordinairement pour cela le point du jour, entrent dans la cabane, tuent tous ceux qu'ils y trouvent endormis, pillent la maison & se retirent. Mais ils ne le font, qu'après avoir laissé des marques de l'irruption qu'ils ont faite en cet endroit. Ce sont des espéces de petites massues de bois, sur lesquelles ils gravent avec la pointe de leur couteau, ou la figure qui est propre de leur Village, un Soleil, par exemple, pour les Natchez, une écrevisse pour les Houmas, un crocodile

pour les Bayagoulas, &c. ou bien celle que le Chef de leur parti porte ſur ſon eſtomac. Ces marques ſont comme leur blaſon. Ils en jettent pluſieurs çà & là dans l'endroit où ils ont fait quelque coup ; & c'eſt ce qu'ils appellent des Bois gravés.

Cependant il n'arrive pas toujours qu'ils puiſſent faire de ces entrepriſes ſur une cabane, ſoit parce que le Village ennemi eſt enfermé de pieux ou de paliſſades, ſoit parce qu'ils ne ſe croyent pas aſſez forts pour l'attaquer. Alors cantonnés dans le fort du bois, ils ſe détachent pour aller à la chaſſe, non des bêtes, mais des hommes : ou bien ils attendent qu'il paſſe quelqu'un du Village ennemi ; & dès qu'ils le voyent à portée, ils ſe jettent ſur lui, l'aſſomment à coups de haches & lui levent la chevelure. Que s'ils paſſent pluſieurs enſemble, ils ſe ſervent de leurs fuſils pour les tuer ; & après leur avoir levé de même la chevelure, ils jettent les bois gravés & ſe retirent, emmenant avec eux les priſonniers qu'ils ont faits, s'il y en a, pour être brûlés dans leur Village. Si après avoir attendu

long-tems, il ne passe personne, ensorte qu'ils soient obligés de se retirer sans rien faire, soit parce que la saison se passe, ou que les vivres viennent à leur manquer, ils ne peuvent point alors jetter de bois gravés, puisqu'ils n'ont fait aucune exécution; mais pour faire connoître qu'ils sont venus à cette intention, ils gravent sur les arbres à l'endroit de leur cabanage les mêmes marques dont j'ai parlé plus haut. Ensuite ayant coupé la tête d'un arbrisseau & l'ayant fendu en deux, ils en forment deux demi-cercles, en plantant ces deux piéces en terre par l'une de leurs extrémités; après quoi ils noircissent l'un de ces demi-cercles, & rougissent l'autre. Ces marques avertissent le Village ennemi qu'un parti de telle Nation est venu pour l'attaquer, qu'il a manqué son coup, mais qu'il reviendra. Alors ce Village détache à son tour un parti, pour user de représailles envers ceux qui le menacent; ou bien s'il ne se croit pas le plus fort, il leur envoie le Calumet, pour apprendre d'eux le sujet de cette guerre, & tâcher d'en obtenir la paix.

Il arrive quelquefois que deux partis ennemi étant en route dans l'intention réciproque de s'attaquer, viennent à ſe découvrir. Alors ils n'ont garde de marcher l'un contre l'autre & d'en venir aux mains : au contraire ils s'écartent ; & pour prévenir les mépriſes qui pourroient occaſionner une action entr'eux, auſſi-tôt que la nuit eſt venue, tandis que les uns dorment, les autres veillent, tirant de tems en tems des coups de fuſil à poudre ſeulement, pour faire entendre qu'ils ſont ſur leurs gardes. En un mot le but de ces Sauvages eſt moins de tuer beaucoup d'hommes aux ennemis, que d'en remporter des marques, qui ſoient à leur retour dans leur Nation des preuves certaines de leur bravoure, c'eſt-à-dire, de lever beaucoup de chevelures. De-là vient que lorſqu'ils ſont attaqués dans un Fort, ils s'y renferment & s'y défendent bien, mais ne font jamais de ſorties ſur l'ennemi.

Les Sauvages n'ont ni jours, ni ſemaines, ni mois ; ils n'ont pas même d'année. Ils comptent toujours par Lu-

nes; & leur compte ne va jamais que jusqu'à dix. Car le plus haut point de leur Arithmétique ne passe point cette somme : ils comptent fort bien jusques-là ; mais lorsqu'ils y sont arrivés, il faut qu'ils recommencent par un, après quoi ils disent, un dix, deux dix, & ainsi de suite jusqu'à dix fois dix sans pouvoir aller plus loin. C'est-là pour eux le *non plus ultrà*; aussi lorsqu'ils y sont arrivés, on les entend dire ce mot *Tallabé*, qui signifie, il y en a tant que je ne puis plus les compter. Il y a eu quelques Capitaines François, qui commandant dans des postes éloignés où ils n'avoient que des garnisons très-foibles, ont habilement profité des bornes étroites de ce calcul pour en imposer aux Sauvages, lorsqu'ils venoient dans leurs Forts, *sans dessein*, disoient-ils, mais en effet pour examiner la place & les forces qui y étoient. Ils faisoient ensorte que ceux de leurs Soldats qui entroient chez eux en chemise, n'en sortissent point qu'en veste, & que ceux qui en sortoient en veste, n'y rentrassent point qu'avec un justau-corps. Au moyen de ce déguise-

ment & de quelques autres de même nature, un homme compté par les Sauvages en valoit ſouvent cinq ou ſix, & une petite garniſon de vingt ou trente hommes paſſoit dans leur eſprit pour une armée.

CHAPITRE XXIV.

Cérémonie du Calumet ; ce que c'eſt.

TOUS les Sauvages en général aiment beaucoup la fumée de tabac: on les verra ſouvent en avaler de ſuite dix à douze gorgées, qu'ils gardent dans leur eſtomac ſans en être incommodés; après quoi ils ceſſent de tirer, & rendent cette fumée à pluſieurs repriſes, partie par la bouche, & partie par le nez. Il eſt vrai qu'ils mêlent le tabac avec les feuilles d'un petit arbriſſeau qu'on nomme le Vinaigrier, ſoit pour adoucir la force du premier, ou parce qu'autrefois ils ſe ſervoient de ce dernier en guiſe de tabac. L'un & l'autre

aujourd'hui mêlés & hachés ensemble, s'appellent chez eux de la Feningue; & leur pipe à fumer se nomme Calumet. Il y a peu de personnes qui n'ayent entendu parler du fameux Calumet de paix : c'étoit autrefois parmi les Sauvages le symbole de l'amitié ; & avec ce passe-port, on pouvoit voyager en sûreté parmi toutes ces Nations barbares. Mais je ne conseillerois pas aujourd'hui de s'y fier ; la triste expérience que nos François en ont faite, comme je le dirai dans lasuite, prouve que les Sauvages abusent souvent de ce signe de paix pour exécuter les desseins les plus noirs & les plus barbares. Cependant parce que ce Calumet est encore fort célebre parmi eux, je vais en donner la description, ainsi que des cérémonies qui l'accompagnent.

Le Calumet est un tuyau de bois percé dans toute sa longueur, qui est d'environ quatre pieds, peint ordinairement de différentes couleurs, & orné par intervalles de poils de porc-épic le plus souvent teintes en rouge ou en jaune. Du milieu de ce tuyau pend un faisceau de plumes blanches & rouges,

arrangées en queuë de pan, au bout deſquelles ſont attachés des crins de cheval tué en guerre, peints de même avec du vermillon. Une des extrémités de ce tuyau eſt garnie d'une pipe, faite tantôt d'une façon & tantôt d'une autre, ordinairement d'une pierre rouge qui tient du corail, quelquefois auſſi d'une pierre noire aſſez reſſemblante à du marbre. Tel eſt le fameux Calumet; & voici les cérémonies dont il eſt accompagné lorſqu'on le donne.

Suppoſons un parti de quinze à vingt Sauvages ſortis de leur Village pour aller préſenter le Calumet au Chef de quelqu'autre Nation, en intention de lui demander la continuation de ſon amitié, ou d'en obtenir du ſecours contre leurs ennemis, ou pour quelqu'autre raiſon que ce puiſſe être. Ce parti étant arrivé proche du Village où il a deſſein d'aller, députe auſſitôt un Courrier vers le Chef, pour lui déclarer l'intention qu'on a de venir lui préſenter le Calumet, & lui demander la permiſſion d'entrer dans ſon Village. La viſite eſt ordinairement acceptée; & le Député revient ſur le

champ en donner avis à ſa troupe, qui ſur ſon rapport ſe diſpoſe à la cérémonie qui doit ſe faire le lendemain. Cependant toutes les femmes du Village ſont occupées à piler du mahis, & à faire les autres préparatifs néceſſaires pour recevoir ces Etrangers. Ceux-ci de leur côté ſe mettent ſur leur propre. Les uns ſe mattachent le viſage de rouge, d'autres l'ont rouge d'un côté & de l'autre noir; quelques-uns ne ſont couverts que d'une chemiſe ouverte par le col, ſans bas ni culottes; pluſieurs ſont abſolument nuds, n'ayant pour tout habillement que leur brayet; tous ont la tête ornée de plumes de différentes couleurs; ils en portent juſques dans leurs oreilles qui ſont percées, avec des grelots pendans à leur ceinture, quelquefois même des ſonnettes, & des queuës de cheval qui pendent derriere eux. Ils s'abillent enfin magnifiquement, ſelon eux, & ſelon nous, comme de véritables maſcarades.

Le lendemain dès la pointe du jour toute cette troupe ſe met en marche, ayant à ſa tête le plus adroit d'entr'eux qui

qui porte le Calumet ; & dès qu'ils approchent du Village , tous ſe mettent à chanter & à danſer. Un d'eux porte à la main gauche un pot de terre couvert d'une peau de chevreuil paſſée, & tendue fortement ſur ce pot autour duquel elle eſt attachée avec une corde, & avec une ſeule baguette qu'il tient de la main droite, il bat la marche ſur ce pot qui leur ſert de caiſſe : tous lui répondent par des cris qu'ils pouſſent en cadence ; quelques-uns portent des *Chichicoüas*, ou calebaſſes vuides dans leſquelles on a mis quelques grains de raſſade où de petits cailloux pour faire du bruit, & les remuent de même en cadence. Cependant celui qui porte le Calumet, le fait voltiger, tantôt bas, tantôt en l'air, faiſant mille contorſions différentes des jambes & de tout le corps, & avançant toujours vers la cabane du Chef qu'ils veulent honorer. Il eſt ſuivi de ceux qui portent les préſens. Arrivés enfin à la cabane, ils trouvent ce Chef aſſis les jambes croiſées, environné de tous ſes Officiers, c'eſt-à-dire, des Guerriers & des Conſidérés. Celui qui porte le Ca-

lumet ayant rempli la pipe de tabac, présente le bout du tuyau à la bouche du Chef, tenant un tison allumé sur le tabac. Le Chef allume la pipe, & en tire deux ou trois gorgées ; après quoi le Calumet passe à tous les spectateurs de main en main, ou plûtôt de bouche en bouche. On met pendant ce tems-là devant le Chef les présens qu'on vient lui offrir ; ce sont ordinairement des peaux de bœuf & de chevreuil passées, de l'huile d'ours, quelquefois un ou deux Esclaves. Le Calumet revient enfin à celui qui l'a présenté, qui fume le dernier ; après quoi il se fait un grand silence. Alors le porteur du Calumet harangue le Chef, & lui expose les raisons de leur arrivée. Celui-ci accorde ou refuse ce qu'on lui demande, selon qu'il le juge à propos ; mais quelle que soit sa réponse, les présens sont toujours bien reçus, & le Calumet, tel que je l'ai dépeint, reste pour gage au Chef : on en ôte seulement la pipe, qui sert pour d'autres cérémonies pareilles. Alors on ne pense plus qu'à bien traiter ces Etrangers, qui sont aussi-tôt servis de

différens mets apprêtés exprès pour eux par les femmes Sauvages du Village. Le reſte de cette cérémonie ne differe en rien d'une autre que les Natchez célébroient autrefois, & que je vais décrire dans le Chapitre ſuivant; c'eſt ce que nos François ont nommé la Tonne de valeur.

CHAPITRE XXV.

De la Tonne de valeur; Déſcription de cette Fête.

LA Fête de la Tonne de valeur ſe célébroit ordinairement en Juillet. Cette Tonne ainſi appellée n'étoit autre choſe qu'une cabane ronde, grande & haute, reſſemblant aſſez bien à une tour, où tous les ans, au commencement de la récolte, chaque Sauvage étoit obligé d'apporter les prémices de ce qu'il recueilloit, ſoit en grains ou en fruits. Pluſieurs Gardiens étoient prépoſés pour veiller à ce que

personne n'enlevât quoi que ce soit de ce qui s'apportoit dans cette cabane ; & eux-mêmes avoient défense expresse d'y toucher, ce qui s'observoit religieusement. Enfin l'année suivante on s'assembloit quelque tems avant la récolte, & l'on célébroit une fête générale de toute la Nation, pour manger en commun ce que chacun en particulier avoit apporté dans cette cabane. Voici quelles en furent les cérémonies & ce qui s'y passa une année que le Commandant François du poste des Natchez assista à ce divertissement avec plusieurs des Officiers de sa garnison.

Huit jours avant qu'elle commençât, les Sauvages couperent toutes les herbes qui étoient sur le chemin par où devoit passer leur grand Chef, qui étoient alors le *Serpent piqué*, c'est-à-dire, par l'espace d'environ une lieue & demie de distance qu'il y avoit entre le grand Village & cette Tonne. En même-tems ils dresserent plusieurs cabanes de feuillages autour d'une belle place qu'ils avoient préparée à côté de la Tonne ; & au bout de cette place ils

éleverent une autre cabane plus ornée que toutes les autres, deſtinée à ſervir comme de Palais à leur Chef. Cependant toutes les femmes des quatre Villages Natchez, c'eſt-à-dire, du grand Village, de la Pomme, de Janſenac & des Gris, s'étoient rendues au même endroit, où pendant ces huit jours elles ne furent occupées qu'à piler du mahis pour faire de la ſagamité, du bled grolé, &c. & à préparer toutes les autres choſes qui étoient néceſſaires pour ce divertiſſement.

Le jour de cette fête étant arrivé, les Sauvages étendirent une belle peau de bœuf mattachée & peinte de diverſes couleurs ſur une eſpéce de civiere couverte d'une toile fine ainſi qu'un berceau ; & ſur cette civiere ils coucherent leur grand Chef, qui ce jour-là étoit habillé à la Françoiſe, mais ſans ſouliers. Cette cérémonie ſe fit au bruit de pluſieurs coups de fuſil, que les Sauvages tiroient de diſtance en diſtance. Enſuite s'étant tous rangés ſur une colonne de quatre à cinq hommes de hauteur, ils éleverent le berceau où étoit leur Chef par-deſſus leurs têtes, & ſe

le lançant de main en main depuis le grand Village jusqu'au lieu où étoit la Tonne, ils lui firent faire en l'air toute cette route beaucoup plus promptement que ne purent faire nos François, quoiqu'ils fussent assez bien montés, puisqu'il étoit plus d'un quart d'heure avant eux à ce camp champêtre, où il se fit toujours soutenir en l'air jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés. Si par malheur dans cette route le berceau fût tombé par terre, il en auroit coûté plus de cent têtes à ses sujets.

Aussi-tôt que le Commandant François parut avec sa troupe, le grand Chef descendit de son berceau au bruit de toute sa mousqueterie, & fut reçu par ses femmes à la porte de sa cabane, dont le plancher étoit couvert de nattes très-propres. Là s'étant assis les jambes croisées, selon leur coutume, environné de ses femmes assises sur leurs genoux, de ses Considérés & des François, il prit le Calumet qu'on lui présenta, fuma deux ou trois gorgées, & fit ensuite donner la pipe aux François, afin qu'ils fumassent avec lui; mais parce qu'au lieu de s'exprimer par

ſigne, il donna cet ordre de vive voix, tous les Sauvages qui étoient préſens y répondirent en heurlant neuf fois, comme c'eſt leur coutume. Après cette cérémonie, on ſervit devant lui plus de trois cens cinquante plats de toute figure & de toute eſpéce, de bois, de terre, de ronds, d'ovales, remplis de toutes ſortes de mets, dont ayant goûté, il en diſtribua à ſes femmes & à toute ſa ſuite; après quoi il fit délivrer le reſte à tout ſon Peuple diſperſé ſur l'herbe par quartiers, c'eſt-à-dire, les femmes avec les femmes, les filles avec les filles, les garçons avec les garçons, & les hommes de même avec les hommes, mais diſtingués ſelon leur rang, je veux dire les Guerriers avec les Guerriers, & les Puants avec ceux de leur eſpéce. Pour lui, il avoit fait dreſſer une table dans ſa cabane avec des bancs tout autour, où il s'aſſit avec le Commandant François & ſes Officiers, qu'il traita à la Françoiſe du mieux qu'il lui fut poſſible. Il eſt vrai qu'ils avoient fait apporter avec eux du vin & de l'eau-de-vie.

On étoit à la fin du repas, lorſque

le grand Chef ayant prié les François d'attendre un instant, se rendit à la porte de sa cabane, où à un signal qu'il fit, tous les Sauvages s'assemblerent aussi-tôt autour de lui. Là il leur fit de violens reproches, leur demandant s'ils n'étoient pas honteux de sçavoir que les François qui étoient leurs amis étoient parmi eux, sans qu'ils eussent songé à rien préparer pour les recevoir; s'ils pensoient qu'ils fussent accoutumés comme eux à vivre de grut & de sagamité? Sa harangue finit par l'ordre qu'il leur donna d'y pourvoir. A ce discours de leur Chef les Sauvages répondirent à leur ordinaire, en heurlant neuf fois; après quoi s'étant détachés par troupes, on les vit au bout d'environ deux heures revenir à la file, rapportant aux pieds du grand Chef, les uns des pieces de bœuf boucanées, les autres des quartiers d'ours ou de chevreuil fraîchement tués, des écureuils, &c. en un instant le plancher de la cabane se trouva couvert à la hauteur de plus d'un pied & demi de viandes & de gibier de toute espéce. Le grand Chef parut content de leur exac-

titude à exécuter ſes ordres ; & pour leur en marquer ſa ſatisfaction, il leur fit voir une groſſe bale pleine de ſon, & leur préſenta en même-tems un fuſil avec une aune de Limbourg, qui devoient être le prix de celui qui demeureroit vainqueur à cet exercice. Auſſi-tôt tous les Sauvages ſe rangerent en deux troupes d'environ huit cens hommes chacune ; & le grand Chef ayant lancé la bale au-deſſus d'un des deux partis, le jeu commença. C'eſt ce qu'on appelle *la Soule* en Bretagne, où depuis très-long-tems ce divertiſſement eſt fort commun parmi les gens de la campagne, ſans qu'on puiſſe dire que les Sauvages ayent pris cet uſage des Bretons, ni que ceux-ci l'ayent apporté chez eux de l'Amérique. Quoiqu'il en ſoit de ſon origine, il eſt certain que les Sauvages ſe plaiſent & s'exercent beaucoup à ce jeu, qui conſiſte chez eux lorſque la bale eſt lancée, à empêcher qu'elle demeure entre les mains d'aucun des joueurs, mais à la faire toujours voltiger, ſans permettre qu'elle tombe à terre. Pour cela, lorſqu'elle eſt en l'air, on voit cha-

cun des deux partis s'avancer du même côté, & ſe ſerrer ſi fort les uns les autres, qu'une épingle auroit peine à paſſer entr'eux ; & quand elle eſt prête à tomber, tous élévent auſſi-tôt les bras pour la recevoir, tâchant en même-tems d'empêcher leurs camarades de la retenir, & par ce moyen tenant ſans ceſſe cette bale en l'air, ſe la renvoyant les uns aux autres de main en main & d'un parti à l'autre, juſqu'à ce qu'enfin un plus heureux ou plus adroit la retienne & gagne le prix ; ce qui n'arrive quelquefois qu'au bout de plus de trois heures.

Les Sauvages ont encore une autre eſpéce de jeu auquel ils s'exercent, non-ſeulement par divertiſſement, mais encore pour ſe gagner ce qu'ils ont les uns les autres, même ſe ruiner ; c'eſt ce qu'ils appellent *la Croſſe*. Ce jeu conſiſte à lancer en même-tems pluſieurs enſemble de longues perches de quinze à ſeize pieds & de la groſſeur du poignet après une boule, qui roule ſur un terrein bien battu & fort uni, tel qu'il s'en trouve au milieu de chaque Village. Lorſque la boule s'ar-

rête, celui dont la perche eſt la plus proche de cette boule, gagne le coup. Ce jeu ſe joue juſqu'à *Pocolé*, c'eſt-à-dire en dix; & les Sauvages s'y ruinent ſouvent, comme je l'ai dit, mettant au jeu leur poudre, leurs fuſils, leurs peaux, leur Limbourg, en un mot tout ce qu'ils peuvent avoir.

Au milieu de ces divertiſſemens la journée ſe paſſa; & vers le coucher du Soleil on ſe remit à table, & l'on ſoupa avec les mêmes cérémonies qu'on avoit dîné le matin. Cependant les ténébres ayant ſuccédé à la lumiere, la nuit offrit le ſpectacle d'une nouvelle fête, qui ne cédoit en rien à celle du jour. Pour la célébrer, on commence par illuminer toute la place avec des paquets de cannes de la groſſeur d'une braſſe chacun, & de la longueur de plus de vingt-cinq pieds. Ces paquets de cannes ſont plantés ſur des pieux aſſez gros diſperſés dans toute la place, & enfoncés en terre à la diſtance d'environ huit pieds entr'eux; & lorſqu'on les a allumés, ils rendent chacun autant de clarté, que pourroient en donner cent flambeaux de cire réunis en-

ſemble. Sur la droite, en face de la cabane du Chef, les femmes & filles Sauvages jointes aux vieillards ſont aſſiſes en rond, ayant au milieu d'elles le maître Muſicien frappant ſur ſon pot avec ſa baguette, tandis que toute l'aſſemblée lui répond en cadence par ces mots ſouvent répetés, *honathea*, *honathea*, que ces Sauvages tirent du fond de leur poitrine, frappant rudement leur eſtomac, enſorte qu'ils forment entr'eux une eſpéce d'écho, qui ne laiſſe entendre de tout ce concert que la derniere ſyllabe *thea*. Pendant que l'on chante, les uns tiennent des plumes à la main, & les font voltiger en cadence, d'autres remuent auſſi en cadence leurs *Chichicoüas* ou calebaſſes, & toutes ces parties réunies forment une harmonie fort mélodieuſe pour des oreilles ſauvages.

Vis-à-vis de ce cercle de Muſiciens & de Muſiciennes s'éléve un poteau rond ou quarré de la hauteur de ſix à ſept pieds, ſur lequel eſt poſé en travers le fameux Calumet de cérémonie. Tous les Guerriers, hommes & garçons, viennent tour-à-tour & l'un

après l'autre frapper au poteau ; & ils y viennent toujours en courant, comme s'ils étoient partis de loin, & portant à la main un fuſil ou un caſſe-tête. Arrivé au poteau, le Guerrier fait un cri, en frappant pluſieurs fois ſa bouche avec la main : à ce ſignal la muſique ceſſe, il ſe fait un profond ſilence dans toute l'aſſemblée ; & celui qui vient frapper au poteau prenant la parole, commence ſa harangue, qui conſiſte dans le récit qu'il fait en abrégé de tous ſes exploits. Il dit par exemple : » *Iche-* » *la*, me voici ; j'ai levé tant de che- » velures, j'ai paſſé trois jours & trois » nuits ſans manger pour triompher de » mon ennemi, &c. « A chaque poſe que fait l'Orateur, & à chaque belle action qu'il raconte, les aſſiſtans applaudiſſent par un *hom*, *hom*, qui veut dire en leur langue, cela eſt bon ; & lorſqu il a fini, il ſe retire, après avoir jetté aux pieds du poteau les préſens qu'il a apportés, comme fuſils, chemiſes, couteaux, miroirs, caſſe-têtes, paquets de raſſade ou de vermillon, &c. en un mot tout eſt bon & bien reçu. Dans la fête que je décris, les

François eux-mêmes furent admis à venir frapper au poteau, & pourvû qu'ils portassent leur présent, eussent-ils dit en François aux Sauvages toutes les injures possibles, ainsi que firent quelques-uns d'entr'eux, qui en s'adressant à eux-mêmes, leur disoient: » N'est-il pas vrai que vous êtes tous » des coquins, &c. « toute l'assemblée ne leur en répondoit pas moins, *athiocma*; oui, cela est bon. Les Etrangers qui viennent dans un Village pour y présenter le Calumet, n'en partent jamais sans cette cérémonie du poteau; & c'est à eux qu'appartiennent tous les présens qu'on y apporte. Le lendemain même on les voit avec le fameux Calumet & le pot qu'ils frappent en dansant, aller par tout le Village de cabane en cabane, où on leur fait encore de nouveaux présens.

Pour finir la description que j'ai commencée de la fête de la Tonne de valeur, j'ajouterai que tandis que les uns chantent & que les autres frappent au poteau, on voit assez souvent les jeunes Sauvages s'écarter avec les jeunes filles dont il y en a d'assez jolies,

dans les prairies des environs, & s'y promener à la lueur des étoiles, les uns enveloppés de peaux de chevreuil; d'autres de couvertures de Limbourg; nos François eux-mêmes ont quelquefois auſſi fait leur partie dans ces promenades nocturnes. Là dans l'obcurité de la nuit il ſe fait ſur l'herbe fraîche des tête à tête & des entretiens ſecrets, dont perſonne n'eſt mécontent. En ſe ſéparant, le jeune homme donne à ſa Déeſſe un peu de vermillon, quelque colier de raſſade, quelque bracelet de cuivre ou de fer, ou quelqu'autre bagatelle ſemblable; & elle eſt ſatisfaite au de-là de toute expreſſion.

La fête de la Tonne de valeur ne dure pas ſeulement un jour, mais tant que les proviſions aſſemblées dans la Tonne peuvent ſuffire à l'entretien de la cérémonie & de l'aſſemblée. Dans toutes les Nations ſauvages il ſe fait de pareilles fêtes, ſoit aux approches de la récolte, ſoit lorſque leurs gens reviennent vainqueurs de leurs ennemis: dans toutes ces fêtes il y a peu de différence; mais la cérémonie du Calumet & celle du poteau ſont ſur-tout les

plus ordinaires, & ſe célebrent preſque par-tout telles que je viens de les décrire.

CHAPITRE XXVI.

Cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef.

CES cérémonies ſont différentes ſelon la différence des Nations, comme on le verra par ce que je vais dire. Je commencerai par ce qui ſe pratiquoit en cette occaſion aux Natchez, comme ayant été une des Nations ſauvages des plus conſidérables de la Louiſiane; & pour en donner une deſcription plus exacte, je me ſervirai de la relation que m'en a communiquée un François, qui en 1725. fut témoin des cérémonies qui s'obſerverent alors parmi eux à la mort du Serpent piqué leur grand Chef. Ce Sauvage appellé dans la langue du pays *Olabalkebiche*, étoit fils d'une femme blanche ou femme

Chef, & frere du grand Chef de guerre des Natchez ; il étoit fort affectionné aux François , comme on le verra par la ſuite de ces Mémoires, & les avertit pluſieurs fois des mauvais deſſein de ſa Nation. Voici les propres termes de la relation que j'ai promiſe.

Le Vendredi premier Juin 1725. ſur les cinq heures du ſoir, revenant de l'habitation de la Terre blanche , je paſſai par le grand Village où le Serpent piqué étoit malade , & je demandai comment il ſe portoit à un nommé Chaumont , Soldat du Fort , qui le gardoit ; il me dit qu'il étoit très-mal, & qu'il avoit les jambes fort froides. Je lui offris ſa part d'une demi-bouteille d'eau-de-vie , que j'avois apportée de la Terre blanche ; il l'accepta , & nous fumes enſemble chez *Yakſtalchil*, ſecond Chef de guerre du Village de la Farine, qui demeuroit au grand Village proche le Temple. Après avoir bû , comme la nuit approchoit , je paſſai chez le grand Chef de guerre, qui me voyant une bouteille à la main , me demanda s'il y avoit de l'eau-de vie ;

je lui répondis que non, & que je l'avois bûe avec *Yakſtalchil*, & le François qui gardoit ſon frere : il me dit en ſa langue, » Mange, & dors ſur » mon lit. « En même-tems il me préſenta du ollogale, eſpéce de grain fait comme du mil, que les Sauvages font grôler avec un peu d'eau ſur le feu, après quoi ils le pilent, & le font cuire ; on le mange trempé dans l'eau, & il eſt fort bon. En m'offrant ce mets, le grand Chef me dit : » Je n'ai que » cela : depuis que mon frere eſt ma- » lade, mes gens ne vont point à la » chaſſe ; pour moi, je ne mange » point. « Je mangeai un peu : car il eſt fort malhonnête de les refuſer ; c'eſt parmi eux une très-grande marque de mépris. Après que j'eus mangé, il me dit encore en me montrant ſon lit : » Couche-toi là ; pour moi je vais voir » mon frere. « Comme je dormois, le grand Chef rentra, & me pouſſa par le bras, en me diſant : » C'en eſt fait ; » il eſt mort. « Je lui demandai, Qui eſt-ce ? il ne me répondit point ; & alla s'accroupir dans un coin de la cabane, tenant ſa tête dans ſes deux mains,

comme un homme pénétré de la plus vive douleur : en même-tems ſa femme ſe mit à pleurer. Auſſi-tôt j'entendis deux décharges de quatre à cinq coups de fuſil tirés à quelque diſtance les uns des autres, & je jugeai que ce devoit être pour avertir les autres Villages Natchez de la mort du grand Chef. Ce fut auſſi un ſignal pour un concert de cris & d'heurlemens affreux, qui ſur le champ ſe firent entendre; pour moi, je ne jugeai point à propos de me lever, & je me rendormis.

Le lendemain Samedi, deux du mois, je deſcendis au bas de la butte du grand Chef : je demandai où étoit le François qui avoit gardé le Serpent piqué; on me dit qu'on n'en ſçavoit rien. En même-tems je vis un Jongleur avec le Chef du bled (*a*), qui chantoient, & qui ſe proſternoient vers le Soleil levant vis-à-vis la cabane du défunt : celui-ci étoit dans ſa cabane, où on le mattachoit, & où on lui faiſoit la chevelure; il étoit habillé & chauſſé. On

(*a*) C'eſt celui qui a ſoin de faire faire les ſemailles & la moiſſon.

avoit jetté pêle-mêle hors de sa cabane tout ce qui lui appartenoit, coffres, nattes, lits, plats, &c. Je vis aussi sa femme qui ne pleuroit point, & avoit seulement les cheveux épars contre la coutume : ses enfans ne pleuroient point non plus; mais tous ceux du Village fondoient en larmes, & pleuroient d'une maniere à faire rire. Cependant les plus proches parens du mort & les autres Sauvages étoient occupés, les uns à ôter l'écorce d'un grand bâton d'environ vingt pieds de long & d'un pied de circonférence, & à le mattacher de rouge, les autres à mettre dans un coffre ce qui appartenoit au défunt : personne ne pensoit à apprêter à manger; il n'y avoit pas même dans tout le Village du feu de quoi allumer sa pipe.

Après avoir été témoin de ce spectacle, je retournai à la Terre blanche porter cette nouvelle au sieur Brontin, Directeur de cette Concession; j'y trouvai le Chef de guerre des Tioux, qui ayant appris la mort du Serpent piqué, me dit en langue Mobilienne : » S'il est » vrai, comme tu le dis, que le Ser-

» pent piqué ſoit mort, ſon frere le » grand Chef de guerre ſe tuera : car ils » ſe ſont promis l'un à l'autre que ſi le » grand Chef de guerre mouroit le pre- » mier, ſon frere ne pleureroit point, » mais ſe tueroit avec un couteau ; & » que ſi au contraire le Serpent piqué » mouroit le premier, le grand Chef » de guerre ne pleureroit point, mais » ſe caſſeroit la tête d'un coup de fuſil. » Ainſi il eſt bon, François, que tu » parles à tes Chefs : car s'il ſe tue, ſes » femmes mourront avec un grand » nombre de Guerriers ; & *cela eſt beau- » coup de valeur* (*a*). « Ces paroles fi- rent prendre le parti à M. Brontin de ſe rendre au Fort, pour en conférer avec M. de Vilainville Commandant, & M. Dumanoir Directeur de la Con- ceſſion de Sainte Catherine. Pour moi, après avoir dîné avec M. Brontin, je retournai au grand Village, où je trou- vai des François qui me dirent qu'on étoit fort en peine de moi à l'habita- tion ; que M. de Vilainville ſortoit tout préſentement du grand Village ; & qu'il

(*a*) C'eſt-à-dire, *c'eſt dommage.*

avoit parlé au grand Chef de guerre pour qu'il ne fit point mourir tant de monde. Après cela j'entrai dans la cabane du mort, où je le vis couché sur un lit de cannes couvert de nattes ; il étoit chaussé & habillé. Devant lui étoient plantées quatre grandes cannes, où étoient attachés tous les Calumets qu'on lui avoit présentés ; & entre ces cannes étoient les mets qu'on lui avoit servis depuis qu'il étoit mort. J'y vis aussi sa femme parée de ce qu'elle avoit de plus beau, avec plusieurs autres femmes & un homme ; on me dit : » Ce sont là ceux qui doivent » mourir avec lui. « Un instant après entra la Glorieuse aussi fort parée, qui se mit au rang des autres. Cette Glorieuse descendoit de femmes Chefs, & étoit d'ailleurs très-habile Chirurgienne, sur-tout pour les maux vénériens ; plusieurs de nos François lui étoient redevables de la vie. La femme du Serpent piqué me voyant considérer tout cet appareil, & s'appercevant que ce spectacle me faisoit de la peine, » Je » m'en vais dans trois nuits, me dit- » elle : *c'est beaucoup de valeur* que le

» Serpent piqué ſoit mort, il étoit com-
» me un François ; mais qu'y faire ? «
La Glorieuſe me dit auſſi : » Je m'en
» vais avec eux ; cela eſt-il bon ? qu'en
» dis tu ? « J'avois le cœur ſi ſerré,
qu'il me fut impoſſible de lui répondre.

Sur ces entrefaites arriva la femme du *Loué* du défunt, celui-là même que j'avois vû, comme je l'ai dit, avec ces femmes. Ce Loué eſt un Conſidéré qui allume la pipe du grand Chef, & qui le ſuit par-tout : il aſſiſte aux Conſeils, où il recueille les voix ; c'eſt lui auſſi qui porte la parole pour le grand Chef. Sa femme le voyant avec les autres, lui dit : » Que fais tu là ? Ne ſçais-
» tu pas, lui répondit-il, que mon
» Chef eſt mort ? Il eſt bon que je m'en
» aille avec lui. C'eſt bien fait, répartit
» la femme. Tu ſçais auſſi que tu ne
» m'as jamais rejettée, que *nous avons*
» *toujours marché enſemble par un même*
» *chemin* (*a*), que nous avons toujours
» mangé enſemble ; ainſi je ne veux

(*a*) Expreſſion ſauvage qui ſignifie, *nous avons toujours vêcu en bonne intelligence.*

» point aller avec ton Chef ; mais je » veux aller avec toi. « Son mari voulut lui parler pour la détourner de mourir ; mais elle ne l'écouta point, & ſortit pour aller ſe parer.

Preſque dans le même-tems arriva un nommé *Taotal*, eſcorté de trente Guerriers qui l'amenoient. Ce Sauvage avoit autrefois épouſé une femme Chef, & ſelon la loi du pays il devoit mourir avec elle ; mais il s'étoit ſauvé chez M. de Bienville, & par ſa fuite avoit évité la mort. Dans la ſuite il avoit obtenu ſa grace ; mais pour cette fois quelques François me dirent qu'il devoit mourir, parce qu'il étoit un des principaux Guerriers du défunt ; qu'il s'étoit déja ſauvé le matin dans la vûe d'éviter la mort, & que le grand Chef de guerre avoit fait courir après lui pour le ramener. En effet auſſi-tôt qu'il fut arrivé, il fut mis au rang des autres malheureuſes victimes de la ſuperſtition. Cet homme pleuroit amérement, enſorte que la femme du Serpent piqué le voyant en cet état, »Quoi, » tu pleures, lui dit-elle ? eſt-ce que » tu n'es pas Guerrier ? Sans doute je

le

» le ſuis, répondit-il. *Ta vie t'eſt donc* » *de valeur*, répartit cette femme; & » tu en es ingrat? Apparemment, répli- » qua-t-il; ma vie m'eſt de valeur: je ſuis » encore jeune, je n'ai point d'en- » fans; il eſt bon que je marche encore » ſur la terre *ſans deſſein* (*a*). Va t'en » donc, lui dit-elle; il n'eſt pas bon » que tu meures avec nous par force: » va t'en. « Ce malheureux ne répondit rien; ce qui porta cette femme à lui dire encore une fois, va t'en: alors il diſparut comme un éclair, laiſſant après lui un petit ſac rempli de vermillon & de terre rouge.

Dans le même moment ayant voulu allumer ma pipe à un feu qui étoit dans la cabane, une femme Sauvage m'en empêcha, en me diſant: » Ce » feu *eſt de valeur*; c'eſt du feu du Tem- » ple: va, prends de celui qui eſt de- » hors. « En diſant ces mots, elle prit ma pipe, & alla l'allumer hors de la cabane. Je remarquai alors que ce Loué dont j'ai parlé donnoit à fumer

(*a*) C'eſt-à-dire, *ſans avoir pris aucun engagement.*

au mort, & qu'en lui présentant la pipe, il lui disoit: »Pourquoi ne fumes-» tu plus avec nous? est-ce que notre » tabac est pourri? « Cependant ceux & celles qui devoient mourir prirent chacun un Calumet de la main gauche, & à la droite une coquille d'une grosse moule de riviere, avec une plume dedans liée de laine rouge en six endroits; la femme du mort avoit outre cela dans cette même coquille un petit balai de la grosseur du doigt, fait d'une herbe assez ressemblante au capillaire. En cet équipage ils sortirent pour aller danser.

Le Serpent piqué avoit épousé une autre femme, dont il n'avoit point eu d'enfans: celle-ci n'étoit point encore parée, lorsque les autres sortirent pour aller danser; ce qui engagea le grand Chef de guerre, le vieux Chef & le Soleil du Village de la Farine de la prendre en particulier dans une cabane voisine du mort, où sans doute ils la déterminerent à mourir. En effet aussitôt qu'elle en fut sortie, elle alla se parer, & revint ensuite se mettre au rang des autres. Alors ils partirent

pour ſe rendre ſur la place. Arrivés à la vûe du Temple, ils firent le cri de mort (*a*), & s'arrêterent un inſtant, après quoi ils continuerent leur marche en cet ordre. Les deux femmes du défunt marchoient les premieres, ſuivies de la Glorieuſe, du Loué, du premier Guerrier du mort, de la mere de la Mizenne (*b*), de la Nourrice du défunt, de la femme du Loué & de deux autres vieilles ; entr'eux marchoient ceux qui devoient faire le cri de mort ſur chacun d'eux (*c*). Lorſqu'ils furent arrivés ſur la place, ils ſe ſéparerent en deux bandes menées par les deux femmes du mort, & ſe mirent à danſer ; ils étoient ſuivis de tous leurs pa-

(*a*) Eſpéce de long heurlement, qui va toujours en augmentant.

(*b*) Cette Mizenne étoit une femme Noble du Village de la Pomme, qui avoit été donnée en ôtage aux François juſqu'à ce que les Sauvages leur euſſent livré les têtes de quelques mutins qu'ils avoient promiſes. Comme elle devoit mourir alors, ſa mere s'offrit en ſa place.

(*c*) Ce ſont toujours les plus proches parens qui font cet office.

rens, dont quelques-uns portoient une cruche & une natte pour celui ou celle qui devoit mourir. Après cette danſe, le principal Gardien du Temple ſortit, & leur dit ce qu'il avoit appris de l'Eſprit; auſſi-tôt tous heurlerent trois fois, firent une pirouette, paſſerent leur main droite ſur leur tête, & retournerent de compagnie vis-à-vis la cabane du mort, où ils répeterent les mêmes danſes & les mêmes cérémonies. Enſuite la principale femme du Serpent piqué fit appeller ſes enfans avec les Chefs de la Nation, & leur parla en ces termes: » Votre pere » eſt mort; *c'eſt beaucoup de valeur*: » pour moi je m'en vais. Il eſt allé au » pays des Eſprits; je ne puis plus mar- » cher ſur la terre: pour vous, il eſt » bon que vous marchiez *ſans deſſein*: » Je vous laiſſe vingt-cinq mannes de » bled. Ne parlez point mal du Fran- » çois: marchez avec lui, marchez » comme votre pere a marché, & com- » me j'ai toujours marché; parlez com- » me lui, & comme j'ai toujours par- » lé. Ne faites point de mal au Fran- » çois. Lorſque vous aurez faim, allez

» voir le François, il vous donnera à » manger, il vous donnera du tabac, » il vous donnera de l'eau-de-vie : car » il étoit grand camarade de votre » pere. S'il ne vous en donne point, » revenez chez vous : voilà votre pere, » voilà votre mere, dit-elle en mon- » trant les Chefs ; ils ne vous laiſſeront » point mourir de faim. Et toi, Fran- » çois, ajouta-t-elle, en s'adreſſant à » tous ceux qui étoient préſens, ſois » toujours bon & camarade des hom- » mes rouges : traite avec eux, ne ſois » pas ingrat de leurs marchandiſes. Ap- » porte moi du tabac fort dans trois » nuits, me dit-elle, afin que je me » ſouvienne de toi. « Ayant fait ce diſcours, elle rentra, & je demandai au vieux Chef de la Farine quel jour ils devoient mourir. » Aujourd'hui, » me dit-il, ils ne mangeront point; » demain ils mangeront beaucoup, » après demain ils mangeront du pain; » le lendemain ils ne mangeront point, » mais ils fumeront ; & quand le So- » leil ſera au Sud, ils iront au pays » des Eſprits où ils mangeront beau- » coup. « Après cette réponſe je retour-

nai à l'habitation, où l'on me dit qu'on avoit été fort en peine de moi; que Chaumont étoit revenu la nuit précédente tout hors d'haleine; qu'il avoit rapporté qu'on avoit tiré ſur lui; que la même choſe avoit été confirmée par un autre Soldat du Fort, nommé Montauban, qui ayant voulu aller la nuit au Village de la Farine, avoit paſſé par le grand Village, où quelques Sauvages l'ayant apperçu, lui avoient dit: » Va-t'en, François: le Serpent piqué » eſt mort; il ne fait pas bon ici pour » toi; « qu'il étoit revenu au Fort pour en donner avis à M. de Villainville, qui ſur le champ s'étoit tranſporté au grand Village avec un détachement, en partie pour voir s'il m'y trouveroit; & que j'étois fort imprudent d'y avoir demeuré dans de pareilles circonſtances. Mais il ne me fut pas difficile de leur faire voir que tout ce récit n'étoit fondé que ſur une terreur panique; ce qui fit prendre la réſolution à Meſſieurs Dumanoir, Brontin & le Page, d'aller le lendemain au grand Village avec Louis Sorel qui devoit leur ſervir d'Interprete, pour tâcher de ſauver la

vie aux deux femmes du mort, & pour empêcher, s'il étoit poſſible, qu'on ne fit périr tant de monde.

Le Dimanche trois de Juin, ces Meſſieurs étant partis pour le grand Village, deux jeunes filles Sauvages vinrent ſe préſenter à l'habitation avec dix volailles, demandant en échange une jupe bleue, pour donner à leur mere qui devoit mourir. On leur dit que dix volailles ne ſuffiſoient pas pour cela, qu'il en falloit quinze; que d'ailleurs M. Dumanoir avoit enfermé en partant les jupes dans ſa chambre, & que lorſqu'il ſeroit de retour on leur en donneroit une. Elles promirent d'apporter dans cinq jours les cinq autres volailles, & reſterent à l'habitation juſqu'à onze heures, que deux jeunes Sauvages étant paſſés & les ayant apperçues, leur dirent: » Pourquoi reſtez-» vous *ſans deſſein* vous autres? votre » mere eſt morte. « Au même inſtant elles ſe mirent à pleurer; & prirent la fuite. Vers midi Louis Sorel revint, & nous dit qu'il y avoit déja une femme d'étranglée; ce qui me fit retourner au grand Village après le dîner. J'y

trouvai quelques-uns de nos François, ausquels je m'informai s'il étoit vrai qu'il y eût déja une femme de morte. Ils me dirent que la veille, après la seconde danse, une des deux vieilles qui devoient mourir rentrant dans la cabane, avoit dit : » Quoi ! c'est-là » le Serpent piqué, cet homme *de va-» leur* ? C'est un Chef Puant ; je ne » veux point mourir pour lui : aussi-» bien il y a sept mois que j'ai tué le » fils du grand Chef par une méde-» cine que je lui ai donnée. « En effet elle reprenoit déja le chemin de sa cabane, lorsque le grand Chef de guerre ayant appris cette nouvelle, envoya chercher sa tête ; & quand on la lui apporta, il la foula aux pieds, & fit jetter le corps à la voirie pour servir de pâture aux carancros, en disant : » Voilà le traitement qu'on doit faire » aux chiens. « On porta ensuite sa tête à la cabane du mort, enveloppée d'une peau de chevreuil.

Je me rendis auprès du grand Chef de guerre, auquel je fis demander s'il mourroit beaucoup de monde ; il me répondit : » Si le François n'avoit

» point parlé, le chemin de la cabane
» de mon frere au Temple auroit été
» jonché de morts : ils ne mourra que
» des vieilles ; j'ai déja renvoyé plus
» de trente jeunes gens qui vouloient
» mourir. Après tout, mon frere n'eſt-
» il pas *de valeur* ? Eſt-ce un Puant ? Et
» que dira le Chef des Eſprits, s'il le
» voit arriver tout ſeul ? Il dira que ce
» n'eſt pas un Chef, & il le rejettera
» de devant ſa face. D'ailleurs ſes deux
» femmes ont toujours marché & man-
» gé avec lui : il faut qu'elles aillent
» avec lui ; & quand on donneroit vingt
» fuſils & vingt couvertures de Lim-
» bourg, elles n'éviteroient pas la
» mort. «

Après cette réponſe, je le quittai, & trouvai la femme du Serpent piqué qui dit à tous les François : » Venez manger avec moi : je n'ai jamais » mangé avec les François ; à préſent » que je m'en vais, mangeons enſemble. « Et comme elle en vit quelques-uns qui avoient les larmes aux yeux, » Ne pleures point, leur dit-elle : » je ſçai que tu es de mes amis ; mais » il eſt bon que je m'en aille. « Après

cela je fus témoin de trois danses qui se firent dans le même ordre que celles du jour précédent : il y eut seulement cette différence, qu'à celles-ci ceux qui devoient faire le cri de mort portoient à la main un casse-tête tout rougi, & sous le bras gauche un paquet de cordes de tilleul peint aussi de la même couleur ; & que cette fois-ci on commença par la danse de mort, qui fut suivie de la danse de guerre, puis de la danse générale sur la place & devant la cabane du défunt. Chacun alla ensuite répeter les mêmes danses devant sa cabane.

Au milieu de la troisiéme danse, on vit arriver du Village de la Farine qui étoit aussi un Village Natchez, deux femmes portées sur les épaules de deux Guerriers, & suivies de leurs familles & de leurs nattes. Elles allerent d'abord danser seules devant le Temple : ensuite elles furent reçues à danser avec les autres ; après quoi elles s'assirent sur leurs nattes. Cependant le Gardien du Temple ayant allumé un flambeau de canes au feu sacré, le remit à un de leurs parens ; après quoi les deux Guer-

riers reprirent ſur leurs épaules les deux femmes, qui ſuivies de leurs familles, entrerent dans la cabane du mort, & casserent une natte qu'on avoit miſe devant la porte. Une des deux fut étranglée ſur cette même natte; on porta l'autre hors de la cabane ſur la natte qu'elle avoit apportée, où elle s'aſſit les jambes croiſées. Là on lui fit avaler trois pillules de tabac de la groſſeur environ du pouce, avec quelques coups d'eau qu'elle bût par intervalles. Auſſi-tôt qu'on s'apperçut qu'elle alloit vomir, on lui couvrit la tête d'une peau de chevreuil, & lui paſſant une corde au col par-deſſus cette peau, on ſe mit à tirer avec force de côté & d'autre. Cependant un de ſes parens lui appuyoit fortement par devant un genouil ſur l'eſtomac, tandis qu'un autre la ſerroit également par derriere; enſorte qu'elle fut étouffée plutôt qu'étranglée: pendant ce tems-là toute ſa famille chantoit. Auſſi-tôt que l'on put croire qu'elle étoit morte, celui qui devoit faire le cri de mort, tourna trois fois autour d'elle, fit le cri autant de fois, poſa ſix fois ſon caſſe-tête ſur

la tête de la morte ſans la toucher, & fit encore le même cri. Enſuite on porta ſon corps dans la cabane du défunt. On me dit que ces deux femmes étoient proches parentes de ce même *Taotal* dont j'ai parlé plus haut, & qu'elles étoient venues s'offrir ainſi à la mort pour réparer ſon honneur, & pour le faire Noble. C'eſt ce que j'ignore; je ſçai ſeulement qu'il étoit un de ceux qui étrangloit, qu'il paroiſſoit tirer d'un très-grand cœur, & que depuis ce jour je ne l'ai pas revû dans le Village.

Le lundi quatre, ſur les huit heures du matin nous entendîmes quelques cris de mort & pluſieurs coups de fuſil; ce qui fit croire à M. de S. Hilaire qu'il étoit arrivé quelque choſe de nouveau au grand Village; je lui dis que c'étoit encore ſans doute quelque malheureuſe victime, qui venoit s'offrir à la mort. Dans le moment même nous vîmes un Sauvage accourant à toutes jambes, qui d'auſſi loin qu'il nous apperçut, nous cria: » François, viens » vîte: le grand Chef de guerre veut » ſe tuer; « ce qui nous fit prendre le

parti à Meſſieurs de S. Hilaire, Duclos & à moi de courir au grand Village, pour tâcher d'empêcher ce malheur.

Comme nous en approchions, nous rencontrames M. Brontin à cheval, qui nous demanda ſi M. Dumanoir venoit; nous lui répondîmes que nous n'en ſçavions rien, & qu'il n'étoit point à l'habitation : ſur quoi il nous dit que nous avions mal fait de ne pas apporter des armes, & qu'il ne ſçavoit trop ſi ces gueux-là ne voudroient point prendre les François d'un coup de filet. Il ajouta : » On eſt venu me chercher comme » vous pour le même ſujet; & comme » j'arrivois, S. Côme eſt venu au-de-» vant de moi, & m'a dit qu'il n'oſoit » arracher le fuſil des mains du grand » Chef de guerre; que le Chef de la » Pomme & pluſieurs autres Chefs » étoient avec lui. Sur cela je ſuis en-» tré dans ſa cabane, & j'ai vû d'abord » qu'il avoit bû; les Chefs tenoient » ſon fuſil par la croſſe, & lui par le » bout. Auſſi-tôt j'ai fait couper par un » de mes gens la corde à laquelle étoit » pendue ſa corne à poudre, que j'ai » fait cacher; enſuite j'ai ôté la pierre

» de son fusil & l'amorce, & j'ai fait
» cracher dans le bassinet : c'est-là l'é-
» tat auquel je l'ai laissé, pour aller
» vous avertir : « Pendant ce récit nous
continuions notre chemin, & nous ar-
rivames au Village, où nous trouva-
mes le grand Chef de guerre les yeux
égarés, qui tenoit le bout de son fusil,
& qui nous voyant, s'écria : » Que
» veulent ces François ? Pourquoi vien-
» nent-ils ici ? Je ne suis donc pas
» Chef ? je suis donc un Puant ? « Per-
sonne ne lui répondit rien. Un instant
après il descendit de sa butte, & s'ap-
procha de la cabane de son frere, où
il fit appeller ses gens ; & je vis qu'a-
près qu'il leur eut parlé, ils le frot-
toient avec leurs mains, & se frot-
toient aussi eux-mêmes. Il ne fut pas
possible d'entendre un mot de ce qu'il
leur dit, parce qu'il ne voulut jamais
permettre qu'on l'approchât. Il quitta
ensuite son fusil, & dit : » On me trai-
» te comme un chien ; on m'ôte ma
» poudre, on crache dans mon bassi-
» net. Mon fusil n'est-il donc point à
» moi ? Ne suis-je pas Chef ? On m'ôte
» mon eau-de-vie ; & je n'en ai point :

» tout leur est *de valeur*. Pourquoi mar-
» cherai-je sur la terre *sans dessein* ? mon
» frere marche-t-il ? « Je lui fis dire :
» O Chef, écoute moi. La marchand-
» se n'est point *de valeur* au François ;
» toi seul lui es *de valeur*. Ne vois-tu
» pas notre cœur qui saigne de la mort
» de ton frere ? veux tu qu'il pleure en-
» core la tienne ? Si le François n'étoit
» point de tes amis, son cœur riroit
» de voir que les Sauvages se tuent eux-
» mêmes. As-tu les yeux fermés, pour ne
» pas voir qu'il y a long-tems que ton
» frere est au pays des Esprits, & ceux
» que tu veux envoyer après lui, ne le
» connoîtront plus ? Tais-toi, dit le
» grand Chef à celui qui lui portoit
» ainsi la parole en mon nom ; tu es
» encore trop jeune pour sçavoir cela.
» L'esprit de mon frere est encore dans
» sa cabane, puisque je lui parle. Je
» sçai que le François manque de pluie,
» que son bled & son tabac vont périr,
» *c'est beaucoup de valeur*. C'est pour-
» quoi je jeûnerai encore cinq jours,
» ensuite je me baignerai, & la pluie
» tombera ; mais je crains bien que les
» poutres de la Terre blanche ne s'en

» aillent en dérive. « M. Brontin lui fit dire : » Que cela ne soit point *de* » *valeur* ; je sçaurai bien en faire faire » d'autres. « Le grand Chef de guerre entra ensuite dans la cabane de son frere ; il le pleura, lui parla, & se mit à heurler effroyablement. Le vieux Chef de la Farine pleura aussi. Peu de tems après Messieurs de Villainville & Dumanoir arriverent au Village avec un détachement, & firent encore parler au grand Chef de guerre pour le détourner de son dessein ; sur quoi il répondit : » Tu dis qu'il n'est pas bon que je » meure, & tu demandes en même-» tems que les femmes de mon frere » ne meurent point. Si tu veux qu'el-» les marchent, il faut que je m'en » aille. « On lui dit : » Hé bien, fais » comme tu voudras ; mais il faut que » tu manges avec nous. « En même-tems il fit tuer quatre volailles, que l'on fricassa. Enfin après avoir encore un peu rêvé, il dit : » C'est est fait ; puis-» que les Chefs François on parlé, je » ne mourrai point : je mangerai ; & » quand mon frere sera au Temple, j'i-» rai voir les François comme lui. «

Après cela il alla au Temple, où je le ſuivis. Y étant entré, il prit un paquet de petites racines liées avec de la laine rouge, les délia, en prit une & relia le reſte, en marmottant quelques paroles entre ſes dents. Enſuite il ſortit du Temple, & donna cette petite racine en grande cérémonie au vieux Chef de la Farine, qui avant de la prendre, fit trois tours autour du grand Chef de guerre, & heurla trois fois à la fin de chaque tour; après quoi il la reçut dans ſes deux mains, avec ordre de la partager entre quatre jeunes gens, qui garderoient le Temple & ſeroient étranglés dans dix mois, lorſqu'on retireroit de terre les os du Serpent piqué. Après cette cérémonie, le grand Chef de guerre ſe lava long-tems les mains, & fit mettre des cendres ſur l'eau qu'il avoit répandue. On mangea enſuite; & les danſes continuerent comme le jour précédent, ſans qu'il y eût rien de particulier.

Le mardi cinquiéme je me rendis de très-bon matin au grand Village, où après la premiere danſe, les deux femmes du Serpent piqué avec la Glorieuſe

allerent faire leurs adieux au grand Chef de guerre. La femme favorite, je veux dire celle qui en avoit eu des enfans, lui dit en l'abordant : » Chef, » c'est aujourd'hui que je m'en vais au » pays des Esprits: cela est-il *de valeur* ? » qu'en dis tu ? Cela est bon, répondit-» il : pour moi, il est bon que je marche » encore sur la terre; après cela j'irai » vous trouver. Quand les Chactas » viendront ici, je traiterai de la vian-» de, dont je vous enverrai la moitié. » Mes enfans restent sur la terre, ajou-» ta-t-elle ; je ne sçai si tu les rejetteras » de devant toi. Non, dit-il ; tes enfans » seront les miens : n'en sois point en » peine. « Après ces discours elle consola la femme du grand Chef de guerre & la femme Chef qui pleuroient amérement, après quoi elles descendirent au bas de la butte, où chacune dit adieu à sa famille. Je descendis aussi pour voir ce qui se passeroit, & j'apperçus un Jongleur, qui bénissoit les pillules de tabac qu'on avoit préparées: cette scene étoit accompagnée de longs heurlemens. Enfin après trois danses, chacun se prépara à jouer le der-

nier acte de cette ſanglante Tragédie.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient, il y avoit dans la cabane du mort un homme & une femme qui avoient étranglé leur enfant, & l'avoient jetté aux pieds du cadavre. C'étoit un de ces hommes dont j'ai parlé ailleurs *(a)*, qui profitent de ces occaſions pour ſe faire recevoir au nombre des Conſidérés. Ils ſe tenoient tous deux debout & en ſilence, les yeux baiſſés, & ayant ſous leurs pieds, comme je l'ai dit, quelques poignées de Barbe Eſpagnole.

Le grand Chef de guerre voyant que j'étois deſcendu en bas, dit: » Il eſt » bon que les François reſtent ſur ma » butte, & qu'ils ne deſcendent point.« Dans le moment même on vint dire à M. Dumanoir que ce grand Chef vouloit ſe tuer, & que dans cette vûe il avoit caché un couteau dans ſon brayet. Mais M. Dumanoir lui ayant fait parler, il ſe trouva que la nouvelle étoit fauſſe. Le grand Chef de guerre lui fit dire: » Puiſque j'ai donné ma pa-

(a) Voyez plus haut Chap. XXII. pag. 180.

» role, je ne mourrai point ; je n'ai
» point deux langues : mais si les Fran-
» çois aiment mon frere, il est bon
» qu'ils tirent ainsi que mes gens, lors-
» qu'il passera. «

Enfin le vieux Chef de la Farine qui jusques-là avoit toujours fait les fonctions de Maître des Cérémonies, cria : » Il est bon que tout le monde se reti- » re « A ce cri, tous ceux qui devoient mourir, suivis chacun de leur famille, & chantant la chanson de mort, se disperserent sur la place, & l'on vit sortir le cadavre de la cabane, précédé de ses deux femmes, & porté par quatre hommes sur un brancard. On porta au Temple sans cérémonie les coffres du mort, avec le bâton rouge dont j'ai parlé, d'où pendoient des cannes disposées en cercle, qui formoient une espéce de chaîne percée de quarante-six mailles ou anneaux ; on me dit que chaque anneau devoit être compté pour un homme ou une femme tués par le défunt. A l'égard du brancard, après avoir fait en sortant trois tours autour de la cabane, il fut porté en cérémonie vers le Temple, lieu ordinaire de la sépul-

ture des Chefs. Lorſque le corps paſſa vis-à-vis de ceux à qui appartenoit l'enfant qui avoit été étranglé, ils le jetterent ſur le brancard, le reprirent enſuite & le rejetterent de même, continuant ainſi juſqu'à ce qu'on fût arrivé au Temple. Là tous ceux qui devoient mourir ſe rangerent en demi-cercle ſur leurs nattes devant la porte pour être étranglés. Ils étoient huit, ſçavoir les deux femmes du défunt, ſon premier Guerrier, la Glorieuſe, le Loué & ſa femme, la mere de la Mizenne, & un marchand de caſſe-têtes, qui furent exécutés enſemble. Il ſembloit qu'il y eût entr'eux une eſpéce de défi à qui partiroit le premier; avaler ſix pillules de tabac, préſenter ſa tête à la peau de chevreuil & ſon col à la corde, n'étoit pour ainſi dire qu'une même choſe. Après leur mort, je remarquai que la femme favorite n'étoit point changée, & que la corde n'avoit fait aucune impreſſion ſur ſon col. Cette premiere exécution fut ſuivie des cris ordinaires, après quoi on étrangla encore cinq autres perſonnes ſur la place; ſçavoir la Nourrice du défunt, un Chirurgien

du Village de la Pomme, une vieille du Village de la Farine qui étoit toute blanche, & ſi décrépite, que pendant les danſes où on la portoit, aſſiſe ſur une natte, à peine pouvoit-elle remuer les bras pour marquer la cadence; & deux autres vieilles. Les deux femmes du Serpent piqué furent enterrées dans le Temple, & miſes avec lui dans la même foſſe placée au côté droit du Sanctuaire. La Glorieuſe fut auſſi enterrée à droite, mais hors du Temple, ainſi que le Loué & ſa femme qui furent mis à gauche; à l'égard des autres, leurs familles les remporterent à leur Village ſur des brancards.

Sur le ſoir un nommé Picuillon vint ſe réfugier à l'habitation avec ſa femme de crainte qu'on ne le fit mourir, parce que dans une occaſion il avoit ſervi d'Interprete au Serpent piqué; mais ils retournerent à leur Village dès le lendemain, ſur l'aſſûrance que deux Sauvages leur donnerent qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils ne mourroient qu'avec le Chef de la Farine. Le jeudi une des deux filles Sau-

vages qui, comme je l'ai dit, étoient venues le Dimanche demander une jupe à l'habitation, vint auſſi s'y réfugier. Elle nous dit qu'elle étoit fille de cette femme à qui le grand Chef de guerre avoit fait couper la tête, & qu'un Guerrier venoit de les avertir de ſe ſauver; que ſa ſœur s'étoit retirée chez un François du Fort qui avoit été ſon mari; & que pour elle, ſi elle ne nous incommodoit point, elle reſteroit *ſans deſſein* à l'habitation avec ſon frere. On lui dit qu'elle pouvoit reſter. Elle y demeura juſqu'au Dimanche ſuivant, qu'ayant appris que le grand Chef de guerre étoit à boire au Fort, elle pria Duclos, la grande Thérefe Eſclave & moi de l'y accompagner pour lui parler. Je ne pus y aller; mais au retour Duclos m'apprit qu'il n'avoit pû lui ſauver la vie, qu'en diſant qu'il étoit ſon mari.



CHAPITRE XXVII.

Suite des cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef.

COMME ce que j'ai dit juſqu'ici ne regarde que la Nation des Natchez, le Lecteur ne ſera pas fâché ſans doute que je lui apprenne quels ſont dans des occaſions pareilles les uſages de quelques autres Peuples ſauvages de la Louiſiane.

Les Paskagoulas & les Billoxis n'enterent point leur Chef, lorſqu'il eſt décédé ; mais ils font ſécher ſon cadavre au feu & à la fumée, de façon qu'ils en font un vrai ſquelette. Après l'avoir réduit en cet état, ils le portent au Temple, (car ils en ont un ainſi que les Natchez) & le mettent à la place de ſon prédéceſſeur, qu'ils tirent de l'endroit qu'il occupoit, pour le porter avec les corps de leurs autres Chefs dans le fond du Temple, où ils ſont

ſont tous rangés de ſuite dreſſés ſur leurs pieds comme des ſtatues A l'égard du dernier mort, il eſt expoſé à l'entrée de ce Temple ſur une eſpéce d'autel ou de table faite de cannes, & couverte d'une natte très-fine travaillée fort proprement en quarreaux rouges & jaunes avec la peau de ces mêmes cannes. Le cadavre du Chef eſt expoſé au milieu de cette table droit ſur ſes pieds, ſoutenu par derriere par une longue perche peinte en rouge dont le bout paſſe au-deſſus de ſa tête, & à laquelle il eſt attaché par le milieu du corps avec une liane. D'une main il tient un caſſe-tête ou une petite hache, de l'autre une pipe; & au-deſſus de ſa tête eſt attaché au bout de la perche qui le ſoutient, le Calumet le plus fameux de tous ceux qui lui ont été préſentés pendant ſa vie. Du reſte cette table n'eſt gueres élevée de terre que d'un demi-pied; mais elle a au moins ſix pieds de large & dix de longueur.

C'eſt ſur cette table qu'on vient tous les jours ſervir à manger à ce Chef mort, en mettant devant lui des plats de ſagamité, du bled grolé ou bouca-

né, &c. C'est-là aussi qu'au commencement de toutes les récoltes ses Sujets vont lui offrir les prémices de tous les fruits qu'ils peuvent recueillir. Tout ce qui lui est présenté de la sorte reste sur cette table ; & comme la porte de ce Temple est toujours ouverte, qu'il n'y a personne préposé pour y veiller, que par conséquent y entre qui veut, & que d'ailleurs il est éloigné du Village d'un grand quart de lieue, il arrive que ce sont ordinairement des Etrangers, Chasseurs ou Sauvages, qui profitent de ces mets & de ces fruits, ou qu'ils sont consommés par les animaux. Mais cela est égal à ces Sauvages; & moins il en reste lorsqu'ils retournent le lendemain, plus ils sont dans la joie, disant que leur Chef a bien mangé, & que par conséquent il est content d'eux quoiqu'il les ait abandonnés. Pour leur ouvrir les yeux sur l'extravagance de cette pratique, on a beau leur représenter ce qu'ils ne peuvent s'empêcher de voir eux-mêmes, que ce n'est point ce mort qui mange : ils répondent que si ce n'est pas lui, c'est toujours lui au moins

qui offre à qui il lui plaît ce qui a été mis ſur la table ; qu'après tout c'étoit là la pratique de leur pere, de leur mere, de leurs parens ; qu'ils n'ont pas plus d'eſprit qu'eux, & qu'ils ne ſauroient mieux faire que de ſuivre leur exemple.

C'eſt auſſi devant cette table, que pendant quelques mois la veuve du Chef, ſes enfans, ſes plus proches parens, viennent de tems en tems lui rendre viſite, & lui faire leur harangue, comme s'il étoit en état de les entendre. Les uns lui demandent pourquoi il s'eſt laiſſé mourir avant eux ? d'autres lui diſent que s'il eſt mort ce n'eſt point leur faute ; que c'eſt lui même qui s'eſt tué par telle débauche ou par tel effort : enfin s'il y a eu quelque défaut dans ſon gouvernement, on prend ce tems-là pour le lui reprocher. Cependant ils finiſſent toujours leur harangue, en lui diſant de n'être pas fâché contre eux, de bien manger, & qu'ils auront toujours bien ſoin de lui.

Les Peuples qui habitent le long de la Mobile & qu'on appelle Mobiliens,

ont un autre usage. Ceux-ci n'ont ni Temple, ni aucun autre endroit commun, où ils puissent enterrer ou exposer leurs morts. Quand donc leur Chef est décédé, voici ce qu'ils pratiquent. A quinze ou vingt pieds de l'entrée de sa cabane ils dressent une espéce de théâtre élevé de terre d'environ quatre pieds & demi, & composé de quatre grosses fourches de bois de chêne plantées en terre avec des traverses; ensuite ils le couvrent de cannes liées & entrelacées, en sorte qu'il ressemble assez à un lit de Sauvages. Sur ce théâtre ils placent la biere du mort faite d'une seule piéce de bois de pin qui, comme je l'ai dit ailleurs, est incorruptible; après quoi ils mettent dedans le cadavre paré de ses plus beaux habits, & appliquent dessus le couvercle de la biere fait aussi d'une seule piéce & en dos d'âne, & le clouent. Le mort reste ainsi exposé sur ce théâtre les pieds tournés vers l'entrée de la cabane. A sa tête est une grande perche plantée en terre, qui passe plus de six pieds audessus de ce monument, & à laquelle sont atttachés non-seulement tous les

Calumets qu'il a reçus pendant ſa vie, mais encore les chevelures qu'il a levées, ou dont on lui a fait préſent. On met à ſa tête ſon chien qu'on a tué, pour aller lui tenir compagnie & chaſſer avec lui au pays des Eſprits ; & des deux côtés de ſa biere ſont ſa pipe, du tabac, des pierres à fuſil, ſon fuſil même, ſa corne pleine de poudre, ſon ſac rempli de balles, enfin tout l'équipage que l'on croit pouvoir lui être néceſſaire en l'autre monde. De peur que ces effets ne ſoient volés & enlevés par quelqu'un, non-ſeulement on a ſoin de les clouer fortement, mais même on les maſtique ; après quoi on couvre le tout de bouë, de façon cependant qu'on puiſſe appercevoir le bout de ce qu'on lui a donné. Enfin pour garantir ce mauſolée des injures de l'air, on éléve au-deſſus une couverture d'écorce de cipre.

Cette ſépulture au reſte n'eſt point particuliere aux Chefs : tous les Sauvages de cette Nation, hommes, femmes, garçons & filles, en ont une pareille élevée de même au devant de leur cabane ; & l'on a ſoin de mettre auprès

de la biere d'un chacun l'ornement qui le diſtingue, un fuſil auprès d'un Guerrier, auprès d'une femme un pilon, un évantail, &c. Ainſi en entrant dans un de leurs Villages, on peut y voir également les demeures des vivans & celles des morts.

Les Yazoux & les Chacchoumas font encore moins de cérémonie. Lorſque leur Chef eſt mort, ils vont l'enterrer dans les bois, ainſi qu'un ſimple particulier, les uns d'un côté, les autres d'un autre, les parens du défunt accompagnant le convoi, & portant à la main un bâton de pin allumé en guiſe de torche. Quand le cadavre eſt dans la foſſe, tous les aſſiſtans y jettent pareillement leurs bâtons allumés; après quoi on le couvre de terre. C'eſt-là à quoi ſe borne toute la cérémonie. Il eſt vrai qu'elle continue encore pendant plus de ſix mois pour les parens du mort & pour ſes amis, qui pendant tout ce tems vont preſque toutes les nuits faire des heurlemens ſur la foſſe, & par la différence de leurs cris & de leurs voix forment un vrai charivari. Ces cérémonies, comme je l'ai dit,

ſont communes aux Chefs & au Peuple; la ſeule différence qui diſtingue les premiers, eſt qu'à leur tête on plante un poteau, ſur lequel on grave avec la pointe d'un couteau la figure qu'ils ont portée peinte ſur leur corps pendant leur vie.

CHAPITRE XXVIII.

Des Sauvages antropophages, & des Hermaphrodites.

JE finis cette premiere Partie, & par conſéquent tout ce qui concerne l'hiſtoire naturelle de la Louiſiane, par quelques remarques que je vais faire ſur deux points, qui m'ont paru mériter quelque éclairciſſement.

Preſque tous les Auteurs qui ont parlé de la Louiſiane, ont prétendu que ce pays étoit rempli d'hermaphrodites. Je n'aſſûrerai pas abſolument qu'il n'y en a point, vû que je n'ai pas parcouru toute cette grande Province; mais

dans ce que j'en ai connu, c'eſt-à-dire, depuis Penſacole juſqu'à trois cens lieues au-delà des Arcanças, ce qui comprend près de neuf cens lieues de pays, je puis certifier que je n'en ai trouvé aucun. Auſſi ſerois-je fort tenté de croire qu'on a confondu, & qu'on a pris pour de véritables hermaphrodites certain homme que chez les Natchez, & peut-être auſſi parmi pluſieurs autres Nations ſauvages, on appelle le Chef des femmes. Ce qu'il y a de certain, eſt que quoiqu'il ſoit vraiment homme, il a la même parure & les mêmes occupations que les femmes : il porte comme elles les cheveux longs & treſſés, il a comme elles un jupon ou alconand au lieu d'un brayet, comme elles il travaille à la culture des terres & à tous les autres ouvrages qui leur ſont propres ; & comme chez ces Peuples qui vivent preſque ſans religion & ſans loi, le libertinage eſt porté aux plus grands excès, je ne répondrois point que ces Barbares n'abuſaſſent de ce prétendu Chef des femmes, & ne le fiſſent ſervir à leurs paſſions brutales. Ce qu'il y a encore de certain, eſt

que quand un parti de Guerriers ou de Conſidérés quitte le Village pour aller, ſoit en guerre, ſoit à la chaſſe, s'ils ne ſe font pas ſuivre de leurs femmes, ils ménent toujours avec eux cet homme habillé en femme, qui ſert à garder leur cabanage, à faire cuire leur ſagamité, & à pourvoir enfin à tous les beſoins du ménage, ainſi qu'une femme pourroit le faire. J'ignore s'il leur ſert à d'autres uſages; mais je ne doute preſque point que cet homme femme n'ait donné lieu à la fable des hermaphrodites.

Il y a de même beaucoup de perſonnes en France & ailleurs, qui s'imaginent que les Sauvages mangent les hommes, ou plutôt qu'ils ſe mangent les uns les autres; & à l'égard de ce point là, je puis aſſûrer qu'en général il n'eſt pas vrai, & qu'à la Louiſiane, par exemple, on ne connoît aucuns Peuples qui ſoient mangeurs d'hommes. Cependant il faut convenir que fort loin des bords du Fleuve S. Louis, s'enfonçant dans les terres, on a trouvé une Nation nommée des Attaquapas, qui eſt véritablement antropopha-

ge, comme ne l'ont que trop malheureusement éprouvé deux Officiers de la Compagnie des Indes. Voici les particularités de leur histoire, telles que je les tiens d'un de ces Officiers, qui est encore aujourd'hui vivant.

En 1718. ou 1719. un vaisseau de la Compagnie parti de l'Orient pour aller à la Louisiane, fit une heureuse traversée jusqu'au Cap François de S. Domingue, où il fit de l'eau & du bois, & prit les autres rafraîchissemens dont il avoit besoin pour le reste de son voyage. De-là il remit à la voile, & gagna le Golphe de Mexique; mais soit par l'ignorance des Pilotes ou autrement, il ne put découvrir l'entrée du Fleuve S. Louis. Fatigué enfin de plusieurs recherches inutiles, il revira de bord, sortit du Golphe par le Canal de Bahama, & alla de nouveau relâcher au Cap François, où ayant pris langue, il remit à la voile, fit de nouveau la même route qu'il avoit faite d'abord, & entra une seconde fois dans le Golphe de Mexique. Mais au lieu de cingler vers le Nord, comme il auroit dû, il pénétra jusques dans le fond du Golphe au-delà

de la Baye S. Bernard, & même plus loin, où le ſieur de la Salle avoit débarqué; & ayant découvert la terre, il mit ſa chaloupe en mer avec quelques hommes dedans pour aller reconnoître le pays. Il leur parut fort beau, & ils revinrent à bord chargés de beaucoup de gibier.

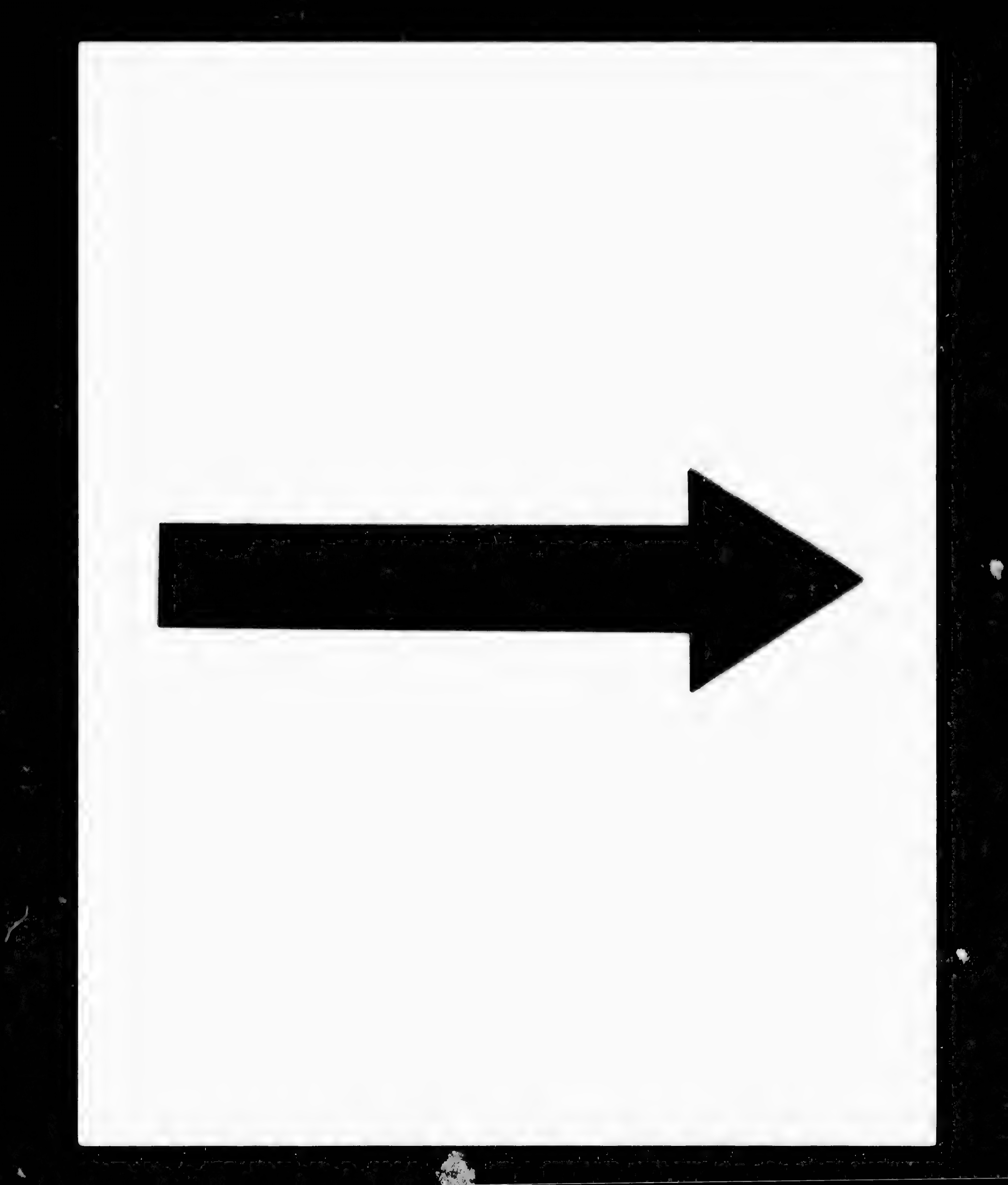
Il y avoit au nombre des paſſagers qui étoient ſur ce vaiſſeau deux Officiers deſtinés à ſervir en cette qualité dans la Colonie. Ils demanderent au Capitaine la permiſſion d'aller à terre pour chaſſer; & il la leur accorda. Ils partirent donc avec la chaloupe en équipage de Chaſſeurs, & firent une chaſſe abondante qu'ils rapporterent à la chaloupe. Mais emportés par l'ardeur de la chaſſe, voyant d'ailleurs un pays charmant qu'ils n'imaginoient point devoir être ſans habitans, & croyant que les habitations Françoiſes ne pouvoient pas être fort éloignées, ils prirent la réſolution de demeurer à terre, & de ne point retourner au vaiſſeau. Le tems du départ étant arrivé, le Capitaine les ayant fait avertir de ſe rembarquer, ils s'en excuſerent, & lui fi-

rent connoître la réſolution où ils étoient de reſter à terre, & d'aller chercher les habitations Françoiſes. Il eut beau leur repréſenter les accidens qui pouvoient leur arriver dans un pays inconnu, où ils alloient être expoſés à être dévorés, ſoit par les bêtes féroces, ou même par les Barbares; peut-être auſſi à être pris & conduits en eſclavage : toutes ſes remontrances furent inutiles, & ne purent les détourner de la réſolution qu'ils avoient priſe; enſorte que le Capitaine voyant leur entêtement, fut obligé de faire débarquer leurs coffres avec ce qui pouvoit leur appartenir dans le vaiſſeau. Outre cela il leur fit encore donner à chacun un fuſil, du biſcuit, du vin, de l'eau-de-vie, une tente, deux lits, une marmite, de la poudre, des bales & du plomb, avec quelques marchandiſes. Satisfaits de ces proviſions, ils firent leurs adieux au Capitaine & aux autres perſonnes du vaiſſeau, qui ne purent les voir partir ſans être pénétrés de douleur d'être ainſi forcés de les abandonner dans une terre barbare, où ils étoient preſque aſſurés de leur per-

te. Peu de tems après le vaiſſeau remit à la voile, & diſparut.

Dans les premiers jours de leur ſolitude, ſeuls poſſeſſeurs d'un pays charmant, nos deux Officiers croyoient être dans une eſpéce de Paradis terreſtre : rien ne leur manquoit ; ils alloient tous les jours à la chaſſe, & elle leur fourniſſoit du gibier en abondance. Cependant bien-tôt ennuyés de voir toujours les mêmes objets, ils ſe dirent un jour l'un à l'autre : » Que faiſons » nous ici après tout ? Nous n'y voyons » pas la moindre trace d'ame vivante : » nos vivres & nos proviſions finiront ; » & nous nous verrons bien-tôt expo» ſés dans ces déſerts à périr de faim & » de miſere. Prévenons plutôt le mal» heur qui nous attend : cachons ici » les effets que nous avons; chargeons» nous de biſcuit, de poudre, de bal» les & de plomb, & allons chercher » un pays habité, où nous puiſſions » converſer avec des hommes. «

Cette réſolution étant priſe, ils l'exécuterent dès le lendemain ; & après avoir caché dans le fort du bois ce qui pouvoit leur reſter des effets qu'on leur



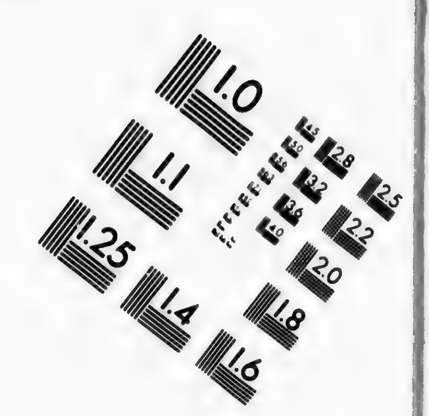
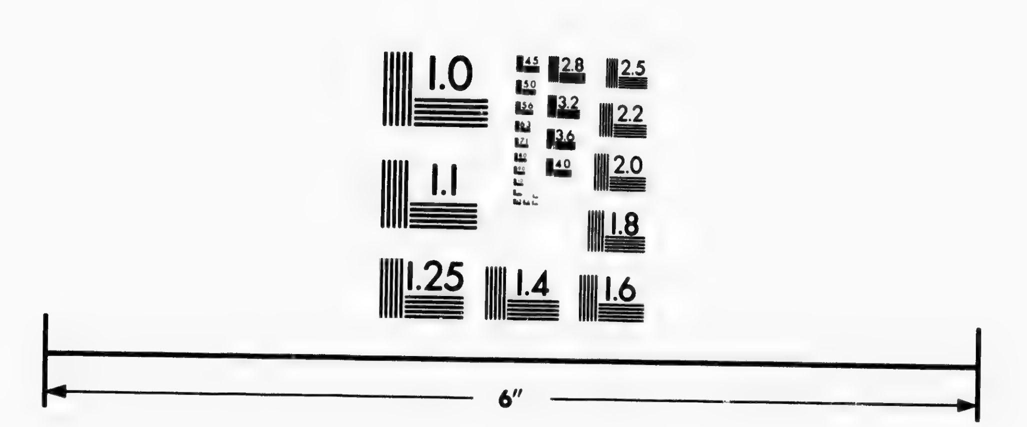


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



avoit laissés, ils partirent, n'emportant avec eux que quelque linge & un peu de vivres. Je ne m'amuserai point ici à décrire les peines & les fatigues qu'ils eurent à essuyer dans une route longue & pénible au travers de ces vastes solitudes, où ils ne trouvoient, ni chemins pratiqués, ni villages, ni hameaux, & où même ils manquoient souvent de vivres. De tems en tems cependant ils tuoient quelque gibier ou quelque chevreuil; mais leurs coups avertissent les naturels du pays qu'il y a sur leurs terres des Etrangers, dont les armes leur sont inconnues, ils les cherchent, ils les découvrent, ils les suivent sans en être apperçus; enfin ils les épient si bien, qu'un matin en se réveillant, nos deux Voyageurs se trouvent investis par une troupe de Sauvages qui les prennent, qui les lient, & qui avec des heurlemens affreux les conduisent en triomphe à leur village.

A peine nos prisonniers y furent-ils arrivés, qu'un des deux qui étoit gras & en embonpoint, fut aussi-tôt assommé à coups de massue, ensuite égorgé,

coupé par quartiers, & distribué comme de la viande fraîche, pour servir de festin au parti qui les avoit pris. Témoin de cette scene tragique, on peut juger quels furent alors les sentimens de celui qui restoit ; il ne croyoit pouvoir s'attendre qu'à un traitement pareil pour le lendemain. Dieu en disposa autrement ; & après avoir évité la mort, il sçut si bien par ses manieres gagner le cœur de ces Barbares, qu'ils consentirent à lui laisser la vie & à le garder parmi eux. Il y apprit leur langue, & devint même Chef de parti.

Ce fut alors qu'il leur fit entendre, que sur cette terre qu'ils habitoient il y avoit des hommes faits comme lui, qu'on nommoit des François ; qu'ils ne faisoient jamais de mal aux Sauvages comme eux naturels du pays ; qu'au contraire ils leur faisoient beaucoup de présens, leur donnant des fusils, de la poudre & du plomb ; que ces François étoient établis sur le bord d'une grande riviere ; que s'ils vouloient l'accompagner, ils iroient ensemble chercher ces François qui étoient ses camarades,

& qui faisoient tant de bien aux Sauvages, & qu'il leur promettoit qu'ils en seroient fort bien reçus. Sa proposition fut acceptée. Il y avoit dans cette Nation quelques Sauvages qui avoient couru, & qui lui dirent qu'ils le méneroient bien à une grande riviere, mais qu'ils ne sçavoient pas s'il s'y trouvoit des hommes faits comme lui : ils se joignirent à lui avec beaucoup d'autres ; & s'étant fournis de tout ce qui étoit nécessaire, tant pour le voyage, que pour présenter le Calumet, ils se mirent en route. Au bout de quinze jours de marche, ils arriverent au bord de cette grande riviere dont les Sauvages avoient parlé, & que cet Officier jugea être le Fleuve S. Louis; & comme ils n'avoient point de pirogue, ils firent avec des perches & des cannes une espéce de radeau, sur lequel ils s'embarquerent avec leurs effets. Ils descendirent ainsi le Fleuve, rencontrant par intervalles quelques habitations, jusqu'à ce qu'ayant doublé une pointe, ils arriverent à la vûe de la Nouvelle Orléans. Alors l'Officier François ne doutant plus qu'il n'eût trouvé

ce qu'il cherchoit, ſe prépara à aller préſenter lui-même le Calumet au Commandant du pays dans ſon habillement ſauvage. Ils ſe rendirent au Gouvernement, l'Officier marchant à la tête de ſa troupe, & faiſant voltiger le Calumet. Ils furent reçus comme Députés d'une Nation ſauvage ; & après les premieres cérémonies l'Officier ayant commencé ſa harangue, comme aucun des Interpretes qui étoient préſens ne pouvoit expliquer ce qu'il diſoit parce qu'ils n'entendoient pas ſa langue, il commença à parler François. On peut juger de la ſurpriſe, que cet événement cauſa dans toute l'aſſemblée : il conta ſon hiſtoire, fit voir ſes brevets, fut reconnu, bien reçu, careſſé, & redevint François de Sauvage qu'il avoit été. On fit à ceux qui l'avoient accompagné des préſens, dont ils parurent très-ſatisfaits ; & cet Officier leur fit promettre que dans la ſuite ils ne mangeroient plus les hommes, & qu'ils ſeroient amis des François. En effet ils ſont venus depuis pluſieurs fois à la Capitale préſenter le Calumet. Leur nom d'Attaquapas ſi-

gnifie Mangeurs d'hommes ; c'eſt une Nation non-ſeulement ſauvage, mais encore errante, & qui n'a guere de demeure fixe.

Fin de la premiere Partie.



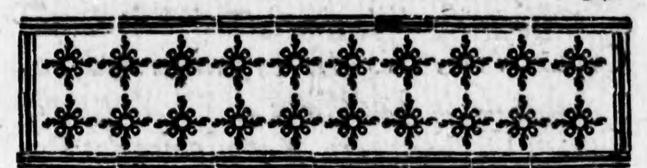


TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans cette premiére Partie.

Fin de la Table des Chapitres de la premiere Partie.